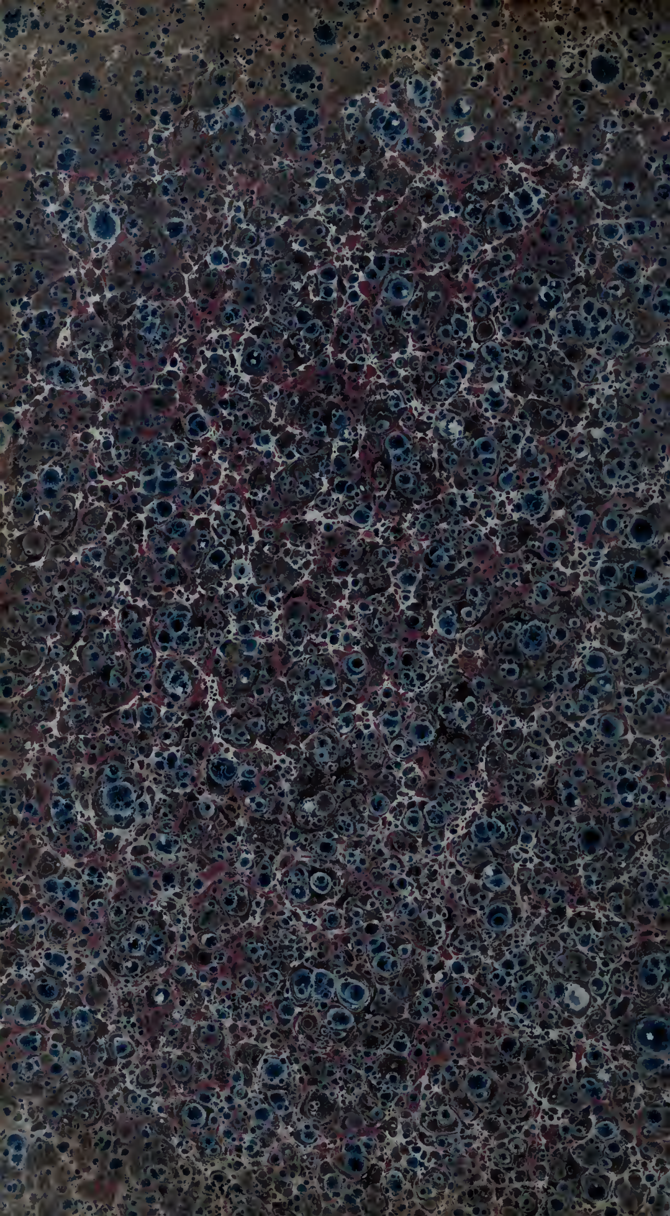
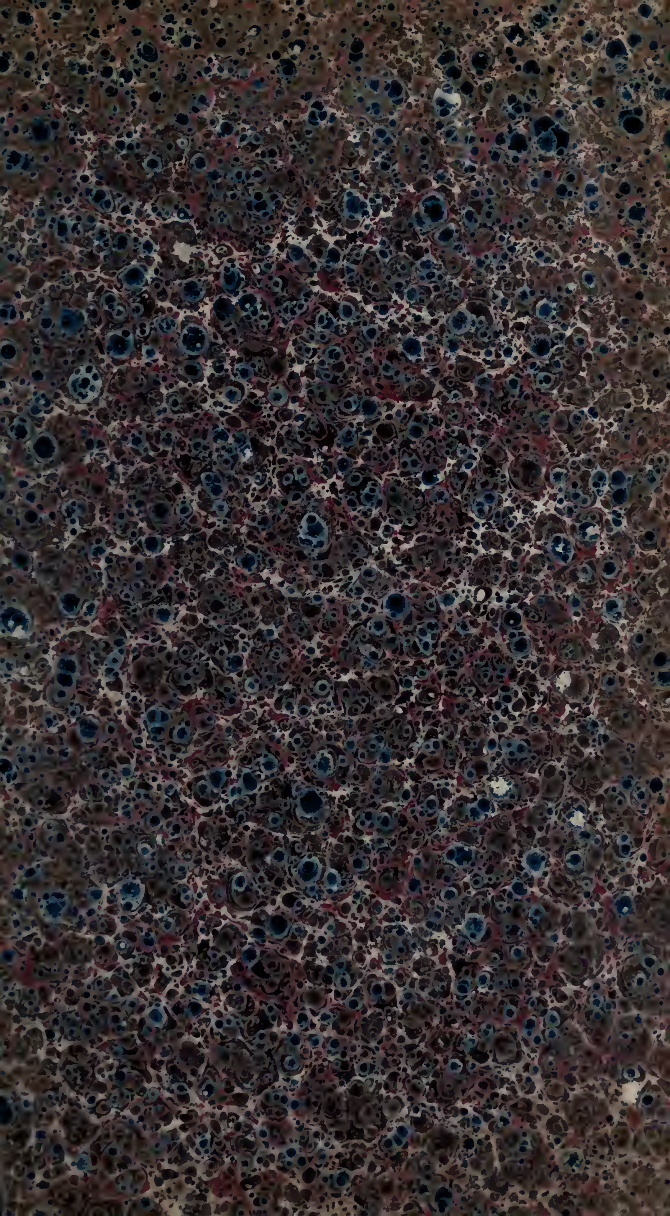

3 1761 06187349 3
Ste BARBE





HISTOIRE

D'ANGLETERRE.

II.

HISTOIRE

D'ANGLETERRE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS;

PAR

Mme PAULINE ROLLAND,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DE FRANCE ABRÉGÉE.

II.



PARIS,

DESESSART, ÉDITEUR,

RUE DES BEAUX-ARTS, 15.

1838


LIBRARY
AUG 2 8 2002
UNIVERSITY OF TORONTO

TROISIÈME PARTIE.

XXV.

État général de l'Europe.— Commencement de l'ère moderne. Avènement des Tudor.—Henri VII.—Élisabeth d'Yorck.—Lambert Symnel.—Perkins Warbeck.—Exécution de Stanley.—Bataille de Blackheath.—Mort de Perkins et du comte de Warwick.—Situation politique de l'Angleterre vis à vis des puissances étrangères. — Arthur, prince de Galles, épouse Catherine d'Arragon.—Il meurt, et son frère Henri lui succède.—Mort de Henri VII.

DE 1485 à 1509.

L'Europe entrait dans l'ère moderne. De grands évènements venaient de se passer, de plus grands évènements se préparaient, et la société entière fermentait sourdement.

Les limites des nations européennes étaient à peu

près les mêmes qu'aujourd'hui. L'Angleterre ne possédait plus, sur le continent, que la ville de Calais. Les chrétiens d'Espagne avaient presque chassé les Maures de cette contrée. L'Italie avait recouvré l'indépendance nationale aux dépens de la liberté civile. La Russie, ignorée alors, échappait aux Tartares. Venise, la Pologne et la Hongrie défendaient la frontière chrétienne contre les Turcs. La France s'approchait chaque jour de l'unité qui devait faire sa force, et l'accroissement de l'Autriche, qui venait de conquérir les Pays-Bas, laissait prévoir sa grandeur future.

Peu d'États semblaient devoir échapper à l'établissement de la monarchie absolue, qui menaçait l'Europe entière; et les Pays-Bas et la Suisse conservaient seuls quelque liberté populaire.

La réforme religieuse était imminente, et les efforts isolés de Wicliffe, de Jean Huss, de Savonarola devaient se résumer dans la grande hérésie de Luther; en un mot, l'esprit moderne surgissait de toutes parts, et dans la lutte qu'il livrait au moyen-âge, il était facile de prévoir que la victoire lui resterait.

Le règne de Henri VII ramena le parti de Lancaster au pouvoir. Les droits du nouveau monarque reposaient sur des titres contradictoires, sa nais-

sance, son mariage projeté avec la princesse Élisabeth, héritière de la maison d'Yorck, et enfin le droit de conquête. Henri sentit que le second de ces titres détruisait le premier, et que le troisième le rendrait odieux. Il ne voulait pas accepter purement et simplement la couronne des mains du parlement en reconnaissant qu'il ne la devait qu'au libre suffrage de la nation ; ce fut donc sur son titre de prince de la maison de Lancaster qu'il s'appuya.

Le 14 janvier 1486, le nouveau roi épousa la princesse Élisabeth d'Yorck, et peu de temps après son mariage, il commença une tournée militaire dans le Nord, où il remporta plusieurs victoires sur des rebelles, partisans de la maison d'Yorck, qui voulaient élever sur le trône un jeune homme nommé Lambert Symnel ou Sulford, qu'ils présentaient au peuple anglais sous le nom d'Édouard Plantagenet, fils de ce duc de Clarence dont nous avons raconté la mort sous le règne du roi Édouard IV. Or, le véritable Édouard Plantagenet, autrement appelé le cómte de Warwick, était alors prisonnier à la Tour ; l'imposture de Symnel était facile à prouver, et Henri VII n'eut pour cela qu'à faire promener le jeune prince par les rues de Londres.

Les partisans du faux Warwick n'en continuèrent pas moins à soutenir ce qu'ils appelaient ses

droits, et l'an 1487 il fut couronné à Dublin. Peu de temps après ce couronnement, les comtes de Lincoln et de Kildare, partisans de Symnel, débarquèrent dans le comté de Lancaster avec un corps d'Irlandais. D'abord ils firent quelques progrès dans le royaume; mais, lorsqu'ils rencontrèrent l'armée royale et qu'on combattit sérieusement, les partisans de Symnel furent défaits et ils perdirent environ quatre mille hommes sur huit mille auxquels se montait leur armée.

Les principaux chefs périrent dans l'action; Symnel fut fait prisonnier, on le créa marmiton dans les cuisines royales, puis il fut promu aux fonctions de fauconnier en récompense de sa bonne conduite.

A quelque temps de là, eut lieu une autre tentative de même nature, et dont l'issue fut à peu près la même, quoique le nouveau prétendant fût doué de plus de mérite personnel que le ridicule Symnel. Ce fut encore en Irlande que parut ce prétendant nommé Perkins Warbeck, qui se donnait pour Richard, duc d'Yorck, second fils d'Édouard IV, et prétendait avoir échappé aux meurtriers de Richard III. Cette intrigue est fort embrouillée; un grand nombre de personnes puissantes y trempèrent, et entre autres le lord Stanley, qui, après la bataille de Bosworth, avait placé la cou-

ronne sur la tête de Henri VII. Accusé de haute trahison, Stanley fut condamné à mort, et exécuté le 15 février 1494; et aujourd'hui encore, la mémoire de Henri reste chargée de la honte d'une exécution qui fut peut-être provoquée par les grands biens dont la confiscation tenta l'avarice du monarque.

Un grand nombre d'exécutions qui suivirent celle de lord Stanley rendirent l'autorité du roi plus absolue sans lui donner plus de sécurité.

L'an 1496, Warbeck tenta de débarquer à Deal, avec une petite troupe de Flamands qui furent défaits par les habitants du pays. Ne se laissant pas décourager par cet échec, il sollicita et obtint des secours du roi d'Écosse, qui feignait de reconnaître ses droits, et lui accorda la main d'une de ses proches parentes, lady Catherine Gordon. Perkins fut proclamé roi à Bodmin sous le nom de Richard IV. La nation était mécontente d'un nouvel impôt destiné à payer les frais de la guerre; plusieurs comtés se soulevèrent en faveur de Perkins. L'armée des insurgés grossissait de jour en jour; et le lord Audley, qui s'était mis à sa tête, vint camper à Blackheath près de Londres. Attaqués de tous côtés par l'armée royale, les insurgés furent complètement défaits, et ils laissèrent deux mille morts sur le champ de bataille; tandis

que l'armée royaliste ne perdit que trois cents hommes.

Le prétendant ne se laissa pas décourager, et bientôt il assiégea Exeter, dont il ne put s'emparer. Après cet échec, il se trouvait encore à la tête de dix mille hommes, lorsque, frappé de terreur, il se réfugia dans le sanctuaire de l'abbaye de Beaulieu. Perkins resta cinq mois environ dans cet asile; mais dénué de toute espérance, manquant de consolation, d'aide et de refuge, ne sachant en quel pays il pouvait fuir pour obtenir du secours, il céda enfin à la promesse de pardon qu'on lui fit, et s'en remit à la discrétion de Henri VII. D'abord il fut l'objet de la même pitié méprisante dont Henri avait flétri Symnel, puis on le mit au pilori où il lut un aveu public de ses impostures, après quoi on l'enferma prisonnier à la Tour.

Perkins trouva, à la Tour, le véritable comte de Warwick, dont Symnel avait usurpé le nom; et tous deux résolurent d'échapper à leurs geoliers. Le complot d'évasion fut découvert, et peut-être même le suggéra-t-on aux deux malheureux captifs pour avoir un prétexte de se débarrasser d'eux. Quoi qu'il en soit, Warbeck fut jugé, condamné et exécuté le 21 novembre 1499, et le malheureux comte de Warwick, que quinze ans de captivité avaient réduit

à un état d'idiotisme complet, fut accusé de haute trahison, et périt sur l'échafaud.

Nous détournerons un instant les yeux de l'histoire intérieure de l'Angleterre pour les porter sur ses relations étrangères. Le mariage d'Arthur, prince de Galles, avec Catherine d'Arragon, assura à Henri VII l'alliance de l'Espagne; tandis que le traité d'Etaples concluait la paix avec la France. Enfin le mariage de Marguerite Tudor, fille aînée de Henri, avec le roi d'Écosse, devenait un gage de paix avec ce pays, dont il prépara la réunion à l'Angleterre.

Le prince de Galles était marié depuis cinq mois à peine, lorsque la mort l'enleva, le 2 avril 1502; son frère Henri, qu'on avait jusqu'alors destiné à l'église, devint prince de Galles, et il hérita de la veuve de son frère, Catherine d'Arragon, comme il héritait de ses titres et de ses droits: leur mariage fut sanctionné par une bulle de Jules II, qui accorda les dispenses nécessaires à une union prohibée par les canons de l'église catholique. Henri était âgé de treize ans à peine, et il est probable qu'on ne le consulta pas pour conclure ce nouveau mariage.

Le reste du règne de Henri VII présente une foule de réglements judiciaires et administratifs qui

lui valurent les surnoms de *Salomon de l'Angleterre* et de *Grand.* On lui doit l'institution, ou du moins la régularisation de la chambre ardente, qui, destinée d'abord à supprimer les associations illégales, finit par s'arroger le jugement des délits de la presse. Un traité de commerce conclu avec la Bourgogne, en 1496, est un des évènements les plus importants de ce temps, et peut être considéré comme un commencement d'association des peuples entre eux.

Henri, qui avait joui d'une excellente santé pendant toute sa vie, fut attaqué de consomption à l'âge de cinquante-deux ans, et mourut le 22 avril 1509, dans la vingt-quatrième année de son règne.

Pacifique, quoique vaillant, magnifique dans l'exécution des travaux publics, il était, dans ses dépenses personnelles, d'une parcimonie indigne d'un roi. Son avarice lui rendait bons et légitimes tous les moyens d'augmenter son trésor, qui, à sa mort, se montait, selon quelques chroniqueurs, à 1,800,000 livres sterling, c'est à dire environ 16,000,000 sterling de nos jours, somme énorme qu'il dut à ses extorsions fiscales et aux injustes confiscations auxquelles ses ennemis furent en butte.

La sagacité et le courage de Henri étaient remarquables ; mais ses vues manquaient de profon-

deur, et quoique habile guerrier, il n'avait pas l'esprit entreprenant; il manquait de générosité et de tendresse, et il ne semble avoir jamais aimé véritablement que sa mère. Enfin nul personnage historique n'excite moins la sympathie, bien qu'il y en ait peu chez lesquels on puisse signaler une aussi grande habileté et de plus belles facultés; c'est que l'ame de Henri fut basse et commune, et que toute sa vie fut guidée par un désir d'agrandissement égoïste et personnel; sentiment que l'homme devine et hait par instinct.

Henri avait beaucoup de choses à se reprocher; son lit de mort fut assailli de craintes superstitieuses. Espérant calmer sa conscience par de tardives réparations, il restitua ce qu'il ne pouvait plus garder, et il crut compenser par des dons aux églises et aux monastères les rapines dont il s'était souillé pendant le cours de son règne.

XXVI.

Henri VIII. — Invasions en France. — Bataille de Flodden-Field. — Wolsey. — Révolte des ouvriers de Londres. — Champ du drap d'or. — Mort de Buckingham. — Wolsey mécontente le peuple et le parlement. — La réforme. — La reine Catherine est répudiée. — Anne Boleyn. — Procès de Wolsey. — Sa mort.

DE 1509 A 1534.

Henri VIII monta sur le trône d'Angleterre le 20 avril 1509, et ce fut, depuis plus d'un siècle, le premier prince dont les droits à la couronne ne furent pas contestés, grâce à la réunion sur sa tête des prétentions de la maison d'Yorck et de celle de Lancaster.

Henri n'avait que dix-huit ans ; le peuple, qui n'est jamais las d'espérer, attendit tout de son règne, et personne ne devina les instincts de cruauté qui plus tard se manifestèrent en lui.

Henri avait annoncé de bonne heure un caractère ambitieux, et son père l'avait destiné à l'état ecclésiastique, afin de lui laisser une libre carrière en dehors de la politique. L'éducation cléricale de ce prince eut une grande influence sur sa vie, et c'est à elle qu'est due, en partie, la réforme anglicane.

A son avènement, il suivit les conseils de son aïeule, la comtesse de Richemont, et grâce à cette femme habile, le choix des membres de son conseil fut dicté par une sagesse et une sagacité qu'on n'eût pu attendre d'un monarque de dix-huit ans.

La première difficulté qui se présenta à Henri fut celle de la validité de son mariage avec la veuve de son frère, Catherine d'Arragon ; cette princesse avait huit ans de plus que son nouvel époux, et cette circonstance ne contribua pas peu sans doute à soulever les prétendus scrupules religieux de Henri VIII. Quoi qu'il en soit, le mariage fut conclu définitivement moins de deux mois après l'avènement du monarque, et les deux époux furent solennellement couronnés.

L'Italie était encore le théâtre de ces guerres dé-

sastreuses entre la France et l'Espagne, qui devaient aboutir à la ruine totale de sa nationalité. Louis XII était occupé de ces guerres, et le conseil de Henri VIII songea à saisir cette occasion pour attaquer la France, en faisant revivre les anciennes prétentions de l'Angleterre. On y renonça pourtant, et au lieu de tenter une conquête tant de fois et si inutilement entreprise, le nouveau gouvernement jeta les yeux vers les Indes, où la Grande-Bretagne devait un jour fonder de si gigantesques colonies. Cependant Henri envoya en France un ambassadeur chargé de réclamer les provinces qu'il appelait son héritage, et peu de temps après il entra dans la ligue de Cambrai, à laquelle le pape Jules II, ennemi juré des Français, donna le nom de Sainte-Alliance. Il s'ensuivit de petites guerres sur les côtes de la France, et, le 4 août 1513, les deux armées se livrèrent la *bataille des éperons*, où l'armée française fut complètement défaite. Térouane et Tournay se rendirent au monarque anglais; mais cette guerre, qui ne fut à proprement parler qu'une suite d'escarmouches, fut sans résultat et se termina sans amener aucun changement dans la situation respective des deux pays.

Pendant que Henri songeait à attaquer la France, cette puissance lui suscitait un ennemi redoutable

dans la personne du roi d'Écosse, qui fit en Angleterre une irruption qui se termina par la bataille de Flodden-Field, où le comte de Surrey, commandant de l'armée anglaise, battit complètement les ennemis, et où le roi d'Écosse perdit la vie avec Alexandre Stuart, son fils, douze comtes, treize lords, quatre cents chevaliers et gentilshommes, l'évêque des Iles et les abbés de Kilwinning et d'Inchfray, qu'on trouve sans surprise parmi les combattants dans un siècle où le caractère sacerdotal s'alliait encore souvent à la profession des armes.

La mort de Jacques IV, roi d'Écosse, et l'état de langueur et d'épuisement où se trouvait toute l'Europe, amenèrent Louis XII et Henri VIII à conclure la paix, et la mort d'Anne de Bretagne, reine de France, permit bientôt de la cimenter par le mariage de Louis avec Marie Tudor, sœur de Henri VIII, jeune fille de quatorze ans, à laquelle on donna pour époux un vieillard de cinquante-trois ans.

L'an 1513, Henri nomma pour premier ministre le cardinal Wolsey, qui avait déjà rempli des fonctions publiques sous Henri VII. Né de parents pauvres et de rang obscur, Thomas Wolsey était entré de bonne heure dans les rangs du clergé. Souple et pliant vis à vis des grands, Wolsey était

insolent pour la multitude en même temps qu'il montrait de la bonté et de la générosité à ceux qu'il considérait comme ses serviteurs. Avide, mais non avare, il employait ses richesses à s'entourer d'un luxe royal et à fonder de magnifiques établissements littéraires et religieux.

Son avancement fut rapide. Évêque de Tournay en 1513, il devint évêque de Lincoln en 1514, et la même année le vit archevêque d'Yorck. Créé cardinal en 1515, il succéda bientôt à l'archevêque Warham dans la place de chancelier; enfin, en 1519, il fut nommé légat du pape, et investi du pouvoir extraordinaire de suspendre les lois et les canons de l'Église.

Wolsey tint les sceaux d'une main ferme, et la première occasion où il eut à déployer le système de rigueur qui caractérise l'administration des rois de la maison de Tudor fut une révolte du peuple de Londres qui demandait qu'on chassât les ouvriers étrangers dont l'habileté supérieure lui enlevait son travail. Quelques étrangers avaient été tués par les insurgés, qui avaient aussi incendié plusieurs de leurs maisons. On fit marcher la force armée contre les révoltés, et on leur fit trois cents prisonniers, dont quinze, qu'on considéra comme les chefs de la révolte, périrent dans les supplices,

tandis que les autres furent obligés de se rendre à Westminster, en chemise et la corde au cou, pour demander au roi un pardon qui leur fut accordé.

Livré tout entier à ses plaisirs, Henri laissait l'administration à Wolsey, et il se contentait de déployer une pompe royale dans des fêtes dont la plus célèbre est sa fameuse entrevue avec François Ier, où les deux monarques étalèrent à l'envi le luxe extravagant qui fit donner au théâtre de leurs folies le nom de *Champ du drap d'or*.

Bientôt la couronne impériale d'Allemagne devint vacante, et Henri VIII, François Ier et Charles V se portèrent pour candidats. Le dernier fut élu et il apaisa le mécontentement du roi d'Angleterre par une visite d'apparat qu'il lui fit à Douvres.

Jusqu'ici, le règne de Henri VIII ne présente rien de remarquable. Amoureux de fêtes et de plaisirs, il s'y livre sans contrainte, et rien n'annonce encore les sanglantes tragédies qui ont rendu son nom à jamais célèbre et odieux. Le premier pas dans cette carrière du crime fut le meurtre juridique du duc de Buckingham, exécution qu'on doit peut-être attribuer à la haine du cardinal Wolsey, alors tout-puissant.

Édouard Stafford, duc de Buckingham, descen-

dait en ligne directe du roi Édouard III, et jamais plus nobles qualités n'accompagnèrent une aussi illustre naissance. Buckingham n'aimait pas le cardinal, et quelques propos qu'il avait tenus furent reportés au ministre par un officier nommé Knivett, que le duc avait récemment chassé de sa maison. Il n'y avait pas lieu à susciter un procès à Buckingham; mais le misérable qui l'avait trahi poussa plus loin ses accusations.

Cité à comparaître devant la cour du grand intendant, Buckingham se vit accusé : d'avoir, dans des vues d'ambition, consulté un moine sur les événements futurs; d'avoir déclaré que tout ce que faisait Henri était injuste; d'avoir dit que, s'il eût été envoyé à la Tour dans une circonstance où il en avait couru le danger, il aurait poignardé le roi; enfin, d'avoir prétendu que, si le roi mourait, il aurait, lui, duc de Buckingham, le gouvernement du pays.

Le duc avoua qu'il avait consulté le moine sur les choses à venir; quant au reste, il se défendit avec éloquence, ce qui ne l'empêcha pas d'être condamné à la mort des traîtres, sans obtenir d'autre grâce que celle d'être décapité au lieu d'être pendu.

Le supplice de Buckingham fit détester Wolsey, dont l'administration était loin d'être populaire.

Pendant sept ans, le cardinal avait évité d'assembler le parlement, essayant de lever de l'argent par des emprunts forcés et des dons gratuits ; mais ces moyens illégaux produisant peu, il se vit enfin obligé, l'an 1523, de convoquer les deux chambres, qui ne manquèrent pas d'exprimer leur mécontentement de son administration.

Cependant la réforme religieuse fermentait par toute l'Europe : Luther et ses disciples la répandaient en Allemagne ; Zwingle et Calvin convertissaient la Suisse et la France ; et l'Angleterre, qui, l'une des premières, l'avait reçue de Wicliffe, n'avait jamais vu étouffer complètement les semences que ce réformateur avait déposées dans son sein. Wolsey tenait pour la doctrine de Rome, et d'abord Henri VIII fit un livre intitulé *Des sept sacrements*, dans lequel il combattait Luther, et qui lui valut du pape le surnom de *défenseur de la foi*. Une circonstance tout à fait étrangère à la doctrine religieuse sépara Henri de la communion romaine, et cet évènement fut dû à l'une des passions changeantes qui signalèrent son règne et firent de lui un monstre de cruauté.

Depuis dix-huit ans, Henri était uni à Catherine d'Arragon, dont il avait eu trois enfants, quand tout à coup il se rappela ses anciens scrupules sur

la validité de son mariage. Une des femmes de la reine, Anne-Boleyn, avait touché le cœur du roi, qui, ne pouvant parvenir à la séduire, résolut d'en faire son épouse.

Il essaya de faire prononcer, par l'autorité religieuse, la nullité de son premier mariage ; mais le pape refusa de révoquer la dispense accordée par son prédécesseur, et Henri assembla une cour devant laquelle ses avocats et ceux de la reine devaient plaider contradictoirement pour les deux parties. Henri VIII était tout-puissant, le divorce fut prononcé, et son union avec Anne Boleyn, qui avait été conclue secrètement avant l'énoncé de la sentence, fut célébrée publiquement, ainsi que le couronnement de la nouvelle reine.

La reine répudiée, à laquelle on ne donnait plus officiellement que le titre de princesse douairière de Galles, était tante de l'empereur Charles-Quint, et ce puissant monarque n'était pas homme à souffrir patiemment l'insulte qui lui était faite. Le pape était complètement dans sa main, l'affaire fut évoquée devant la cour de Rome.

Wolsey avait conservé des intelligences avec le pape ; Henri le soupçonna, et sa disgrâce fut certaine. Accusé de pratiques secrètes avec Rome, la cour, qu'on convoqua pour le juger, le déclara

hors de la protection des lois, et prononça que ses domaines et ses biens de toute nature étaient confisqués, et sa personne à la merci du roi. Traité d'abord avec indulgence, le cardinal se vit bientôt arrêté pour crime de haute trahison, puis conduit au château de Sheffield, d'où on le mena à l'abbaye de Leicester, où il mourut le 30 novembre 1530. Ses dernières paroles furent aussi touchantes que religieuses : « Si j'avais servi Dieu avec autant de » soin que j'ai servi le roi, il ne m'aurait pas » abandonné dans ma vieillesse. » Ce fut ainsi que mourut, presque seul, l'homme qui, pendant de longues années, avait gouverné l'Angleterre en maître. Un nouveau ministère remplaça celui du cardinal Wolsey, et parmi ses membres on doit distinguer Thomas Morus, le premier chancelier laïque qu'ait eu l'Angleterre, et Thomas Cromwell, serviteur fidèle de Wolsey, qui le légua au roi comme un présent très précieux.

Différentes circonstances avaient préparé le roi et le peuple d'Angleterre à résister à la papauté. La révolte de Luther ranima le zèle des Lollards, et bientôt le protestantisme eut en Angleterre de nombreux sectateurs. Henri, qui se disait ennemi juré des réformateurs, prit les titres de protecteur du clergé et chef suprême de l'église d'Angleterre;

mais la rupture devenait imminente, et le roi d'Angleterre devait être le premier grand monarque qui romprait les liens de la communion chrétienne.

XXVII.

Rupture de Henri VIII avec le Saint-Siége. — Exclusion de la princesse Marie. — Mort de Thomas Morus. — Procès et mort d'Anne Boleyn. — Jeanne Seymour. — Naissance d'Édouard. Poursuites contre les hérétiques. — Thomas Cromwell. — Insurrections. — Réglements religieux. — Catherine Howard. Catherine Parr. — Mort de Henri VIII.

DE 1534 A 1547.

Par divers statuts rendus en 1533 et 1534, l'Église d'Angleterre fut soustraite à l'obéissance du siége de Rome, et se trouva ainsi séparée de la communion des autres églises de l'Occident. Les appels à Rome furent interdits, le clergé reconnut qu'il ne pouvait adopter aucune constitution sans l'assentiment du

roi ; l'élection et la consécration des prélats furent désormais considérées comme des mesures purement domestiques ; toutes les contributions pécuniaires, appelées le denier de Saint-Pierre, et imposées par l'*évêque de Rome appelé le pape*, furent abolies ; tout pouvoir légal pour accorder des permissions et des dispenses fut transféré du pape à l'archevèque de Canterbury ; enfin l'Angleterre ne reconnut plus d'autre supérieur que son roi.

Un statut qui suivit ceux-ci déclara la fille de Catherine inhabile à succéder à son père, et transporta ce droit aux enfants de Henri et d'Anne Boleyn. La malheureuse mère vit ainsi s'évanouir la seule espérance qu'elle eût conservée, et cette femme, que tous les historiens s'accordent à nous montrer comme aussi noble que bonne, vit récompenser, par cette horrible ingratitude, l'amour dont elle avait entouré, pendant dix-huit ans, son cruel époux.

Le clergé anglais, qui n'avait fait presque aucune résistance, eut bientôt lieu de se repentir de sa complaisance. La carrière sanguinaire de Henri VIII commençait, et il allait se montrer barbare au nom de la religion comme à celui de l'amour. Une malheureuse religieuse extatique fut exécutée publiquement pour crime d'hérésie, et ce meurtre

judiciaire fut suivi de celui de l'évêque de Rochester, coupable d'avoir ajouté foi aux visions de cette fille. Mais une plus illustre victime devait tomber sous les coups du tyran, et la postérité a frappé d'une éternelle réprobation le royal meurtrier de Thomas Morus.

Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, était aussi respectable par ses vertus qu'admirable par son génie, et c'est un des philosophes dont l'humanité s'enorgueillit. Attaché à la communion romaine, il fut jeté en prison pour avoir refusé de prêter serment au statut relatif à la succession dont le préambule lui semblait attentatoire à la foi catholique. La défense de Morus fut aussi noble que belle, et avec une douceur et une fermeté toutes chrétiennes, il repoussa les témoignages calomnieux basés sur de prétendues conversations confidentielles que quelques hommes avaient l'infamie de venir révéler aux juges. Mais, comme Morus ne voulut abandonner aucune de ses croyances, et qu'au contraire il profita de cette occasion solennelle pour les professer publiquement, il fut condamné au supplice des traîtres, commué en celui de la décapitation, qu'il subit avec la plus grande fermeté, le 7 juillet 1535.

Les crimes vont désormais se succéder dans la vie

de Henri VIII, et la première grande victime qui se présente après Morus est la propre femme du roi, cette Anne Boleyn pour laquelle il avait répudié l'irréprochable Catherine. La mort naturelle de la reine répudiée, qui arriva en 1536, semblait assurer à la jeune épouse de Henri la tranquille jouissance d'un rang qu'elle occupait depuis quatre ans, lorsqu'une horrible tempête éclata dans le sein du roi. L'orage fut-il suscité par une véritable jalousie? cette jalousie fut-elle un masque dont l'habile Henri se servit pour cacher un nouvel amour? cette question reste encore aujourd'hui sans solution. Quoi qu'il en soit, la malheureuse Anne se vit accusée d'adultère et conduite prisonnière à la Tour, où elle dût être mise en jugement. En entrant dans le lieu de sa détention, elle murmura cette courte et touchante prière : « O mon » Dieu! secourez-moi, vous qui savez que je suis » innocente de ce dont on m'accuse. » On plaça près de la prisonnière des femmes chargées d'épier les convulsions de sa douleur, et sur le témoignage de ces misérables, les cris d'un cœur blessé lui furent imputés à crime. Elle se vit interrogée sans respect par des hommes qui, quelques jours auparavant, l'auraient servie à genoux, et leur manque d'égards dut lui montrer que le procès qu'on lui in-

tentait n'était qu'une vaine formalité, et que sa condamnation était prononcée d'avance. Enfin elle fut déclarée coupable de haute trahison, ainsi que son frère, le comte de Rochefort, Henri Norris, gentilhomme de sa garde-robe, Francis Weston et William Bereton, tous deux gentilshommes de la Chambre privée, et Mark Smeaton, musicien. Tous nièrent fermement qu'ils fussent coupables, à l'exception de Smeaton, que probablement on gagna par une promesse de pardon.

Trente-six heures environ après s'être entendu lire sa sentence, et pendant l'exécution de son frère, Anne Boleyn fut encore obligée de subir un jugement qui annula son mariage et déclara illégitime sa fille Élisabeth.

C'était la dernière goutte du calice d'amertume que devait boire la malheureuse reine. A partir de ce moment, elle montra le plus grand calme, et attendit avec tranquillité la mort que son barbare époux lui faisait subir. Lorsqu'elle fut montée sur l'échafaud, elle adressa à ceux qui l'entouraient une courte allocution, attestant à la fois son innocence et la paix de son ame : « Bon peuple chrétien, je » suis venue ici pour mourir conformément à la » loi; la loi m'a condamnée à mort, et c'est pour- » quoi je ne dirai rien contre cette sentence. Je ne

» suis venue ici pour accuser personne, ni pour » rien dire sur ce dont je suis accusée. Je prie Dieu » de protéger le roi et de lui accorder un long » règne sur vous; car jamais il n'exista prince plus » noble et plus miséricordieux; il a toujours été pour » moi un seigneur plein de noblesse et de bonté. » Si quelqu'un veut se mêler de ma cause, je l'en- » gage à en porter un jugement charitable. C'est » ainsi que je prends congé du monde et de vous, » et je vous conjure tous de prier pour moi. » Après avoir prononcé ces mots, elle ôta elle-même son chapeau et sa collerette, et répétant plusieurs fois : « Jésus-Christ, je te prie de recevoir mon » ame, » elle s'agenouilla, et reçut le coup fatal.

Les noces de Henri VIII et de Jeanne Seymour furent publiquement célébrées le 22 mai 1536, trois jours seulement après cette sanglante exécution. La nouvelle reine jouit peu de temps du trône dont un cadavre était le marchepied, et elle mourut un an et demi après son mariage en donnant le jour à un fils qui fut depuis Édouard VI.

Comme nous l'avons dit précédemment, Henri s'était séparé de l'Église romaine sans repousser sa doctrine; aussi fit-il poursuivre avec la plus grande rigueur les luthériens et les autres hérétiques. Thomas Cromwell, qui, d'ancien secrétaire de Wolsey,

était devenu premier ministre, fut élevé à la dignité de vice-gérant du roi, pour l'administration de la justice dans les causes ecclésiastiques. Son pouvoir était immense, et le premier essai qu'il en fit fut la suppression progressive de différentes classes de maisons religieuses et la saisie de leurs biens qui formaient alors une grande partie des propriétés territoriales du royaume. Les couvents étaient devenus l'asile de la mollesse et de l'oisiveté, et si quelques ordres avaient échappé à des vices si éloignés de leur institution, c'était à leur pauvreté qu'ils avaient dû cet avantage : on n'osa pas d'abord frapper les plus riches pourtant. Cromwell sentit qu'un appui lui était nécessaire dans l'audacieuse réforme qu'il tentait, et un acte du parlement prononça la dissolution de toutes les maisons religieuses des deux sexes dont le revenu n'atteignait pas 200 livres sterling (environ 3,000 francs de notre monnaie). Par le même acte, le parlement accorda au roi la confiscation des biens de toutes ces maisons.

Ces monastères s'élevaient à trois cent soixante-seize. Le nombre des religieux qu'ils contenaient était probablement de six à sept mille ; ce qui représentait un nombre à peu près égal de serviteurs, ouvriers et fermiers. 100,000 livres sterling (2,500,000 francs environ) entrèrent par la confis-

cation dans les coffres du roi, et furent ajoutées au revenu de la couronne.

Le mécontentement passa des moines au peuple, et Cromwell eut tout à craindre lorsqu'il obligea les curés à proclamer « que le pouvoir usurpé de » l'évêque de Rome n'était pas fondé sur la loi de » Dieu, à s'abstenir de vanter le pouvoir des reli- » ques, des images et des pèlerinages, et enfin à » exhorter le peuple à apprendre aux enfants l'O- » raison dominicale, le Credo et les dix comman- » dements de Dieu en anglais. »

L'insurrection commença d'abord dans la province de Lincoln, où avaient eu lieu les premières persécutions religieuses; mais le premier corps des insurgés, qui se montait à vingt mille hommes, se dissipa sans avoir fait presque aucune résistance. D'autres révoltes éclatèrent dans le Cumberland, le Westmoreland et le comté de Lancaster, et les révoltés donnèrent à leur entreprise le nom de « Pèlerinage de la grâce. » Des prêtres marchaient avec les insurgés qui disaient s'être soulevés pour l'amour de Dieu, la conservation de la personne du roi, l'épuration de la noblesse et l'expulsion des mauvais conseillers, et prenaient pour signe de ralliement la croix de Jésus-Christ. Plusieurs places fortes tombèrent entre leurs mains, et le roi

fut obligé de marcher en personne contre eux. Enfin l'insurrection s'éteignit autant par l'inhabileté de ses chefs que par les mesures vigoureuses du roi et du vice-gérant ; et les confiscations des biens ecclésiastiques recommencèrent avec une nouvelle rigueur.

Henri s'occupa alors de rédiger une profession de foi de l'espèce de religion neutre qu'il avait établie, et il la sanctionna par une pénalité sanguinaire. Dans cet acte, qui interdit aux laïques la communion sous les deux espèces, il prohibe le mariage des prêtres, et déclare obligatoire la confession auriculaire, en même temps qu'il parle avec force de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, et condamne complètement la doctrine des luthériens.

A quelque temps de là, le ministre Cromwell fut accusé de haute trahison et d'hérésie en plein parlement. On refusa d'entendre sa défense, et ce seul fait suffit pour montrer la fausseté des motifs sur lesquels on basa son accusation. L'exécution de Cromwell suivit de près son jugement ; et le peuple, et surtout les catholiques, manifestèrent la plus grande joie de la chute d'un homme qu'ils détestaient.

Après la mort de Jeanne Seymour, le monarque anglais resta veuf pendant plus de deux ans, et au

bout de ce temps il épousa la princesse Anne de Clèves. On dit que, trompé sur sa beauté par le portrait qu'il avait reçu, Henri ne put réprimer l'aversion que sa vue lui inspira, et qu'il l'exprima dans les termes les plus grossiers. Enfin, au bout de quelques mois, ne pouvant vaincre sa répugnance, il fit annuler son mariage par un parlement servile; et la princesse, qui semble avoir consenti à cet acte, vécut encore seize ans en Angleterre, où elle recevait de la munificence de son époux une pension annuelle de 3,000 livres sterling (75,000 francs environ).

Henri n'avait guère de doutes sur la validité de ses mariages ou sur la fidélité de ses femmes que lorsqu'une nouvelle passion lui faisait désirer de s'en défaire. Cette fois, ses yeux s'étaient tournés vers lady Catherine Howard, parente de la malheureuse Anne Boleyn, et il l'épousa le 8 août 1540, quinze jours environ après la rupture de son mariage avec Anne de Clèves.

Peu de temps après cette union, Henri reçut de tels renseignements sur la vie dissolue qu'avait menée Catherine avant son mariage, qu'il ordonna une enquête sur sa conduite. Les preuves furent foudroyantes, et la malheureuse reine fut exécutée à la Tour, le 14 février 1541, six mois après son mariage. Avant de mourir, elle avoua elle-même

une foule de faits honteux, et la vérité des accusations dont elle fut chargée n'a jamais été, jusqu'ici, révoquée en doute.

Deux ans et demi après la mort de Catherine Howard, Henri épousa Catherine Parr, veuve de lord Latimer. C'était une femme vertueuse et instruite, qui, au fond du cœur, était très disposée à embrasser la réforme. Elle eut la présomption d'entrer en controverse avec un maître impérieux, et Henri ordonna de préparer contre elle un acte d'accusation. Ayant appris cette nouvelle, et connaissant son implacable époux, la reine s'évanouit plusieurs fois de suite. Henri alla la visiter, et après s'être informé de sa santé : « Kate (abréviation de Catherine), lui dit-il, vous êtes un docteur. — Non, sire, répondit-elle, je voulais seulement vous distraire de vos souffrances, en vous fournissant l'occasion de faire un argument, car vous y brillez toujours. — Est-il bien vrai, mon cœur? reprit Henri ; en ce cas, nous sommes encore amis. » Et grâce à son stratagème, Catherine échappa à la vengeance du monarque théologien qu'elle ne se hasarda plus à provoquer.

L'an 1543, Henri conclut un traité d'alliance avec Charles V, et les hostilités contre la France commencèrent peu de temps après. Boulogne fut

pris par les Anglais, et l'empereur ne tarda pas à conclure, avec François Ier, une paix séparée. Enfin la guerre se termina par un traité entre les deux rois, et la France racheta Boulogne moyennant 2,000,000 de couronnes (environ 1,200,000 fr.), payables en huit ans.

Le reste de la vie de Henri fut un tissu d'atrocités contre les luthériens, contre les catholiques et contre les grands qui lui portaient ombrage. Enfin il mourut de maladie le 27 janvier 1547, dans la cinquante-cinquième année de son âge, et la trente-huitième de son règne. Plusieurs sentences de mort étaient signées et sur le point d'être exécutées; les victimes qu'elles désignaient échappèrent au supplice par la mort du tyran.

XXVIII.

Édouard VI.— Réforme religieuse.— Guerre d'Écosse.— Sommerset.— Mort d'Edouard.— Jeanne Grey.— Marie.— Mort de Northumberland.—Mariage de Marie avec Philippe II.— Insurrection de Wyatt.— Mort de Jeanne Grey. — Persécutions religieuses. — Guerre de France. — Perte de Calais.— Mort de Marie.

DE 1547 A 1558.

Henri VIII avait désigné pour lui succéder son fils unique, Édouard, issu de son mariage avec Jeanne Seymour. Le parlement confirma les dispositions du testament royal, et le jeune Édouard monta sur le trône à l'âge de neuf ans. Par le même acte, le feu roi avait nommé quinze exécuteurs

testamentaires qui formaient la régence. Lord Hertfort, l'un d'eux, fut créé duc de Sommerset, et il prit le titre de gouverneur de Sa Majesté, lord-protecteur de ses royaumes et lieutenant-général de ses armées.

Édouard était un enfant aimable, plein d'intelligence et de vivacité, dont les flatteurs exagérèrent les bonnes qualités dans d'absurdes panégyriques. Toutefois on pouvait espérer un heureux règne, si le jeune prince ne voyait pas ses vertus se changer en vices sous l'haleine empestée d'une basse adulation.

Le conseil de régence commença à gouverner en employant une douceur inconnue au dernier règne. Les prisonniers pour cause politique et religieuse furent mis en liberté, et les exilés furent rappelés en même temps qu'une juste sévérité força le clergé à l'obéissance.

Le parlement dissous par le seul fait de la mort de Henri VIII fut assemblé de nouveau le 4 novembre 1547, et il commença sa session par des bills en faveur de la réforme religieuse. On rentra peu à peu dans les limites de la monarchie constitutionnelle en abrogeant les lois promulguées par Henri au profit du pouvoir absolu, et on abolit du même coup toutes les lois portées par Henri pour des délits qu'il

qualifiait crimes de haute trahison; mais un grand nombre de rassemblements tumultueux nécessitèrent une nouvelle loi qu'on appela *riot-act* (loi des émeutes).

Bientôt on entreprit contre l'Écosse une guerre injuste et sans résultat, où il ne s'agissait de rien moins que de réunir ce royaume à l'Angleterre. Le protecteur s'était mis lui-même à la tête de l'armée, quand des cabales soulevées contre lui dans le conseil l'obligèrent à revenir en Angleterre.

Cependant la révolte fermentait sourdement. Le protestantisme avait mené de l'examen des choses religieuses à celui des choses politiques. Un grand nombre de réformes furent tentées dans l'administration, et le peuple se souleva contre elles comme il s'était soulevé contre les réformes religieuses.

Le protecteur faiblit devant le peuple qu'il craignait ; il enhardit ainsi les rebelles, et des émeutes qui éclatèrent dans différents comtés à la fois firent craindre une insurrection générale. Plusieurs troupes de révoltés, soulevées au nom du catholicisme, se rallièrent au nom de la princesse Marie, catholique zélée, qui pourtant ne semble pas avoir songé à la couronne du vivant de son frère.

La plupart des grands détestaient Sommerset, et ses collègues au conseil de régence, jaloux de son

autorité, désiraient ardemment sa chute. Circonvenu par eux, le jeune roi retira à Sommerset les pouvoirs qu'il lui avait accordés, et le lord-protecteur fut conduit prisonnier à la Tour. On lui fit son procès, et il n'obtint sa liberté qu'en payant une énorme amende qui fut suivie de la confiscation de tous ses biens-meubles et de la perte de ses places. Sommerset fut remplacé, dans l'exercice de la suprême puissance, par lord Warwick, qui lui permit de reprendre sa place dans le conseil de régence.

Cette apparence de faveur fut le signal de la perte de Sommerset, qui, le 17 octobre 1551, fut de nouveau conduit à la Tour avec la duchesse son épouse. Mis en jugement et accusé de haute trahison et de félonie, il fut acquitté sur le premier chef, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir la tête tranchée comme félon, à Tower-Hill (la colline de la Tour), le 22 janvier 1552.

Des ordonnances défendirent la célébration de la messe, et la princesse Marie ne fut pas elle-même à l'abri des persécutions qu'on exerça contre les catholiques; mais on doit bien remarquer qu'alors la tolérance était regardée comme une faiblesse condamnable, et que le gouvernement d'Édouard ne fut coupable que d'une erreur commune à tout son siècle. Du reste, le jeune monarque était protestant

zélé, et sous son règne la réforme religieuse fit d'immenses progrès ; mais de sanglantes exécutions se firent au nom du Christ et d'une religion de paix et d'amour.

On réforma le droit ecclésiastique, et le divorce fut permis pour cause d'adultère avec liberté à la partie innocente de se remarier; mais la sentence d'une cour fut déclarée nécessaire pour la dissolution du mariage.

L'an 1552, on commença à concevoir des inquiétudes sur la santé du jeune roi. Les plus habiles médecins furent appelés ; on désespéra de sauver sa vie, et les protestants, qui craignaient de se voir gouvernés par la catholique Marie, songèrent à assurer à Édouard un successeur protestant.

D'après le principe du droit héréditaire, la couronne devait appartenir d'abord aux descendants de Henri VIII, ensuite à ceux de Marguerite Tudor, reine d'Écosse, et enfin à ceux de Marie Tudor, reine de France. Sous tous les rapports, les droits d'Édouard étaient incontestables ; mais Marie et Élisabeth pouvaient être considérées comme exclues du trône par l'annulation des mariages de Henri avec Catherine d'Arragon et Anne Boleyn. De plus, Henri VIII avait désigné, pour succéder à Édouard dans le cas où celui-ci mourrait sans postérité, les

enfants de sa sœur Marie, qui après la mort de Louis XII avait épousé le duc de Suffolk. Cette dernière disposition donnait la couronne d'Angleterre à Jeanne Grey, petite-fille de la princesse Marie, qu'Édouard appela encore à lui succéder.

Les protestants respirèrent quand ce testament fut signé, et ils n'appréhendèrent rien de l'avenir, lorsque le jeune roi leur fut enlevé, le 6 juillet 1553, à l'âge de seize ans.

La place qu'Édouard occupe dans l'histoire d'Angleterre entre un tyran et une reine bigote donne un grand charme à son caractère que rehausse encore le doux éclat qui entoure le nom de la malheureuse Jeanne Grey.

Lord Northumberland, chef du conseil, cacha la mort du roi, afin d'avoir le temps de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de son testament, et Jeanne Grey fut proclamée reine deux jours après la mort d'Édouard.

Mariée depuis peu de temps à Guilford Dudley, fils de Northumberland, Jeanne était loin de désirer les honneurs auxquels elle se voyait appelée. C'était une femme religieuse, douce, bonne et fort adonnée à l'étude, chez laquelle les pensées ambitieuses trouvaient peu de place. Lorsqu'elle apprit la nouvelle de la mort d'Édouard et celle de son élévation

au trône, elle perdit connaissance, et parut aussi affectée de l'une que de l'autre ; quand elle revint à elle, elle fit valoir, d'une manière simple et naturelle, la préférence qu'on devait accorder aux deux princesses Marie et Élisabeth. Enfin on eut grand'-peine à lui faire accepter la couronne que lui léguait son royal parent.

Marie se fit proclamer reine en même temps que Jeanne, et les Anglais se rangèrent bientôt sous l'une ou l'autre bannière ; mais le plus grand nombre passa du côté de Marie, pour laquelle la populace se déclarait. On en vint aux mains, et, à la suite d'une émeute, les partisans de Marie s'emparèrent de la Tour, dont Jeanne Grey s'échappa pour rentrer au monastère de Sion, sa retraite chérie, après un règne de dix jours. Au moment de sa chute, son père, le duc de Suffolk, l'ayant exhortée à quitter la royauté avec courage, elle lui répondit avec calme : « Cet ordre m'est plus agréable » que celui qui m'a forcée contre ma volonté à » m'élever à un rang auquel je n'ai point de droits, » et pour lequel je ne me sens pas née. Je me suis » fait violence pour vous obéir ainsi qu'à ma mère ; » aujourd'hui j'agis librement, et c'est de mon » propre gré que je renonce à la royauté. »

Marie fit son entrée à Londres le 3 août 1553,

accompagnée de sa sœur Elisabeth. La première mesure de son règne fut la mise en liberté des personnes de son parti, et de quelques autres prisonniers détenus à la Tour ; après quoi le duc de Northumberland fut mis en jugement avec quelques seigneurs accusés de haute trahison qui, comme lui, furent condamnés à mort et exécutés le 22 août de la même année.

Les évêques catholiques furent rétablis dans leurs siéges, et plusieurs prélats protestants, parmi lesquels on doit citer Cranmer, archevêque de Cantorbéry, furent envoyés à la Tour pour y attendre leur jugement.

Cependant Marie adressa au peuple anglais une proclamation dans laquelle elle déclara qu'elle ne pouvait cacher sa religion, mais qu'elle n'avait dessein de contraindre aucun de ses sujets à s'y conformer, jusqu'à ce que, d'un consentement commun, on donnât d'autres ordres à ce sujet.

Un parlement déclara la validité du premier mariage de Henri VIII, et le testament de ce roi fut annulé en ce qui regardait sa succession au trône. On révoqua aussi les lois religieuses d'Édouard VI, et il fut ordonné qu'on pratiquerait le service divin usité en Angleterre pendant la dernière année du règne de Henri VIII. Tout cela n'était qu'une pré-

paration à la réunion complète avec Rome, qui devait avoir lieu plus tard.

Les catholiques désiraient ardemment voir Marie contracter une union qui éloignât du trône la protestante Élisabeth ; on chercha longtemps un époux pour la reine, et son choix se porta sur son cousin Philippe, infant d'Espagne, fils de Charles V, et son héritier présomptif. Cette alliance était un pas décisif vers l'Église romaine ; aussi apporta-t-on la plus grande prudence dans les négociations qui la précédèrent, afin de ne pas indisposer la partie protestante de la nation. Cependant le bruit du mariage projeté s'étant répandu, la Chambre des communes présenta à la reine une adresse dans laquelle elle la priait de préférer un Anglais à un étranger. Marie, irritée, répondit d'une manière hautaine; et, peu de temps après, elle épousa Philippe, au grand mécontentement de la plupart de ses sujets. Il s'ensuivit une révolte dont les chefs furent sir Thomas Wyatt, le duc de Suffolk et sir Peter Carew.

Les conspirateurs, auxquels le roi de France avait promis des secours, devaient retarder l'insurrection jusqu'à l'arrivée de Philippe ; mais leurs projets ayant été découverts, ils prirent les armes trois mois plutôt qu'ils n'avaient résolu de le faire. Pendant quelque temps, ils marchèrent de

succès en succès, et une partie des troupes royales se débandèrent et passèrent de leur côté; mais, après avoir combattu dans les provinces, les insurgés furent défaits à Londres, où Wyatt fut fait prisonnier, après avoir combattu avec un courage héroïque.

Pendant cette insurrection, Jeanne Grey et son époux furent jugés et déclarés coupables de haute trahison; et le 12 novembre 1553, lors Guilford fut exécuté à Tower-Hill. Des fenêtres de sa prison, sa malheureuse femme le vit passer la porte de la Tour pour se rendre à l'échafaud, et elle vit également rapporter son cadavre ensanglanté.

Le 12 février 1554, Jeanne monta sur l'échafaud avec un courage stoïque. Avant de mourir, elle écrivit à son père et à sa sœur des lettres admirables de calme et d'élévation d'ame. Jeanne avait dix-sept ans, et elle dit dans une phrase écrite sur son *souvenir* : « Si ma faute méritait punition, ma » jeunesse et mon imprudence étaient du moins » dignes d'excuses. Dieu et la postérité devront » m'être favorables. »

Peu de temps après, on exécuta aussi le lord Suffolk et le malheureux Wyatt, dont le noble courage se soutint jusqu'à la fin.

La bonne intelligence n'avait pas duré longtemps entre Marie et Élisabeth; la dernière avait obtenu

avec peine la permission de se retirer dans sa maison d'Ashridge, dont sa sœur la fit arracher après la défaite des révoltés.

Une partie du conseil insista sur la nécessité de faire mourir cette jeune princesse dont le seul crime était de professer une religion différente de celle de la reine. Conduite prisonnière à la Tour, Élisabeth fut interrogée sur une conspiration où elle n'avait trempé en aucune façon, puis confinée au château de Woodstock, sous la garde de sir Henri Bedington, qui se montra geolier sévère.

Peu de temps après le mariage de Marie avec Philippe, on assembla un parlement qui fut chargé de compléter le rétablissement de la religion catholique, et l'Angleterre fut solennellement réconciliée avec le saint-siége, dont elle reconnut la suprématie.

La situation d'Élisabeth devenait plus difficile de jour en jour; sa sœur, désespérée de n'avoir pas d'enfants, voulait l'exclure de sa succession, et si les protestants tournaient les yeux vers elle, les catholiques lui opposaient la jeune princesse d'Écosse, Marie Stuart.

Les persécutions religieuses lui enlevaient chaque jour quelques amis, et l'histoire de ces persécutions forme presque toute celle du règne de Marie,

qui remit en vigueur les statuts de Richard II, de Henri IV et de Henri V contre les hérétiques.

Le 28 janvier 1555, une commission s'assembla pour juger les protestants. Hooper, évêque de Glocester, et Rogers, ecclésiastique du comté d'Essex, furent ses premières victimes.

Les bornes de cette histoire ne nous permettant pas de faire mention des nombreuses exécutions qui suivirent celles d'Hooper et de Rogers, nous nous bornerons à raconter celle du premier patriarche de l'Église protestante d'Angleterre, Cranmer. Il croyait avoir désarmé la vengeance de Marie par des demandes de pardon, lorsque sans avertissement on se saisit de lui et on le livra aux flammes. Au moment de mourir, il oublia sa déplorable faiblesse, et il s'adressa en ces termes à ceux qui assistaient à son supplice : « Le grand motif qui » trouble ma conscience plus que toute autre chose » que j'aie pu dire ou faire dans le cours de ma » vie, c'est d'avoir publié des écrits contraires à la » vérité. Je les rétracte et les désavoue en ce mo» ment, comme ayant été tracés par ma main » contre la vérité, par crainte de la mort, et pour » sauver ma vie s'il était possible. Ce désaveu com» prend tout ce que j'ai écrit et signé depuis ma » dégradation, attendu qu'il s'y trouve beaucoup de

» choses fausses. Et attendu que ma main a péché » en écrivant ce qui n'était pas dicté par mon cœur, » elle sera brûlée la première quand je serai livré » aux flammes. » Cranmer ne démentit plus cette noble fermeté, et il mourut avec le plus grand courage.

Les prélats exercèrent leur influence avec succès pour empêcher l'effusion du sang dans neuf évêchés et pour y mettre des bornes dans cinq autres; et celui qui fut répandu dans ces horribles exécutions doit surtout retomber sur la tête de Marie et sur celle de son fanatique époux, qui préludait ainsi aux horreurs religieuses de son propre règne. Le total des victimes de cette persécution qui dura trois ans et demi peut être évalué à quatre cents environ, parmi lesquelles on compte plus de soixante femmes et quarante enfants.

L'an 1555, Philippe succéda à son père Charles V, qui se retira au monastère de Saint-Just, où il devait mourir sous le froc d'un moine. A partir de ce moment, Marie régna seule, et l'Angleterre ne dut plus, aux inspirations de Philippe, qu'une guerre injuste contre la France.

Cette guerre fut commencée avec vigueur par les armées combinées d'Espagne et d'Angleterre, sous le commandement de Philibert, duc de Savoie, le

général le plus renommé de son temps. Le fait le plus important de cette expédition est la célèbre bataille de Saint-Quentin, qui fut livrée le 10 août 1557, et dans laquelle la déroute des Français fut complète.

Le roi de France assembla une armée qui, sous les ordres du duc de Guise, se disposa à venger la défaite de Saint-Quentin, et à enlever aux Anglais la possession de Calais, seule place qu'ils conservassent en France. Le duc de Guise se rendit maître des avant-postes, et bientôt il vit la citadelle évacuée par la garnison anglaise, qui, ayant placé plusieurs barils de poudre sous le château, espérait le faire sauter; mais l'humidité se communiqua aux poudres, le projet des Anglais échoua, et ils furent obligés d'accepter une honteuse capitulation.

La perte de la dernière place que les Anglais possédassent en France fut pour Marie un sujet de profonde douleur; et, lorsque, peu de temps après, elle se vit près de mourir, elle disait à ceux qui l'entouraient: « Si vous ouvrez mon corps, vous trou-» verez le mot *Calais* écrit sur mon cœur. »

Marie mourut à Londres le 17 novembre 1558, à l'âge de quarante-trois ans, dont elle avait régné six. Les malheurs de sa jeunesse et le sombre

fanatisme qu'elle prit pour un véritable sentiment religieux aigrirent son caractère naturellement âpre et sauvage, et la conduisirent aux actes sanguinaires dont son règne présente le triste spectacle.

XXIX.

Élisabeth.—William Cecil.—Le protestantisme est déclaré religion de l'État à l'exclusion des autres cultes. — Paix avec la France et l'Écosse. — Prétendants à la main d'Élisabeth. —Guerre en France.—Affaires d'Écosse.—Captivité de Marie Stuart.—Mort de Norfolk et de Northumberland.—Mort de Marie Stuart.

DE 1559 A 1587.

Le régne d'Élisabeth est, sans contredit, l'une des plus brillantes périodes de l'histoire d'Angleterre. Heureusement douée des qualités qui forment les grands princes, cette femme extraordinaire les augmenta au milieu des adversités de sa jeunesse, et si l'on peut reprocher quelques taches à son ca-

ractère, elles appartiennent à sa vie privée, et eussent été à peine remarquées dans un roi.

Quelque opinion que l'on eût conservée de la légitimité d'Élisabeth, elle monta sur le trône sans obstacle, le 17 novembre 1658, à l'âge de vingt-cinq ans environ.

Quelques amis lui avaient été fidèles dans le malheur, et parmi eux on doit citer sir William Cecil, qui fut nommé Secrétaire d'État, et dont elle suivit les avis pour la nomination de son conseil. Cecil était un homme habile; il avait été secrétaire d'Édouard VI, et une partie de la bonne administration qui distingue le règne d'Élisabeth doit lui être attribuée. Il est plus connu dans l'histoire sous le titre de lord Burleigh, que lui conféra sa souveraine; et nous le lui donnerons dans notre récit. On conserva les plus habiles des conseillers catholiques de Marie, et on leur adjoignit huit nouveaux collègues qui furent choisis dans les rangs des protestants.

Élisabeth était protestante, et, après quelques précautions, elle déclara publiquement sa religion destinée à devenir la religion de l'État. Un parlement fut convoqué à l'effet de régler les choses du culte. L'Angleterre passa du catholicisme à la ré-

forme, non à la réforme de Luther, mais à une sorte de moyen terme entre les deux religions, qui est ce qu'on nomme la religion anglicane ou épiscopale. On fit revivre la plupart des actes de Henri VIII, contre l'autorité du pape, et l'on y ajouta ceux d'Édouard VI, en faveur du culte réformé. Enfin on abolit l'usage public du catholicisme et de tous les cultes dissidents.

Lorsqu'on eut réglé ces choses à l'intérieur, on songea à s'assurer la paix au dehors, c'est à dire avec la France et l'Écosse. D'abord la reine d'Angleterre demanda la restitution de Calais, et comme la France ne voulut pas y consentir, on arrêta que le roi de France en conserverait la possession pendant huit années; mais qu'à l'expiration de ce délai elle serait rendue à Élisabeth, à laquelle, en cas de non-exécution du traité, on paierait un dédit de 500,000 couronnes (8,000,000 environ). Il était évident que la ville ne serait jamais rendue, et cet article n'était fait que pour amuser les espérances du peuple. La paix avec l'Écosse fut conclue par le même traité, signé à Cateau-Cambrésis ; mais le ministre Cecil ne fomenta pas moins la révolte au sein de ce dernier royaume, qu'il désirait réunir à l''Angleterre.

La couronne d'Écosse était désormais sur la tête

d'une jeune femme de dix-huit ans, Marie Stuart, à jamais célèbre par ses malheurs et sa beauté; Marie avait été dauphine de France, et le roi son beau-père lui avait imprudemment fait prendre le titre de reine d'Angleterre, auquel elle avait des droits aux yeux de ceux qui ne reconnaissaient pas la légitimité de la naissance d'Élisabeth. Marie était catholique, les catholiques anglais l'opposaient à la reine; et lorsque des jalousies de femme vinrent se mêler à ces motifs d'irritation, on put prédire la perte de la plus faible des deux ennemies.

La nation anglaise désirait vivement le mariage de sa reine, à laquelle le parlement adressa plusieurs requêtes à ce sujet; mais la fière Élisabeth redoutait de se donner un maître, et si elle ne refusa pas formellement de se soumettre aux désirs de la nation, ses réponses furent toujours dilatoires et évasives. Cependant de nombreux prétendants à sa main se présentaient, et selon que sa politique le lui dictait, elle leur laissait plus ou moins d'espérance. Le premier de tous fut Philippe II, roi d'Espagne, veuf de la reine Marie; après lui vint Charles d'Autriche, fils de l'empereur Ferdinand; puis le roi de Suède, Éric; Adolphe, duc de Holstein; et enfin le comte d'Arran, dont le père était héritier présomptif de la couronne d'Écosse.

Ce ne furent pas seulement les princes étrangers
i prétendirent à la main d'Élisabeth, quelques
glais osèrent élever les yeux jusqu'à leur souve-
ne. Le premier de tous fut William Pickering,
e plus fameux fut Robert Dudley, plus connu
le nom de comte de Leicester, qui, devenu fa-
v de la reine, eut sur elle une puissante influence,
e ommença la longue suite de favoris dont le
d nier fut le malheureux Essex.

Mais toutes ces misérables intrigues, dans les-
uelles la coquetterie féminine fut égalée et peut-être surpassée par la bassesse de vulgaires ambitieux, doivent céder la place à des tableaux plus dignes de l'histoire, où il ne s'agit plus de vanités mesquines et personnelles, mais bien des intérêts des peuples et de ceux de la religion.

Les Français étaient alors divisés en catholiques et en protestants, et les derniers avaient su se rendre redoutables, bien qu'ils ne formassent que la centième partie de la population.

Élisabeth était alliée du roi Charles IX par le traité de Cateau-Cambrésis ; elle n'en soutint pas moins en secret les protestants rebelles, auxquels elle promit 100,000 couronnes, et envoya un renfort de six mille soldats, en stipulant qu'on lui remettrait le Havre comme caution de l'argent

qu'elle promettait, et de la restitution de Calais.

Rouen fut également remis aux Anglais ; mais bientôt l'armée française, commandée par le duc de Guise, vint en faire le siége, et les Anglais furent obligés de capituler. Une foule de combats se succédèrent, et dans tous ces combats les troupes anglaises servirent d'auxiliaires aux rebelles français.

Pour fournir aux protestants l'argent qu'elle leur avait promis, la reine d'Angleterre fut obligée d'assembler un parlement qui, après lui avoir accordé le subside, promulgua une loi portant les peines les plus graves contre les catholiques. Une assemblée ecclésiastique, qui fut convoquée dans le même temps, eut mission de rédiger le symbole de croyance nationale, dont les doctrines, publiées sous l'autorité d'Édouard VI, formèrent la base.

Les guerres intestines qui déchiraient la France s'étaient enfin calmées. Charles IX demanda à Élisabeth de lui remettre la ville du Havre, et, sur le refus de la reine, cette ville fut assiégée et reprise par l'armée française.

Peu de temps après, la paix avec la France fut conclue, et le jeune duc d'Anjou, âgé de quatorze ans seulement, fut proposé comme époux à Élisabeth qui avait plus du double de son âge. Cette proposi-

tion, à laquelle on revint plusieurs fois, n'eut aucune suite. Cependant la reine d'Écosse venait de donner le jour à un fils, et Élisabeth sentit le désir d'avoir un héritier, en même temps que le parlement insistait pour qu'elle se mariât ou fixât l'ordre de succession.

Le mécontentement de la nation éclata, les obligations de la reine furent discutées avec une liberté d'expression qui alarma la cour et scandalisa les partisans du pouvoir absolu. Le manque d'argent força Élisabeth à convoquer un parlement, et la Chambre des communes refusa de voter aucun subside avant que la reine eût déclaré sa volonté de se marier ou nommé son successeur. Élisabeth était révoltée de se voir ainsi faire la loi; mais, comme les Chambres tenaient bon, elle leur fit quelques concessions, après lesquelles le subside fut voté et le parlement dissous.

De terribles évènements qui se passaient en Écosse devaient attirer toute l'attention de la reine d'Angleterre. Parmi les nombreux prétendants à sa main, Marie avait choisi un Écossais, le lord Darnley, dont les graces personnelles et l'amour l'avaient touchée; mais, en Écosse comme en Angleterre, la couronne était héréditaire aux femmes, et l'époux de la reine n'était roi que de la propre volonté de

celle-ci et du consentement des États. Darnley voulait régner, et Marie y aurait peut-être consenti si la conduite de son époux ne fût venue détruire la bonne intelligence entre eux. Darnley avait une foule de vices, parmi lesquels on doit compter l'ivrognerie et la brutalité; la jalousie vint s'y joindre, et un jour, suivi de quelques satellites, il pénétra dans l'appartement de la reine, et fit tuer, sous ses yeux, le musicien Riccio ou Rizzio, qu'il considérait comme son favori.

A quelque temps de là, Darnley périt de mort violente par l'explosion d'une mine creusée sous une maison qu'il habitait; et, comme le meurtre fut commis par des seigneurs amis de Marie, parmi lesquels se trouvait le comte Bothwell, qu'elle épousa trois mois après, la malheureuse reine fut accusée, peut-être justement, d'y avoir consenti. Des circonstances atroces avaient accompagné le crime; et peu d'heures avant l'explosion des poudres, Marie avait visité Darnley avec lequel elle semblait réconciliée, et auquel elle donna, dans cette entrevue, différentes marques de tendresse.

Les lords écossais se révoltèrent contre Marie, ils l'arrêtèrent, et bientôt elle fut envoyée prisonnière au château de Lochlevin. Le lord Murray, son frère naturel, qui était à la tête de ses enne-

mis, fut nommé régent du royaume, qu'on donna au fils mineur de Marie et de Darnley.

D'abord Élisabeth manifesta un vif ressentiment de l'outrage fait à Marie, outrage qui, suivant elle, offensait toutes les têtes couronnées. Elle envoya un ambassadeur en Écosse pour exiger la mise en liberté de la reine; mais, lorsque cette malheureuse princesse, forcée de signer elle-même son abdication, chercha un refuge dans les États de celle qui s'intitulait *sa bonne sœur*, elle y trouva une dure prison qu'elle ne devait quitter que pour l'échafaud.

D'abord la reine d'Angleterre parut assez bien disposée en faveur de la malheureuse qui s'en remettait à sa générosité, quoiqu'elle refusât de la voir avant que celle-ci se fût justifiée des crimes dont on l'accusait; mais Marie déclina la compétence du conseil auquel il lui fut ordonné de présenter son apologie, et Élisabeth déclara qu'elle ne pouvait se mêler en rien de cette affaire.

Cependant les lords ennemis de Marie furent reçus favorablement, et enfin, au mépris du droit des gens, celle qui était venue chercher avec confiance un asile en Angleterre fut faite prisonnière, et traitée non en reine, mais en coupable.

La persécution donna à Marie de nombreux partisans, parmi lesquels on doit citer le comte de Nor-

folk, qui conspira en sa faveur. Après avoir reçu une première fois sa grâce d'Élisabeth, il rentra dans des intrigues qui devaient aboutir à son mariage avec la reine prisonnière, et qui, en définitive, lui coûtèrent la vie. Nous raconterons de suite, pour plus de clarté, tout ce qui concerne la malheureuse reine d'Écosse dont la captivité ne dura pas moins de dix-neuf ans.

Ce fut le 8 mai 1572, quatre ans après l'emprisonnement de Marie, que Norfolk fut exécuté pour avoir embrassé sa cause. La reine captive était douée des charmes les plus séduisants, et c'est à eux qu'on doit attribuer la plus grande partie des conspirations qui se succédèrent, et dont le but était de lui rendre la couronne et la liberté. La reine d'Écosse avait des ennemis puissants dans le conseil et dans le parlement, et le plus redoutable de tous était peut-être le tout-puissant lord Burleigh. Ils poursuivirent sa mort avec acharnement, et d'abord Élisabeth, influencée par son favori Dudley, comte de Leicester, sembla protéger la prisonnière, ce qui n'empêcha pas que l'exécution du duc de Northumberland, autre partisan de Marie, suivit de près celle de Norfolk.

Le sort de la reine d'Écosse s'aggravait de jour en jour. On avait diminué le nombre de ses domestiques,

on avait réduit la dépense de sa table : aucun étranger ne pouvait être admis en sa présence sans une permission d'Élisabeth, et presque toute sa correspondance était interceptée. Ces douleurs, jointes à la privation d'air et d'exercice, détruisaient la santé de la royale prisonnière, sans que rien pût diminuer, d'un côté, les craintes de la reine d'Angleterre, et, de l'autre, les espérances des partisans de la reine d'Écosse, qui formaient, chaque jour, de nouveaux plans pour sa délivrance. Les conspirateurs catholiques se rallièrent à son nom ; enfin son fils et elle-même songèrent à négocier pour obtenir une liberté qui lui avait été injustement ravie. La méfiance d'Élisabeth et quelques démarches imprudentes des catholiques ruinèrent les espérances de la malheureuse reine, dont le complot de Babington acheva la perte. Il ne s'agissait plus seulement, dans ce complot, de rendre la liberté à Marie, mais bien d'assassiner la reine d'Angleterre. Burleigh tenait les fils de la conspiration, il n'essaya pas de l'étouffer à sa naissance, comme il lui aurait été facile de le faire ; il voulut que le complot devînt évident aussi bien qu'impardonnable, et lorsqu'il le découvrit, les conjurés furent arrêtés et punis de mort au nombre de quatorze.

Les conspirateurs, dont le premier but était le

rétablissement de la religion catholique, avaient écrit à la reine captive ; mais il n'a jamais été prouvé qu'elle les eût encouragés. On n'en saisit pas moins cette occasion de la perdre. Une commission fut nommée pour la juger, et les commissaires se rendirent au château de Fotheringay, prison de la malheureuse Marie, qui refusa d'abord de reconnaître leur autorité, et consentit enfin à se défendre.

Le procès qu'on intentait à Marie reposait sur plusieurs chefs d'accusation, parmi lesquels nous ne citerons que la conspiration avec les traîtres et les étrangers, pour l'invasion du royaume et la mort de la reine. Tout fut basé sur des copies de lettres écrites soit par Marie, soit par ses prétendus complices, et appuyées par les confessions de Nau et de Curle, deux de ses officiers avec lesquels on évita de la confronter, malgré toutes ses réclamations.

Marie se défendit avec courage et dignité, ce qui n'empêcha pas les commissaires de la déclarer coupable de plusieurs complots, tendant au préjudice à la mort et à la destruction de la personne de la reine. Ils ajoutèrent néanmoins que cette sentence ne dérogeait en rien au droit ou à l'honneur de Jacques, roi d'Écosse, et qu'il conserverait toujours les mêmes dignités, le même rang et le même droit que si elle n'avait pas été prononcée.

La malheureuse reine était désormais condamnée, mais il fallait encore la signature de sa rivale. Élisabeth craignait de voir retomber sur sa tête l'odieux d'une injuste condamnation, et elle différait de jour en jour de signer l'arrêt fatal. Le parlement lui présenta une pétition dans laquelle il sollicitait la prompte exécution de Marie, et la reine demanda quelque temps pour délibérer. Il était évident qu'Élisabeth désirait un évènement dont elle n'osait prendre la responsabilité. On insinua aux gardiens de la reine d'Écosse qu'ils devaient abréger la vie de leur prisonnière, et, sur leur refus, la reine d'Angleterre se décida à signer la sentence qu'elle remit au secrétaire d'État Davison, en lui disant de décider lui-même de la manière dont il en disposerait. Effrayé d'une telle responsabilité, Davison donna la sentence à lord Burleigh qui, ennemi juré de Marie et peut-être persuadé que de sa mort dépendait le salut de l'État, se hâta de la faire exécuter.

Ce fut le 7 février 1587 que le comte de Shrewsbury lut à Marie la sentence qui la condamnait à avoir la tête tranchée. Elle l'écouta avec calme; mais, quand on l'exhorta à abjurer la foi catholique et à recevoir les secours spirituels d'un prêtre protestant, elle s'y refusa et réclama l'assistance de son propre chapelain qu'on ne voulut point lui accorder.

L'exécution était fixée pour le lendemain, à huit heures du matin. Au point du jour, Marie assembla les gens de sa maison, elle leur lut son testament et leur partagea son argent et ses vêtements; après quoi, elle leur dit adieu et pria un moment avec eux. A l'heure fixée elle se rendit à l'échafaud que l'on avait dressé dans la grande salle du château : sa démarche était ferme et assurée, et, jusqu'au dernier moment, sa grace et sa majesté ne l'abandonnèrent pas. Elle harangua les assistants, pria longtemps en latin, et prononça enfin en anglais ces paroles qu'elle adressa au crucifix qu'elle tenait à la main : « Ainsi que tes bras, ô mon Dieu ! » furent étendus sur la croix, reçois-moi dans ceux » de ta miséricorde et pardonne-moi mes péchés. » Une de ses femmes lui banda les yeux, et les bourreaux la conduisirent vers le billot, où elle s'agenouilla en répétant plusieurs fois d'une voix ferme : « Seigneur, je remets mon esprit entre vos » mains ! »

Troublé par les sanglots des assistants, le bourreau manqua son coup, et la tête ne fut séparée du tronc qu'après trois coups de hache successifs; lorsque ensuite, prenant cette tête, il la montra aux spectateurs, en criant, suivant l'usage : « Vive la reine » Élisabeth ! » le ministre protestant, dont Marie

avait refusé l'assistance, répondit : « Ainsi périssent » tous ses ennemis ; » et le comte de Kent ajouta : « Ainsi périssent tous les ennemis de l'Évangile ! » Pas une autre voix ne s'éleva ; l'esprit de parti avait fait place à l'admiration et à la pitié.

Marie Stuart, reine d'Écosse et reine douairière de France, périt ainsi dans la quarante-cinquième année de son âge ; sa merveilleuse beauté et les charmes de sa personne contribuèrent peut-être plus qu'aucune autre cause à sa funeste destinée, en allumant la haine d'Élisabeth que les contemporains nous montrent aussi jalouse de ses avantages de femme que de la puissance royale qu'elle exerça avec tant de gloire.

XXX.

Élisabeth soutient les protestants de France et des Pays-Bas. Voyages de Drake.—L'invincible Armada.—Le comte d'Essex.—Mort d'Élisabeth.

DE 1564 A 1603.

Il nous faut maintenant retourner en arrière pour raconter les divers événements qui se passaient pendant la longue captivité de la reine d'Écosse.

Nous sommes restés à l'an 1564, époque où Élisabeth conclut la paix avec la France; mais ce n'était pas seulement aux protestants français que la reine

d'Angleterre prêtait secours, et les religionnaires de tous les pays étaient aussi sûrs de sa protection que les catholiques de ses États étaient certains d'être en proie à des persécutions acharnées.

Élisabeth avait fourni des secours aux protestants des Pays-Bas, et, lorsque les rigueurs de Philippe II et du duc d'Albe les forcèrent à s'exiler, la plupart d'entre eux cherchèrent un refuge en Angleterre, où ils furent reçus à bras ouverts, et où ils apportèrent leurs richesses et leur industrie en échange de l'hospitalité.

Vers le même temps, les Anglais commençaient à prendre le goût des voyages maritimes de long cours. L'Amérique était découverte depuis peu de temps, et les richesses qu'en avaient rapportées les explorateurs offraient de puissantes excitations à l'avidité et à l'ambition. L'amiral Drake se mit donc en mer, l'an 1557, avec cinq bâtiments sur lesquels il devait faire le tour du monde. Ce vaste projet fut exécuté dans l'espace de trois années, et, pendant son exécution, Drake eut plusieurs fois l'occasion de combattre les Espagnols, sur lesquels il remporta d'immenses avantages.

La reine d'Angleterre avait atteint sa quarante-huitième année, et vainement le parlement l'avait sollicitée de se marier, ou de fixer l'ordre de succes-

sion, lorsque l'amour qu'elle conçut pour son ancien prétendant, le duc d'Anjou, devenu duc d'Alençon, fit croire qu'enfin elle allait prendre une décision tant souhaitée. On ne sait trop comment expliquer l'étrange conduite d'Élisabeth en cette circonstance, si ce n'est par la crainte de se donner un maître, et par l'influence qu'avait sur elle le comte de Leicester, qui ne pouvait souffrir l'idée d'un mariage qui devait amener infailliblement sa ruine. Quoi qu'il en soit, la reine donna à son jeune fiancé les marques de l'amour le plus extravagant; puis, tout à coup, au moment où l'on devait le moins s'y attendre, leur mariage fut rompu, et le duc repartit pour la France, où les regrets de la reine semblèrent le suivre.

Le projet de mariage du duc d'Alençon et d'Élisabeth n'empêchait pas cette dernière de fomenter secrètement les troubles de France, en y soutenant les protestants, en même temps qu'elle prenait ouvertement la défense des religionnaires des Pays-Bas, auxquels elle envoya un secours de troupes commandées par son favori Leicester. Le brillant courtisan ne put tenir tête au général de l'empereur, le prince de Parme, l'un des plus habiles capitaines de son temps, et il fut obligé de retourner en Angleterre, où l'attendait le mécontentement

de sa souveraine près de laquelle il avait été accusé, non sans raison peut-être, d'avoir eu le dessein de se faire roi des Pays-Bas.

L'absence de Leicester avait laissé le champ libre à un nouveau favori, sir Christophe Hatton. L'agréable tournure de ce jeune homme l'avait fait distinguer par la reine, au milieu d'un bal que lui donnaient les élèves en droit. Elle ordonna à l'élégant danseur de se présenter à la cour, et bientôt il fut nommé capitaine de ses gardes, puis chambellan et enfin lord chancelier. On se scandalisa fort de cette dernière faveur, et les jurisconsultes refusèrent d'abord de plaider devant Hatton, qui, par son mérite, sut les ramener en peu de temps et leur prouver qu'il n'était pas au dessous de la charge dont il se voyait investi.

Les relations extérieures de l'Angleterre semblaient satisfaisantes; mais la conduite d'Élisabeth envers Philippe lui aliéna ce puissant monarque dont nous l'avons vue précédemment refuser la main. Ses marins s'étaient emparés des trésors de Philippe; ils avaient pillé et massacré ses sujets, en haute mer et en Amérique; enfin l'Angleterre avait donné des secours aux rebelles des Pays-Bas et soldé des troupes pour combattre les armées du roi d'Espagne.

Celui-ci se plaignit plusieurs fois, plusieurs fois il demanda le redressement des griefs dont il souffrait; ne pouvant obtenir satisfaction, il songea à la vengeance, et, lorsqu'il fut tranquille du côté de ses autres ennemis, il mit en mer l'invincible *Armada*, flotte formidable qui se composait de cent trente-cinq vaisseaux de guerre qui portaient dix-neuf mille soldats de marine et trente-deux mille soldats de terre.

A la nouvelle des préparatifs de Philippe, l'Angleterre s'effraya; on établit un conseil militaire pour la défense du royaume; tous les hommes de dix-huit à soixante ans furent enrôlés, on renforça la marine; enfin on se prépara pour une vigoureuse résistance. On sait comment l'invincible *Armada* fut dispersée par les tempêtes. La main de Dieu préserva l'Angleterre d'un péril auquel tous les efforts du pays n'auraient peut-être pas suffi pour le soustraire.

La dispersion de l'invincible *Armada* eut lieu l'an 1588, et ce revers, qui ruina la marine espagnole, encouragea les Anglais à de nouvelles expéditions qui amenèrent la prise de Cadix.

Élisabeth avait, on se le rappelle, soutenu les protestants de France et ceux des Pays-Bas; mais c'était au nom de ce qu'elle nommait la vraie religion,

et non à celui de la tolérance, précieuse conquète que plusieurs siècles devaient encore attendre. Les catholiques, les puritains et généralement tous ceux qui, dans ses États, professaient un culte dissident furent poursuivis avec une atroce rigueur. Les exécutions se succédèrent avec rapidité; il n'y eut sorte de vexations qu'on ne fit subir à ceux qui échappèrent à la mort, et ces persécutions durèrent jusqu'à la fin de la vie d'une femme que ses longues souffrances, sous le règne de la catholique Marie, sa sœur, auraient dû porter à la douceur pour des dissidences religieuses qui ne peuvent être considérées au plus que comme des erreurs de l'esprit. L'intolérance amena des conspirations; on fut encore obligé de sévir, et la reine, qui soupçonnait tous ses sujets catholiques, se vit détestée par eux. Lorsqu'une fois on en est venu aux partis extrêmes, il est difficile de rentrer dans les voies de la douceur, et les souverains devraient se rappeler sans cesse que le moyen le plus sûr aussi bien que le plus noble d'abattre leurs ennemis est d'employer la clémence et non une rigueur qui ne fait que les leur aliéner.

Il nous faut revenir maintenant aux intrigues de palais, puisqu'une des causes du malheur des peuples est l'influence des favoris, dont les caprices

sont le plus souvent la raison de la conduite de ceux qui les gouvernent. Leicester, rentré en grâce, était mort peu de temps après la dispersion de l'Armada, et le comte d'Essex, son beau-fils, était destiné à lui succéder. L'esprit, la jeunesse et l'adresse du comte captivèrent la reine, elle en fit son grand-écuyer et elle lui prodigua publiquement, même du vivant de Leicester, les marques de sa faveur.

Essex se montra peu reconnaissant de l'affection d'Élisabeth; il lui désobéit en plusieurs occasions, et, véritable enfant gâté, sa liaison avec sa souveraine ne fut qu'une longue suite de caprices qui amenaient sans cesse entre eux des brouilleries et des raccommodements. Essex avait été introduit dans le conseil, et, un jour, une discussion s'étant élevée pour le gouvernement de l'Irlande, il se conduisit avec un tel manque de respect, que la fière souveraine, hors d'elle-même, lui donna un soufflet. Une réconciliation apparente qui arriva à quelque temps de là ne tint pas contre de nouveaux mécontentements, après lesquels Élisabeth exila son favori de la cour, en lui assignant sa maison pour prison.

Ennuyé de cette prison, Essex essaya de la révolte; il comptait sur l'affection du peuple de Londres qui ne répondit pas à son attente; enfin, après avoir tiré l'épée, il fut forcé de se rendre à

discrétion, et vingt-quatre pairs nommés pour lui faire son procès le condamnèrent à être écartelé après avoir eu la tête tranchée. Élisabeth fit surseoir à l'exécution, dans l'espérance que le condamné demanderait sa grâce; le comte resta inflexible, et le 25 février 1601, il fut décapité, dans la trente-troisième année de son âge.

A partir de la mort du comte d'Essex, Elisabeth fut plongée dans une sombre mélancolie qui devait se terminer par sa mort. Elle ne s'occupa plus guère du gouvernement, qui roula presqu'en entier sur Cecil, fils du lord Burleigh, qui, à la mort de son père, lui avait succédé.

Cecil s'était tourné vers le roi d'Écosse, Jacques VI, héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, et depuis longtemps il entretenait avec lui des relations secrètes.

Le parlement ne cessait de tourmenter la reine pour en obtenir le redressement de différents abus, et pour qu'elle consentît enfin à fixer l'ordre de succession. L'Irlande s'était montrée mal soumise pendant tout le cours de ce règne; on y voyait chaque jour s'accroître l'esprit de révolte; tout semblait se réunir pour accabler de douleur les dernières années d'un règne si brillant. Élisabeth ne put enfin se dissimuler qu'elle avait vécu trop

longtemps, et que toute sa cour, et peut-être toute l'Angleterre, désiraient sa mort comme un affranchissement.

Accablée d'infirmités corporelles qui la réduisaient à l'état de squelette, elle avait perdu le goût de la parure, qui avait été pour elle une véritable passion. Rien ne pouvait lui plaire, et souvent on l'entendait jurer avec fureur. Atteinte d'un rhume, au mois de janvier 1603, elle quitta Westminster pour se rendre à Richemont, malgré les avis de ses médecins. La mort de la comtesse de Nottingham, son amie, vint encore accroître sa mélancolie. Elle ne parla plus guère, et, lorsqu'elle le fit, elle sembla choisir de préférence les plus tristes sujets de conversation. Cet état dura plus de deux mois, au bout desquels elle demeura quelques heures comme morte. Dès qu'elle eut repris connaissance, elle fit apporter des coussins qu'on étendit sur le plancher. Elle s'y assit, frappée de l'idée que, si elle se couchait dans un lit, elle ne se releverait plus. Elle resta ainsi pendant dix jours, et l'on eut toutes les peines du monde à arracher d'elle quelques mots sur son successeur; enfin elle désigna son cousin le roi d'Écosse, et mourut quelques heures après cette déclaration. Les lords du conseil firent immédiatement proclamer que Jacques VI, roi d'É-

cosse, était désormais souverain de l'Angleterre, tant par son droit de succession que par le choix de la feue reine.

Élisabeth peut être comptée parmi les plus grands monarques qu'ait eus l'Angleterre. La tranquillité qu'elle maintint dans ses États, durant un règne de plus d'un demi-siècle et dans un temps où les nations voisines étaient en proie à la guerre civile, atteste la sagesse et la vigueur de son gouvernement. L'accroissement de la puissance maritime et commerciale du royaume fut immense sous ce règne, de nombreux encouragements furent donnés aux sciences, aux lettres et aux arts, et nous ne voyons guère d'autres reproches à adresser à cette femme vraiment grande que la mort de Marie Stuart, ses faiblesses et les persécutions religieuses qui doivent être en partie attribuées à l'erreur de son temps, puisqu'on les voit se répéter, dans presque tous les États de l'Europe, soit contre les catholiques, soit contre les protestants, selon le culte professé par le souverain.

Nous ne quitterons pas l'époque où régnèrent les princes de la maison de Tudor, sans jeter un coup d'œil sur l'état des sciences, des arts et de la littérature pendant ce laps de temps. L'ère moderne avait commencé vers l'époque de l'avènement de

Henri VII, et la plus puissante de ses manifestations était le protestantisme, qui devait éminemment contribuer au changement de la société, et faire sentir son influence dans les lettres, aussi bien que dans la constitution politique.

A l'avènement de Henri VII, l'Angleterre, fatiguée de la guerre des deux roses, semblait sommeiller, et c'est à peine si, sous le règne de ce prince, elle retrouva assez de force pour s'occuper un peu d'améliorations politiques.

Sous les Tudor, la bourgeoisie s'enrichit, et les barons que nous avons vus si puissants perdirent presque toute leur importance; mais ce ne fut pas encore au profit du parlement que les rois craignaient, et qui ne fut que rarement assemblé.

La littérature du moyen-âge, ce qu'on nomme la littérature catholique, n'existait plus, et jamais son développement n'avait été très brillant en Angleterre; et la suppression des couvents, que nous avons signalée sous le règne de Henri VIII, et qui continua sous Édouard VI, n'enleva rien aux lettres et aux arts; car, depuis longtemps, les couvents n'étaient plus l'asile de l'étude, mais bien le repaire de la mollesse et de l'oisiveté.

Le réveil de la littérature commença par la scolastique religieuse, et Henri VIII lui-même écrivit,

en latin et en anglais, plusieurs livres de polémique et de théologie. Knox, le réformateur de l'Écosse, est aussi cité parmi les auteurs de ce siècle, quoiqu'on n'ait guère de lui que des traductions de psaumes.

Outre ses compositions théologiques, Henri VIII a laissé un assez grand nombre de pièces de vers; il cultivait aussi la musique avec succès, et il composa des messes et quelques chants profanes. Son règne nous présente le poète Surrey, auquel on doit des poësies anglaises jetées dans le cadre italien, et dont la forme est empruntée surtout à Pétrarque. Thomas Morus, dont nous avons vu le supplice sous le règne de Henri VIII, fut à la fois philosophe, poète et prosateur; mais la plupart de ses ouvrages, étant écrits en latin, ne font pas partie de la littérature anglaise.

Édouard VI, qui mourut à seize ans, est aussi compté parmi les écrivains de l'Angleterre, pour un journal écrit de sa main, où il tenait note de tout ce qui lui arrivait jour par jour, et l'on a de Marie, qui lui succéda, un recueil de lettres assez médiocres en anglais et en latin.

Ce n'est guère qu'au règne d'Élisabeth qu'apparaît véritablement la poésie anglaise moderne, et c'est Spencer qui ouvre son temple par un poème

allégorique intitulé *la Reine des fées* (*The Fairie queen*), dont la forme est calquée sur les poèmes italiens du Tasse et de l'Arioste.

Mais l'Angleterre allait voir apparaître le plus grand génie des temps modernes peut-être, l'immortel Shakspeare, dont la véritable supériorité, longtemps contestée, est aujourd'hui reconnue par toutes les nations civilisées. Outre son théâtre que tout le monde connaît, Shakspeare a laissé des sonnets justement admirés.

Un grand nombre d'autres auteurs dramatiques vécurent dans l'époque que nous venons de parcourir; mais, parmi eux, nous ne citerons guère que Beaumont, Fletcher et Ben Johnson, dont on lit encore quelques pièces avec plaisir.

La musique fut très cultivée à la cour depuis le règne de Henri VIII, et les contemporains d'Élisabeth nous apprennent que cette reine était passionnée pour elle aussi bien que pour la danse; mais la peinture, alors si florissante en Flandre et en Italie, ne devait naître que plus tard en Angleterre, et, pour de simples portraits, on était obligé d'avoir recours aux artistes étrangers, parmi lesquels nous citerons Holbein, auquel la Grande-Bretagne doit le portrait de plusieurs personnages historiques.

Le siècle d'Élisabeth fut aussi celui des expéditions maritimes, et, sous son règne, l'Amérique vit s'établir la colonie anglaise de la Virginie qui devait bientôt devenir florissante.

XXXI.

Avènement des Stuarts.— Jacques Ier.— Conférence d'Hampton - Court. — Mésintelligence du roi et du parlement. — Conspiration des poudres. — Favoris de Jacques, Rochester et Buckingham.— Le chancelier Bacon.— Projet de mariage du prince de Galles avec l'infante d'Espagne et avec la princesse française Marie-Henriette.— Mort du roi.

DE 1603 A 1625.

Quoique fils de Marie Stuart, Jacques Ier était protestant, et cette circonstance contribua puissamment à le faire asseoir sans opposition sur le trône d'Angleterre. Son avènement fut populaire; mais, lorsqu'il arriva dans son nouveau royaume, le peu de grace de sa personne indisposa ses sujets, qui ne

tardèrent pas à s'apercevoir que leur roi serait toujours un étranger parmi eux.

Les premiers actes de Jacques décelèrent son antipathie pour la reine défunte que le peuple anglais révérait; ils montrèrent également sa partialité pour les Écossais, anciens ennemis du peuple anglais; enfin la précipitation avec laquelle il ordonna l'exécution d'un coupable fit craindre un règne tyrannique.

Cependant Cecil restait ministre, quoiqu'il eût pour ennemis les courtisans du roi, jadis disgraciés par Élisabeth; ils ourdirent une conspiration pour le renverser, et des catholiques et des puritains (secte protestante dissidente répandue surtout en Écosse) mécontents se réunirent à eux. La conjuration, dans laquelle il ne s'agissait de rien moins que de s'emparer de la personne du roi pour l'obliger à renvoyer ses ministres, fut découverte par ces derniers. On arrêta les conspirateurs, on leur fit leur procès, et ils furent condamnés à la peine de mort, que quelques uns subirent.

Cette conspiration redoubla la défiance que les catholiques et les puritains inspiraient au nouveau monarque. Chaque jour, ceux-ci l'accablaient de pétitions pour obtenir la tolérance de leurs cultes proscrits par Élisabeth; enfin une conférence fut

indiquée à Hampton-Court, et le roi, qui se piquait de théologie, y argumenta lui-même contre les puritains. Cette conférence n'eut aucun résultat, et Jacques s'y montra zélé défenseur de la religion anglicane, qui fut de nouveau déclarée religion de l'État.

Peu de temps après l'assemblée d'Hampton-Court, le parlement fut convoqué ; et, au lieu de la soumission qu'en avait attendue le roi, il manifesta une puissante opposition, et, dès l'abord, il exprima son mécontentement de ce que Jacques avait réglé seul des matières qu'il considérait comme de son ressort. Les murmures des catholiques et des puritains appelèrent des mesures qu'ils qualifièrent du nom de persécutions, et quatre-vingts catholiques environ, ayant à leur tête Robert Catesby, homme d'une naissance illustre, songèrent à se défaire d'un seul coup du roi, de la famille royale et des représentants de la nation.

Ils commencèrent d'abord à creuser une mine sous le palais de Westminster ; puis, trouvant une cave à louer sous la salle même des séances du parlement, les conjurés s'en emparèrent et ils y placèrent trente-six barils de poudre, auxquels l'un d'eux devait mettre le feu au moment même où le parlement y serait réuni pour son ouverture. Tout

avait été conduit avec le plus grand secret, et cet horrible complot aurait eu sa pleine exécution si le lord Mounteagle, membre du parlement, ne se fût trouvé, par hasard, beau-frère d'un des conjurés. Une lettre anonyme fut écrite à ce gentilhomme pour l'engager à ne pas se rendre au parlement le jour de l'ouverture de la session; lord Mounteagle porta la lettre au secrétaire d'État; on avait quelques soupçons, et comme il restait plusieurs jours avant l'ouverture de la session, tout fut découvert; et quelques uns des conspirateurs, dont on s'empara, furent mis en jugement, condamnés et exécutés.

Cependant Jacques ne faisait aucun progrès dans l'estime et l'affection de ses sujets. Son inapplication aux affaires et son amour de la dissipation provoquaient des remontrances et des plaintes qui ne l'empêchaient pas de passer presque tout son temps à la chasse, à la table ou à des combats de coqs, pour lesquels il était passionné.

La reine Anne de Danemarck, son épouse, n'était pas plus populaire; elle était, comme lui, livrée tout entière aux plaisirs, et les yeux des Anglais se tournaient vers Henri, prince de Galles, qui, à peine entré dans l'adolescence, annonçait les plus heureuses qualités.

Cependant le monarque, qui ne semblait occupé que

de choses frivoles, avait à cœur de réunir en un seul royaume l'Angleterre et l'Écosse; mais, en formant ce dessein vraiment politique et dont lui-même ne comprenait probablement pas toute la portée, Jacques ignorait la force du préjugé national, et le mot d'union fut accueilli avec une égale horreur par les Anglais et par les Écossais. Les premiers le considérèrent comme un appel fait à leurs pauvres voisins de venir fondre sur le territoire anglais; tandis que les seconds y attachèrent l'idée d'une sujétion que leur fierté repoussait.

Les parlements des deux pays se trouvèrent donc également opposés à ce projet, et tout ce qu'on en put obtenir fut le rappel des lois hostiles et l'abolition des douanes et des tribunaux établis sur les frontières. La naturalisation des Anglais et des Écossais dans les deux pays ne put être arrachée au parlement d'Angleterre, et, pour l'établir, Jacques fut obligé de recourir à une décision des cours de justice.

Les dépenses du roi et de la reine étaient excessives, le trésor était épuisé, le ministre Cecil ne savait comment faire face à des dettes énormes; et Jacques, qui avait prorogé le parlement pendant deux années successives, se vit obligé de le convoquer en 1610. D'abord Cecil proposa de nouvelles lois de fi-

nance; puis il demanda un secours immédiat de 600,000 livres sterling (15,000,000 environ), une addition annuelle de 200,000 livres (environ 5,000,000) au revenu du roi; enfin il exhorta le parlement à faire connaître ses griefs et il promit que la libéralité du roi serait mesurée à celle qu'on montrerait à son égard. Toutes les mesures du ministre échouèrent par l'opiniâtreté du roi et du parlement, cette assemblée fut dissoute le 31 décembre 1610; et on eut recours aux emprunts et à la vente d'une portion des terres de la couronne. Cecil mourut accablé de chagrin, et sa mort fut suivie de celle du prince Henri, héritier présomptif de la couronne, qui fut enlevé par une fièvre maligne dans la dix-neuvième année de son âge. Il ne restait au roi que deux enfants, Charles, son fils puîné, et la princesse Élisabeth, qui épousa Frédéric, comte palatin du Rhin.

Nous avons vu la reine Élisabeth et l'Angleterre gouvernées par les caprices des favoris; la hideuse plaie du favoritisme ne devait pas disparaître à sa mort. Le premier mignon de Jacques fut Robert Carr, qui dut sa fortune à une chute qu'il fit dans un tournoi. La pitié du roi devint de l'affection, et le favori fut créé successivement baron Branspeth, vicomte Rochester, chevalier de la Jarretière, et enfin comte de Sommerset.

La vente des terres et les emprunts auxquels on avait eu recours n'étaient que de faibles palliatifs à la gêne. Un nouveau parlement fut convoqué l'an 1614. Il fit, dès l'abord, éclater son mécontentement. Jacques lui ordonna impérieusement de voter les subsides dont il avait besoin, et cinq membres de l'opposition furent envoyés à la Tour, sans que le parlement se laissât fléchir. Pour se procurer de l'argent, on eut recours à divers expédients, et, entre autres, à la vente des charges.

Parmi les charges vendues se trouvait celle d'échanson, qui fut achetée par George Villiers. Heureusement doué de graces extérieures, ce jeune homme attira l'attention du roi; il devint bientôt favori, et son élévation amena la disgrace du comte de Sommerset, qui fut accusé des crimes les plus odieux et condamné presque sans preuves.

Au milieu de toutes ces intrigues, ce n'est pas sans honte et sans douleur qu'on trouve le nom de François Bacon, l'un des esprits les plus éminents dont s'honore l'Angleterre; mais dont le caractère fut, on doit le dire, bien au dessous de son intelligence. L'an 1617, Bacon, qui, depuis longtemps, était aux affaires, reçut les sceaux et le titre de chancelier. Cette place fut pour lui une source de richesses; il se permit le plus honteux trafic des grâ-

ces et même de la justice, et il fut enfin accusé et condamné par le parlement.

L'Irlande fermentait sourdement; sa population était catholique; on voulait la soumettre au culte anglican; c'en était assez pour la pousser à la révolte, et la lutte qui s'était allumée du temps d'Élisabeth n'est pas encore éteinte de nos jours. Le sang coula en plusieurs rencontres; mais les malheureux Irlandais étaient trop faibles et en trop petit nombre pour obtenir le libre exercice de leur culte. Une partie du pays fut dépeuplée par les émigrations, et on résolut d'envoyer dans l'Ulster des colons anglais entre lesquels on partagea le territoire. Ce fut l'occasion de la création des baronnets, dont on institua le titre pour avoir un moyen de faire de l'argent; mais deux cents de ces titres qu'on mit en vente ne produisirent pas les sommes qu'on en avait attendues.

Jacques songea à marier le prince royal, et il tourna les yeux vers l'infante d'Espagne, dont il destinait la dot à couvrir ses plus pressants besoins. On tint d'abord la négociation secrète, mais le bruit s'en étant répandu, les communes adressèrent au roi une pétition dans laquelle elles le suppliaient d'abandonner tout projet d'alliance avec une cour catholique. On n'en conclut pas moins un traité se-

cret qui assurait ce mariage, et sur les instances du roi d'Espagne les catholiques d'Angleterre jouirent d'un peu plus de liberté.

Bientôt on apprit que le prince de Galles et le duc de Buckingham étaient arrivés en Espagne, où l'impudence et la maladresse des deux coureurs d'aventures rompirent le mariage projeté. En traversant la France, Charles devint amoureux de Marie-Henriette, la plus jeune des filles de Henri IV, et peu de temps après son retour en Angleterre, Jacques envoya demander pour son fils la main de cette princesse. Elle lui fut accordée; mais on stipula que le mariage se ferait en France et que le contrat serait ratifié en Angleterre sans aucune cérémonie religieuse. La princesse et sa suite devaient avoir le libre exercice de leur religion ; enfin les enfants durent être confiés à la surveillance de leur mère jusqu'à l'âge de treize ans.

Ce mariage dut être conclu immédiatement, et Buckingham avait reçu l'ordre d'amener en Angleterre la jeune princesse, que le duc de Chevreuse épousait au nom de Charles, lorsque Jacques mourut le 6 avril 1625, au bout de quatorze jours de maladie, dans la cinquante-neuvième année de son âge et la vingt-troisième de son règne.

Si Jacques eût été destiné à la vie privée, c'eût

été peut-être un homme estimable et instruit ; mais il manquait des qualités nécessaires à un roi, et ce ne fut qu'un pédant vaniteux et bavard. Ses prodigalités et son incurie accélérèrent la marche de la révolution qui se préparait et dont son malheureux fils fut une des premières et des plus illustres victimes.

QUATRIÈME PARTIE.

XXXII.

Charles Ier. — Commencements de la révolution. — Premier parlement. — Second parlement. — Accusation de Buckingham. — Troisième parlement. — Bill des droits. — Assassinat de Buckingham. — Strafford. — Laud. — Poursuites contre les pamphlétaires. — Hampden. — État de l'Écosse. — *Court-Parlement*. — Guerre d'Écosse. — Cinquième parlement.

DE 1625 A 1640.

Charles Ier était dans sa vingt-cinquième année lorsqu'il monta sur le trône, et le premier acte de son règne fut la conclusion de son mariage avec la princesse Henriette-Marie. Buckingham, qui de favori de Jacques Ier, était devenu favori de son suc-

cesseur, alla chercher la reine à Paris, et Charles vint la recevoir à Douvres, à la tête de la noblesse anglaise. Mais pour faire bien comprendre les évènements qui vont suivre, il nous faut d'abord exposer l'état de l'Angleterre au moment où Charles monta sur le trône.

C'était le temps où, sur le continent, la royauté absolue s'élevait de tous côtés sur les ruines de la féodalité; mais c'était aussi le temps où la bourgeoisie commençait à acquérir une importance qui devait s'accroître chaque jour. La constitution anglaise, plus démocratique que celle des autres nations européennes, donnait un caractère différent à sa révolution, et la bourgeoisie, s'élevant à côté de la féodalité plutôt que sur ses ruines, y devait bientôt fouler aux pieds une royauté sans appui. Charles avait été de bonne heure frappé de l'éclat qui entourait les souverains du continent; il désirait se voir, comme eux, placé haut au dessus de tous ses sujets, et il voulut saisir le pouvoir absolu au moment même où la nation, fatiguée d'un règne sans éclat et mesquinement tracassier, songeait à restreindre la prérogative royale.

L'état du pays était prospère, le commerce et l'industrie se développaient rapidement, et les prodigalités du roi et des courtisans les avaient rendus

débiteurs de la bourgeoisie, entre les mains de laquelle se trouvaient presque tous les capitaux. Mais qu'étaient pour elle ces richesses sans la certitude de les conserver, sans une place dans l'État pour les représentants de ceux qui les possédaient? En droit, la Chambre des communes occupait bien cette place; mais elle ne la possédait pas en fait, et jusque-là elle n'avait pas cherché à la conquérir. Le temps était venu où les communes allaient prendre leur rang; car elles étaient désormais plus intelligentes de ce que voulait la nation, elles étaient plus la nation que le roi et les lords.

Dès qu'il fut roi, Charles convoqua un parlement, et les deux pouvoirs se trouvèrent en présence, sans que ni le roi ni les représentants du peuple ni ceux de l'aristocratie se fussent bien nettement expliqué leurs prétentions respectives.

A l'ouverture de la session, la Chambre des communes porta ses regards sur le gouvernement tout entier. Ce fut d'abord la religion dont elle s'occupa, et elle ne demanda rien moins que l'extinction du culte catholique que Charles avait promis de tolérer en épousant une princesse de cette communion. Vint ensuite le vote des subsides; la Chambre n'accorda pas la moitié de la somme que demandait le roi, et bientôt, sous prétexte d'une

épidémie qui régnait à Londres, le parlement fut ajourné pour se réunir à Oxford.

La résistance des communes fut à Oxford ce qu'elle avait été à Londres, et Charles qui, pendant quelque temps, l'avait supportée avec patience, dans l'espoir d'en obtenir les subsides qui lui étaient nécessaires, Charles s'indigna, dit qu'il saurait bien gouverner seul, et le parlement fut dissous.

Six mois après, un nouveau parlement devint nécessaire. Allant plus loin que le premier, il accusa le duc de Buckingham, ministre et favori du roi. L'attaque fut violente. On ne put convaincre le favori d'aucun crime; mais les poursuites continuèrent, et Charles, espérant y mettre fin, fit emprisonner deux des membres les plus violents de la Chambre des communes. Cette assemblée déclara qu'elle ne s'occuperait de rien avant qu'ils fussent remis en liberté; les deux prisonniers sortirent de la Tour; mais la dissolution du parlement suivit de près cette victoire. Dans tout ce débat, la Chambre haute s'était montrée le fidèle auxiliaire des communes, et Charles put voir que, dans la voie où il entrait, il ne devait compter que sur la cour, faible et misérable appui derrière lequel ne se range jamais le peuple.

Buckingham continua à gouverner, et, pour se

venger de Richelieu qui lui interdisait l'entrée de Paris, où il avait affiché une vive passion pour la reine, femme de Louis XIII, il fit déclarer la guerre à la France, sous prétexte de secourir les protestants de la Rochelle. L'expédition échoua, et le mécontentement public fut à son comble.

Alors un troisième parlement fut convoqué. Quelques mesures dictées au roi par la prudence avaient fait espérer qu'il allait enfin entrer dans une meilleure voie de gouvernement ; mais ces espérances furent bientôt détruites, et on put prévoir que l'irritation ne ferait que s'accroître. Le parlement devenait plus populaire de jour en jour, et, parmi les membres de l'opposition, on trouve le nom de sir Thomas Wentworth, depuis lord Strafford, qui paya de sa tête le coupable abandon du parti de la liberté.

Le premier acte de cette assemblée fut le bill des droits, déclarant qu'on ne pouvait arrêter ou emprisonner un homme libre, à moins d'exprimer le motif légal de son arrestation ; que tout homme libre avait le droit incontestable de jouir de l'entière et absolue propriété de ses biens, et que le roi ni ses ministres ne pouvaient établir d'impôt d'aucun genre, sans le consentement général donné par acte du parlement. Charles refusa de sanctionner

ce bill ; les communes tinrent bon et elles arrêtèrent qu'une remontrance générale serait adressée au roi. Enfin, après une lutte violente, le bill des droits reçut la sanction royale, et les communes votèrent les subsides demandés.

Une nouvelle remontrance contre le duc de Buckingham suivit de près, et le roi mécontent prorogea le parlement. Deux mois après, le duc de Buckingham mourait assassiné par un fanatique nommé Felton, dans le chapeau duquel on trouva l'écrit suivant :

« Celui-là est honteusement lâche et ne mérite
» pas le nom d'un gentilhomme ou d'un soldat,
» qui n'est pas disposé à sacrifier sa vie pour l'hon-
» neur de son Dieu, de son roi et de son pays. Que
» personne ne me loue pour l'avoir fait ; mais que
» plutôt tous s'accusent eux-mêmes, comme ayant
» été la cause de ce que j'ai fait ; car si Dieu ne
» nous eût pas rendus sans cœur, en punition de
» nos péchés, il (le duc de Buckingham) n'aurait
» pas été si longtemps impuni.

» John Felton. »

Charles fut indigné de la joie que le peuple témoigna de la mort du duc, et cette circonstance le fit entrer plus que jamais dans son système de gouvernement absolu. Il combla de faveurs des

hommes odieux au parlement, et il détacha du parti populaire le plus éloquent de ses orateurs, Thomas Wentworth, dont nous avons parlé précédemment, qui fut créé baron et nommé membre du conseil.

Ce troisième parlement fut encore dissous, et Charles entra pleinement dans la carrière du despotisme, sans prévoir les affreuses conséquences qui devaient s'ensuivre. Après cette dissolution, on poursuivit plusieurs membres du parlement dont quelques uns furent mis en prison et se virent jugés et condamnés pour leurs discours.

Charles n'entendait plus de plaintes, et il aurait pu croire à la possibilité de régner tranquillement, si une lutte ne s'était élevée entre les ministres et la cour. La reine voulait une part dans le gouvernement; la cour se groupa autour d'elle, tandis que le roi et ses conseillers lui résistaient. Parmi les conseillers haïs de la cour, on doit citer Thomas Wentworth, alors comte de Strafford, et l'archevêque Laud; le premier, ambitieux et passionné, mais habile administrateur; le second complètement dévoué au roi, tous deux également sévères dans leurs mœurs, doués tous deux d'une inflexible volonté.

Strafford eut le gouvernement de l'Irlande, et Laud se vit premier ministre en Angleterre. Leur

gouvernement arbitraire, tyrannique et se refusant à toute espèce de responsabilité, déplut également au peuple et à la cour, quoique par des motifs bien différents. Des mécontentements se soulevèrent de tous côtés, et le bruit, s'en répandant à l'extérieur, déconsidéra le gouvernement anglais aux yeux des autres nations.

Les imprudences de Laud vinrent encore augmenter l'irritation. Du protestantisme étaient sorties une foule de sectes, toutes ennemies du catholicisme dont l'épiscopat se rapprochait plus qu'aucune d'elles. Laud résolut d'amener toute l'Angleterre à ce dernier culte, et il le tenta avec la violence qui le caractérisait. Les non-conformistes furent poursuivis, et tout le clergé dut se soumettre à une liturgie assez semblable, dans sa forme, à la liturgie romaine. Une multitude de prêtres furent chassés de leurs cures, et de riches familles les ayant pris pour chapelains ou pour précepteurs, la persécution vint les chercher même dans cet asile. Ce fut le signal d'une immense émigration. Les exilés emportaient avec eux leurs richesses et leur industrie. Un ordre du conseil interdit ces émigrations. Au moment de l'interdiction, huit navires prêts à partir étaient à l'ancre dans la Tamise, et sur l'un de ces navires étaient déjà montés Pym, Haslerig, Hampden et

Cromwell, qui jouèrent un si grand rôle dans la révolution.

Cependant, en 1636, l'Angleterre fut inondée de pamphlets dans lesquels on signalait la faveur accordée aux papistes, les désordres des gens de cour, et surtout la tyrannie de Laud et des évêques. Un jurisconsulte, un théologien et un médecin, Payne, Burton et Bastwick, furent traduits en même temps devant la Chambre étoilée, pour y répondre de divers écrits de ce genre. On leur refusa les moyens de se défendre; on les traita de la manière la plus insultante; enfin ils furent condamnés au pilori, à avoir les oreilles coupées et à payer 5,000 livres sterling d'amende (120,000 francs environ). Tous trois subirent leur supplice avec le plus grand courage, et le peuple les considéra comme des martyrs de sa cause. A quelques mois de là, les mêmes scènes se renouvelèrent à l'exécution du pamphlétaire Lilburne. Lié derrière une charrette et fouetté par le bourreau, il ne cessa d'exhorter la foule, et quand, pour le faire taire, on le bâillonna, tirant de sa poche des pamphlets qu'il jeta au peuple, il ne cessa que quand on lui eut lié les mains.

La noblesse de campagne et la haute bourgeoisie n'étaient pas moins irritées que le peuple. Un gentilhomme du comté de Buckingham, John Hampden,

donna le signal de la révolte; il avait été membre de l'opposition parlementaire, et c'était un homme riche, de mœurs graves et simples et d'une grande sagesse. On levait, sous le nom de *taxe des vaisseaux*, un impôt illégal en ce qu'il n'avait pas été voté par le parlement. Hampden avait été imposé, pour sa part, à la faible somme de vingt schellings (25 francs environ); il refusa de payer, fut jeté en prison et enfin traduit en justice, où il fut condamné.

La révolte éclatait aussi en Écosse, à l'occasion de la nouvelle liturgie, et elle y éclatait violente et populaire. Une armée fut envoyée, et la guerre se termina par le traité de Berwick; mais le royaume entier était en feu. Charles sentit le danger, Strafford fut rappelé pour l'aider de ses conseils, et il y devint le but des attaques des courtisans, en même temps qu'il était haï du peuple, qui le regardait, avec raison, comme poussant le roi aux mesures les plus rigoureuses.

Un nouveau parlement fut convoqué en 1640, et d'abord le roi voulut l'occuper des affaires d'Écosse; mais la Chambre des communes, qui songeait à des intérêts plus généraux, n'y vit qu'un incident sans importance. On n'avait pas assemblé de parlement depuis onze ans; mais rien ne semblait changé

à l'ouverture de celui-ci. Charles demanda qu'on votât d'abord les subsides dont il avait besoin; le parlement exigea préalablement le redressement des griefs. On discuta avec aigreur des deux côtés, et enfin le roi, désespérant de rien obtenir, prononça, après trois semaines, la dissolution de ce quatrième parlement, qui porta le nom de *Court Parlement*.

Les conséquences de ce nouvel acte de violence étaient incalculables; les courtisans sages le sentirent; et les meneurs de l'opposition parlementaire en comprirent l'importance. Charles s'inquiéta quelques instants, quelques instants il se repentit, puis, avec hauteur et légèreté, il retourna au despotisme.

On entra dans une voie d'arbitraire et d'oppression pour se procurer l'argent qu'on ne pouvait obtenir légalement; après quoi Strafford, le plus violent des conseillers du roi, partit avec son maître pour soumettre les rebelles d'Écosse; mais l'armée était mécontente; elle avait de fortes sympathies pour les Écossais, et, au premier engagement, elle se laissa vaincre et se débanda.

Strafford était détesté; il voulait la guerre, et de tous côtés il arrivait des pétitions pour la paix. On parlait aussi de la nécessité de réunir un parle-

ment, et Charles lui-même la sentait. On procéda donc aux élections, elles furent presque partout dans le sens de l'opposition, et l'ouverture du nouveau parlement fut fixée au 3 novembre 1640.

XXXIII.

La chambre des communes s'empare du gouvernement.—Exécution de Strafford. —Insurrection d'Irlande. —Falkland, Hyde et Colepepper.— Cavaliers et têtes-rondes.—Le parlement s'ajourne. — Commencement de la guerre civile. — Bataille d'Edge-Hill. — Bataille de Newbury. — Bataille de Marston-Moor.—Fairfax.

DE 1640 A 1645.

La dissolution du dernier parlement avait aigri tous les esprits; et lorsqu'on ouvrit celui-ci, il n'y avait plus guère d'espoir de conciliation. On commença par l'exposé des griefs; et bientôt, passant des choses aux hommes, la Chambre des communes porta un acte d'accusation contre Strafford, qui fut conduit à la Tour.

L'accusation de Strafford fut suivie presque immédiatement de celles de Laud, de lord Finch, garde du sceau, et du secrétaire d'État Windebank; mais Strafford seul fut poursuivi avec ardeur. Alors la Chambre prit possession du gouvernement; elle vota des subsides, que des commissaires pris dans son sein durent administrer; puis elle emprunta de l'argent en son nom, lorsque de nouvelles sommes devinrent nécessaires. Les condamnations de Payne, de Burton, de Bastwick et de Lilburne furent déclarées illégales, et tous quatre furent remis en liberté.

On proposa un bill qui prescrivait de trois en trois ans, au plus tard, la convocation des parlements en leur donnant le droit de s'assembler si le roi ne les convoquait pas, et qui statuait, en outre, que nul parlement ne pouvait être dissous ni ajourné sans l'aveu des deux Chambres, et qu'aux Chambres seules appartenait le droit de choisir leur orateur (président). Après l'adoption de ce bill, le parlement demanda successivement l'abolition de tous les tribunaux d'exception. On n'osa pas repousser ces propositions.

La perte de Strafford était résolue; son procès commença devant la Chambre des lords, devenue cour de justice. La Chambre des communes, qui

l'avait accusé, voulut y assister tout entière, et avec elle se présentèrent les commissaires d'Écosse et d'Irlande, également accusateurs. Quatre-vingts pairs étaient présents comme juges; les évêques s'étaient récusés, et, dans une tribune fermée, le roi et la reine purent, sans être vus, assister au procès.

Strafford fut calme et noble; pendant dix-sept jours, il discuta seul contre treize accusateurs les faits qui lui étaient imputés. On en prouva un grand nombre, mais aucun ne constituait, à proprement parler, le fait de haute trahison. Quelque temps les juges semblèrent ébranlés. Le roi tâcha de sauver son ministre et son ami, il tenta même de le faire évader; tout fut inutile : les communes voulaient la mort de Strafford, elles étaient toutes puissantes; trente-quatre des lords juges s'abstinrent; mais, parmi ceux qui restaient, vingt-six contre dix-neuf prononcèrent sa condamnation, à laquelle il ne manqua plus que l'adhésion du roi. Charles avait promis à Strafford que, tant qu'il serait roi, on ne toucherait pas à un cheveu de sa tête; il hésita à accepter le déshonneur de la perte de son ami; mais enfin il signa le bill, et Strafford monta sur l'échafaud. Ses dernières paroles furent calmes et chrétiennes, et sa tête tomba sous la ha-

che du bourreau, qui la montra au peuple en criant, selon l'usage : « Dieu sauve le roi ! »

Effrayé de l'accroissement de puissance du parlement, Charles tourna les yeux vers l'Écosse, où il fit un voyage pendant lequel il réussit à soulever une faction royaliste. Ce fut en Écosse que se conserva le plus longtemps l'attachement aux Stuarts qui étaient sortis de ce pays.

Une violente insurrection catholique, qui éclata en Irlande, menaça la religion protestante et le parlement. Charles n'avait participé en rien à cette révolte ; mais elle avait été sourdement encouragée par la reine. Le parlement irrité adressa au roi une remontrance dont celui-ci devait se trouver offensé, et qui semblait un appel au peuple.

Cependant le parti royal reprit un peu de force ; quelques membres des Chambres étaient royalistes, quoique amis de la liberté, et à leur tête marchaient lord Falkland, Colepepper et Hyde, depuis duc de Clarendon : Charles résolut de se les attacher. Falkland fut nommé secrétaire d'État, Colepepper devint chancelier de l'échiquier, Hyde seul refusa obstinément toutes les charges, dans l'espoir de mieux servir le roi en conservant son indépendance.

Le parti parlementaire devenait plus remuant de

jour en jour. Des émeutes éclataient à chaque instant ; et il s'ensuivait des rixes violentes entre les partisans de la cour et ceux du parlement, qui furent bientôt distingués par les noms de *cavaliers* et de *têtes-rondes*.

Le roi attribuait tout le mal aux meneurs du parti parlementaire dans les deux Chambres, et un jour le procureur général accusa en son nom lord Kimbolton Hampden, Pym, Hollis, Strade et Haslerig, qu'il voulait faire mettre en jugement. Les communes déclarèrent qu'elles ne souffriraient pas cette violation de leurs libertés, et, lorsqu'un héraut d'armes se présenta pour réclamer, au nom du roi, les cinq membres accusés de haute trahison, aucun d'eux ne quitta sa place, et l'orateur enjoignit au héraut de se retirer.

Le lendemain, le roi vint en personne pour arrêter les accusés, que la Chambre força à sortir peu de temps avant son entrée. Charles monta au fauteuil du président, il réclama les cinq membres absents, et il termina son discours en demandant qu'ils lui fussent envoyés à l'instant même où ils rentreraient dans la salle. Lorsque le roi fut parti, la Chambre vota qu'après une si énorme violation de ses priviléges elle ne pouvait siéger, si une réparation ne lui était faite; et elle s'ajourna pour six jours, en investissant

de grands pouvoirs un comité qui devait la remplacer. Pendant tout ce temps, les membres réclamés par le roi se montraient librement par la ville aux applaudissements du peuple.

Charles résolut alors de s'éloigner de Londres, et songeant à la guerre civile il se retira à Hampton-Court, où il fut suivi par la cour et les cavaliers ; tandis que la reine, emportant avec elle les joyaux de la couronne, partait pour la Hollande, d'où elle devait solliciter le secours des rois du continent et expédier aux royalistes des armes et des munitions.

Le roi quitta Hampton-Court pour Windsor, et, après quelques pourparlers avec le parlement, il se dirigea sur Yorck. Deux armées furent alors mises sur pied ; l'armée parlementaire fut formée de milices, c'est à dire des enfants du peuple ; et l'armée royaliste fut composée de cavaliers et de quelques volontaires dont l'indiscipline paralysait complètement la bravoure. Des dons patriotiques furent offerts au parlement et quelques dons volontaires faibles et de peu de valeur furent également envoyés au roi ; toute la force, tout l'élan étaient du côté du parti de la liberté.

Le 23 août 1642, Charles résolut d'appeler officiellement ses sujets aux armes en plantant son

étendard à Nottingham, d'où il fut bientôt obligé de partir pour se rendre dans les comtés de l'ouest qui montraient le plus de zèle pour sa cause.

Le comte d'Essex avait été mis à la tête de l'armée parlementaire, forte de quinze mille hommes environ, tandis que l'armée royaliste n'en comptait que douze mille, commandée par le lord Lindsay. La première rencontre eut lieu à Edge-Hill et le succès fut douteux, quoiqu'il y pérît envion six mille hommes. La bataille d'Edge-Hill fut suivie du combat de Brentford, qui fut tout à l'avantage du parti royaliste.

La guerre semblait languir aux environs de Londres; mais le royaume se couvrait de confédérations guerrières autorisées par le roi ou par le parlement; et les parents, les voisins, les amis se trouvaient engagés sous des drapeaux opposés.

La reine revint en Angleterre, son retour donna une impulsion plus vive au parti royal, le parlement s'inquiéta et il tenta de traiter avec le roi. On l'avait essayé vainement bien des fois depuis le commencement de la guerre; la négociation échoua encore, et peut-être n'était-il déjà plus temps de négocier. Cependant on commença à soupçonner le comte d'Essex, général en chef de l'armée parlementaire; Cromwell, l'un de ses lieutenants, membre du parlement, long-

temps sans éclat, se fit un parti puissant, et bientôt il se trouva à la tête de quatorze escadrons de volontaires qui, levés par lui, formaient l'élite de l'armée.

Cependant l'armée royaliste marchait de succès en succès ; et le peuple, oubliant son ancien amour pour le parlement, demanda à grands cris la paix que celui-ci ne pouvait acheter qu'en abandonnant tout ce qu'il avait conquis. Il repoussa avec fermeté les demandes du peuple, dont le sang coula sous les coups de ceux qui s'étaient levés en son nom.

Bientôt les royalistes mirent le siége devant Glocester ; ils furent obligés de le lever ; mais les deux armées se retrouvèrent en présence à Newbury et, pour la première fois depuis la guerre civile, les parlementaires, sous les ordres d'Essex, remportèrent une victoire véritable qui fut le signal des défaites successives et continues de l'armée du roi. Dans cette journée, l'armée royale perdit lord Falkland, l'honneur du parti royaliste, toujours patriote, quoique proscrit à Londres ; toujours respecté du peuple, quoique ministre à Oxford.

Essex représentait le parti presbytérien (les presbytériens étaient une secte religieuse sortie du protestantisme, comme toutes les sectes qui s'élevèrent dans le cours de la révolution), et ce parti se considéra comme triomphant en sa personne. Il

touchait pourtant à sa décadence, et près de lui s'élevait, dans l'armée et dans le parlement, une secte politique et religieuse dont les membres prirent le nom d'*indépendants*, qui, peu importante d'abord, devait enfin s'emparer de la révolution par la personne de son chef, Cromwell.

La discorde éclatait au sein du parti royaliste. La cour avait été transportée d'Yorck à Oxford, et là se continuaient, au milieu de la guerre civile, les petites intrigues de White-Hall.

Cependant Charles voulut opposer un parlement au parlement de Londres; et il appela les deux Chambres à se réunir à Oxford pour aviser avec lui aux besoins de l'Angleterre. Quarante-trois pairs et cent dix-huit députés des communes se rendirent à son appel, et la session fut ouverte avec toutes les formalités d'usage.

Le jour même où le parlement d'Oxford devait se réunir, un appel nominal eut lieu à Westminster; vingt-deux lords seulement siégeaient dans la Chambre haute; mais deux cent quatre-vingts membres répondirent à l'appel dans la Chambre des communes. Le parlement d'Oxford tenta vainement une conciliation, et la guerre fut résolue de nouveau. L'armée parlementaire, dont les forces totales s'élevaient à plus de cinquante mille hommes, était

divisée en plusieurs corps commandés par Essex, Fairfax, lord Manchester, Cromwell et Guillaume Waller.

Il restait peu de villes fidèles au roi, et parmi celles-ci les plus importantes étaient Oxford et Yorck. Toutes les forces des parlementaires furent réunies pour s'en emparer, et, en 1644, Charles fut bloqué dans la première de ces villes dont il avait fait sa capitale. Le roi s'échappa avec son fils aîné en laissant dans la place son second fils, le duc d'Yorck et toute la cour, et il rejoignit l'armée royaliste du nord, à laquelle sa présence redonna de la vigueur et qui remporta plusieurs avantages.

Depuis longtemps les deux partis se rencontraient dans une foule de petites affaires sans résultat décisif, lorsque, le 2 juillet, elles se trouvèrent en présence à Marston-Moor, où se donna la plus importante bataille qui eût encore été livrée. Une partie des troupes parlementaires prit d'abord la fuite, et l'armée était sur le point de se débander complètement, lorsque Cromwell, qui commandait une division, rallia ses soldats et fondit sur les royalistes, qui, mis en déroute, laissèrent les parlementaires maîtres du champ de bataille. Cette victoire valut aux escadrons de Cromwell le surnom de *côtes de fer*, et elle donna une nouvelle force au parti des

indépendants, dont il était le chef, dans le parlement et dans l'armée.

La ville d'Yorck capitula quinze jours après la bataille de Marston-Moor sans que ces deux échecs successifs décourageassent les royalistes. Ils remportèrent dans l'ouest des avantages qui désolèrent Essex et lui firent prendre le parti extrême de laisser le commandement de son armée à un de ses officiers et d'aller demander au parlement d'être mis en jugement. On lui répondit en lui conférant de nouveau le commandement de l'armée; mais le général, découragé, ne partit pas, et son armée, commandée par lord Manchester, fit, en son absence, des prodiges de valeur.

Cependant le parti des indépendants acquérait, chaque jour, de nouvelles forces, et la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre eux et les presbytériens. Désormais l'armée devait jouer le premier rôle, et la puissance allait passer du parlement aux soldats de Cromwell, des presbytériens aux indépendants. Les premiers cherchaient encore à obtenir la paix par des négociations avec le roi; mais les seconds voulaient la guerre, par laquelle ils espéraient obtenir toutes les conséquences de la révolution.

L'armée parlementaire reçut une nouvelle organisation, et le commandement général fut confié à

lord Fairfax, quoique Essex conservât son titre qu'il ne perdit qu'en donnant volontairement sa démission. Or Fairfax était ami de Cromwell, qui semblait lui-même avoir dicté ce choix.

XXXIV.

Bataille de Naseby. — Le roi se réfugie au camp des Ecossais, qui le livrent au parlement. — Enlèvement du roi par l'armée. — Charles Ier à l'île de Wight. — Expulsion de cent quarante-trois membres de la chambre des communes. — Mort du roi. — Abolition de la chambre des lords. — Abolition de la royauté.

DE 1645 A 1649.

Essex eut à peine donné sa démission, que Fairfax quitta Londres pour organiser l'armée qu'il devait commander. Cromwell conservait son commandement, et ce fut lui qui ouvrit la campagne.

Cependant les royalistes faisaient des progrès, et la ville de Leicester était tombée en leur pouvoir.

Le parlement s'inquiétait lorsque les deux armées se trouvèrent en présence à Naseby, près de Northampton. D'abord les *cavaliers* s'élancèrent sur les *têtes-rondes* avec leur impétuosité accoutumée; mais ils avaient à faire aux *côtes de fer* de Cromwell, et leur déroute fut complète. Charles, qui commandait son armée, essaya vainement de la rallier, et lui-même fut obligé de fuir en abandonnant son artillerie, ses munitions, ses bagages, plus de cent drapeaux parmi lesquels se trouvait son propre étendard, environ cinq mille hommes et tous les papiers de son cabinet.

Ces papiers furent la partie la plus importante de l'immense butin qui tomba au pouvoir des parlementaires, en ce qu'ils servirent à montrer que jamais Charles n'avait voulu la paix, qu'il ne regardait aucune de ses promesses comme obligatoire, et qu'au fond il prétendait au pouvoir absolu. Le parlement fit publier ces précieux documents, et ils excitèrent au plus haut point la colère du peuple.

Il n'y avait plus, à proprement parler, d'armée royaliste; mais le pays était ravagé par des corps de partisans, dont le chef le plus brillant était le marquis de Montrose, qui, à la tête de quelques cavaliers, soutenait bravement, en Écosse, le parti du monarque fugitif. Après avoir vainement essayé de

rejoindre Montrose, Charles rentra à Oxford qui lui était toujours dévouée. Bristol était aussi en son pouvoir, et son neveu, le prince Robert, qui y commandait, lui avait assuré qu'il y tiendrait quatre mois si aucune sédition ne s'y élevait. Les parlementaires assiégèrent la place, et le prince la leur rendit presque sans résistance. A ce coup, Charles regarda autour de lui avec terreur. Tout lui manquait à la fois, et il résolut de se retirer à Newark, où il entra suivi des débris de son armée, c'est à dire de trois ou quatre cents cavaliers et accompagné de son valet de chambre, l'unique conseiller qui lui restât.

Après un court séjour à Newark, le roi revint à Oxford, où il retrouva son conseil et sa cour, vains simulacres qui ne servaient qu'à lui cacher l'étendue de son malheur. A son tour, il essaya de négocier avec le parlement, mais il était trop tard ; les indépendants étaient maîtres de cette assemblée, et ils voulaient non seulement la guerre, mais encore l'abolition de la royauté. Enfin, après avoir vainement tenté de traiter avec les Irlandais, Charles quitta secrètement Oxford, et il se rendit au camp des Écossais presbytériens.

On sut bientôt à Londres que le roi avait quitté Oxford ; on craignit, un moment, qu'il ne songeât

à rentrer dans la capitale, et le parlement porta une loi qui condamnait à mort ceux qui le recevraient. Enfin on apprit qu'il était au camp des Écossais, et les communes votèrent qu'aux deux Chambres seules il appartenait de disposer de sa personne. En conséquence, le roi fut remis, le 30 janvier 1647, entre les mains des commissaires délégués par le parlement, qui le conduisirent au château de Holmby, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu.

La guerre civile semblait finie désormais, et les communes votèrent que l'armée serait licenciée, sauf les régiments qu'exigeaient la guerre d'Irlande, le service des garnisons et la police du royaume. Cette disgrace de l'armée frappait le parti des indépendants ; Cromwell le sentit, mais déjà il avait d'habiles complices et d'aveugles instruments : il fomenta les mécontentements, et l'armée adressa au parlement des pétitions qui pouvaient passer pour des remontrances. Cromwell prévoyait ou plutôt il préparait tout. Les communes repoussèrent avec énergie les pétitions, et, au milieu d'une séance orageuse, le futur protecteur, se penchant vers Ludlow, lui dit : « Ces gens-là n'auront pas de repos que » l'armée ne les ait mis dehors par les oreilles ; » prédiction que lui-même devait se charger d'accomplir ; car, dès ce moment, la lutte ne fut plus

entre le roi et le parlement, mais bien entre le parlement et l'armée. Cette dernière devait triompher.

Le parti de l'armée était, à proprement parler, le parti de Cromwell. Il résolut de s'emparer de la personne du roi, qui pouvait être utile à ses desseins, et Charles fut enlevé aux commissaires, qui le gardaient à Holmby, par un simple cornette nommé Joyce.

Le parlement devint furieux en apprenant cette nouvelle; mais il n'y avait plus moyen d'enlever le pouvoir aux indépendants; l'armée allait devenir toute-puissante, et l'armée, c'était Cromwell. La lutte s'engagea plus acharnée que jamais. Enfin, à Londres même, les presbytériens furent vaincus dans le sein du parlement, et les clameurs de la populace chassèrent une partie des membres de la Chambre des communes, qui se réfugièrent à l'armée. Le parti du roi était complétement vaincu, et il était facile de prévoir le triomphe des républicains, lorsque, le 8 août 1647, l'armée entra à Londres.

Le roi était toujours prisonnier, et sa perte était résolue, quoique Cromwell feignît de vouloir le sauver. On le fit engager sous main à s'enfuir de Hampton-Court, où il avait promis de rester à la disposition du parlement; le malheureux roi crut ces perfides conseils, il s'échappa et se réfugia dans l'île de Wight, dont le gouverneur Hammond était la

créature de Cromwell, en sorte que le roi se trouva réellement prisonnier de ce dernier.

Cependant une faction militaire du parti des indépendants, connue sous le nom *d'agitateurs*, menaçait de dépasser ceux-ci ; Cromwell la craignit et il sut habilement la réduire à l'impuissance. Les agitateurs voulaient qu'on fît le procès du roi ; Cromwell le voulait également, mais seulement lorsqu'il serait sûr de la condamnation ; jusque-là, il feignit de croire à la possibilité d'un accommodement qu'il semblait désirer. Pendant que le parlement négociait avec Charles, on fut informé que ce prince cherchait à traiter secrètement avec les Écossais, et cette mauvaise foi aliéna complètement le parlement, qui vota qu'à l'avenir il n'aurait plus aucune relation avec le roi.

Une vive protestation s'éleva de toutes parts ; l'esprit royaliste sembla se ranimer, et quelques vaines tentatives furent faites pour arracher Charles à sa prison, en même temps que des révoltes partielles éclataient sur différents points de l'Angleterre. La guerre civile se ralluma, et Fairfax partit avec un corps d'armée pour réduire les insurgés de l'est et des environs de Londres, tandis que Cromwell fut chargé de pacifier l'ouest et que le général Lambert dut soumettre le nord.

L'une des premières opérations de la campagne fut la prise de Colchester qui s'était déclarée pour le roi.

Depuis quelque temps, les Écossais avaient complètement rompu avec le parlement; ils entrèrent à main armée en Angleterre, et Cromwell qui marcha contre eux les battit dans trois batailles successives, à Preston, à Wigan et à Warington, après quoi il entra en Écosse.

Pendant ce temps, le parlement essayait encore de traiter avec le roi, et quinze commissaires furent envoyés, à cet effet, dans l'île de Wight. Charles feignait de vouloir conclure; mais il songeait à la fuite et il écrivait à un de ses amis que « cette nou- » velle négociation serait dérisoire comme les autres, » et que rien n'était changé dans ses desseins. » Le parlement se doutait de toutes ces perfidies; il temporisait cependant, et il conservait encore l'espoir d'arriver à une conciliation, lorsque, pour la seconde fois, le roi fut enlevé par l'armée et conduit au château de Hurst, où l'on cessa de lui témoigner les égards dont il avait été entouré jusque-là.

Vainement les presbytériens se plaignirent de l'enlèvement du roi : tout était désormais dans la main de l'armée. Un jour, au moment où le parlement allait s'assembler, la cour de Westminster fut rem-

plie de soldats, et cent quarante-trois membres des communes se virent violemment expulsés : « du » droit de l'épée, » comme le dit Fairfax. A partir de ce jour, tout céda, tout se tut, et le parti républicain triompha sans opposition.

Le roi fut transféré de Hurst à Windsor, et les communes, votant qu'il serait traduit en justice, chargèrent un comité de préparer son accusation, et instituèrent une haute cour pour le juger.

La Chambre des lords s'opposa vainement au procès; on passa outre, et la haute cour de justice instituée au nom des communes seules, et formée de cent trente-cinq membres, dut se rassembler sans retard, et se réunit, en effet, sous la présidence de Jean Bradshaw.

La division ne tarda pas à éclater, même au sein de cette haute cour, et, comme quelques membres manifestaient la crainte que le peuple ne tentât de sauver le roi, Cromwell s'écria : « Personne ne re- » muera, je vous dis que nous lui couperons la tête » avec la couronne dessus. » Charles espérait encore pourtant, quand le vendredi, 19 janvier 1649, il fut transféré de Windsor à Londres, où il se vit entouré de gardes dans son palais de Saint-James, et laissé avec un seul valet de chambre pour son service.

Le lendemain, le malheureux roi fut conduit de-

vant la haute cour, dont soixante-neuf membres étaient seuls présents. Lorsqu'il se fut assis à la barre où on lui avait préparé un fauteuil, Bradshaw se leva, et il prononça les paroles suivantes : « Charles » Stuart, roi d'Angleterre, les communes d'Angle- » terre assemblées en parlement, profondément » pénétrées du sentiment des maux qu'on a fait » tomber sur cette nation, et dont vous êtes consi- » déré comme le principal auteur, ont résolu de » poursuivre le crime du sang. Dans cette inten- » tion, elles ont institué cette haute cour de justice » devant laquelle vous comparaissez aujourd'hui. » Vous allez entendre les charges qui pèsent sur » vous. » Après ces paroles, le procureur général lut l'acte d'accusation. Le roi l'écouta avec calme, se contentant de sourire lorsque les mots « Charles » Stuart, tyran, traître et meurtrier » furent prononcés.

Le monarque ayant discuté longtemps la compétence de ses juges, la cour s'ajourna au lundi, et, lorsqu'elle se fut retirée, on emmena le prisonnier. Au moment où il descendait l'escalier, quelques voix firent entendre le cri de : « Justice! justice! » tandis que plusieurs autres disaient : « Dieu sauve le roi! » Dieu sauve Votre Majesté! »

Pendant plusieurs séances, Charles continua à

décliner la compétence de ses juges, et l'on crut voir que la sympathie du peuple s'accroissait à mesure que le procès approchait de sa fin. On passa outre; trente-deux témoins furent entendus, et, le 25 janvier 1649, on vota, presque sans discussion, la condamnation du roi comme tyran, traître, meurtrier et ennemi du pays.

Quand il fallut signer l'ordre d'exécution, on eut grand'peine à rassembler les commissaires effrayés de l'acte qu'ils allaient consommer ; Cromwell seul, bruyant et hardi, se livrait à des accès de bouffonnerie, et, après avoir signé, il barbouilla d'encre le visage de son voisin. On recueillit enfin cinquante-neuf signatures dont quelques unes étaient illisibles.

L'échafaud avait été dressé dans la cour de White-Hall; Charles y monta le 9 février 1649; deux hommes masqués remplissaient l'office du bourreau, et l'on dit que l'un d'eux était lord Stair, qui avait sollicité cette charge comme une faveur, pour venger une injure personnelle. Charles fut calme et ferme jusqu'au dernier moment ; lui-même donna le signal, et, quand l'exécuteur montra sa tête au peuple en s'écriant : «Voilà la tête d'un traître !» la foule resta muette et presque indifférente.

Lorsque le corps de Charles fut renfermé dans le

cercueil, Cromwell le voulut voir, comme pour s'assurer que la tête était bien séparée du tronc ; il le regarda sans aucune émotion apparente, et il se contenta de dire : « C'était là un corps bien constitué » et qui promettait une longue vie. » Le cercueil resta exposé sept jours à White-Hall, après lesquels il fut porté à Windsor. Les mots Charles roi et le millésime furent seuls gravés sur le tombeau.

Le jour même de la mort de Charles, la Chambre des communes fit publier une ordonnance déclarant traître quiconque proclamerait pour successeur du roi « Charles Stuart, son fils, communément appelé le prince de Galles, ou toute autre personne, » à quelque titre que ce fût. » La Chambre des lords fut formellement abolie, le 16 février, et, le 17, on adopta un acte conçu en ces termes : « Il a été » prouvé par l'expérience, et cette Chambre déclare que l'office de roi est, dans ce pays, inutile, » onéreux et dangereux pour la liberté, la sûreté et » le bien du peuple ; en conséquence, il est aboli » dès ce jour. » Après la promulgation de cette loi, les républicains datèrent de l'an premier de la liberté rétablie par la bénédiction de Dieu.

[illegible]

[illegible]

XXXV.

Cromwell. — Pacification de l'Irlande. — Charles II au camp écossais.— Guerre d'Écosse.— Bataille de Worcester.— Acte de navigation.—Cromwell ferme le parlement.— Parlement Barebone.—Protectorat.--Réunion de l'Écosse à l'Angleterre.

DE 1649 A 1654.

Un cri d'effroi retentit dans l'Europe monarchique à la nouvelle de la mort du roi d'Angleterre; et, comme pour augmenter encore la douleur et la pitié, on répandit un livre intitulé *Eikon Basiliké* (Image du roi), qu'on attribua à Charles Ier, et qui contenait les réflexions que lui avait inspirées

sa captivité et la révolution qui l'avait amenée. L'Eikon est un beau livre, il produisit un effet prodigieux, et le grand Milton, qui était alors secrétaire d'État de la république, fut chargé de répondre au livre du roi mort. Il le combattit dans un long pamphlet qu'il intitula : l'*Iconoclaste* (le briseur d'images), où il s'attacha à détruire l'effet de cet écrit de Charles I, c'est à dire l'esprit royaliste auquel ce livre avait donné une nouvelle force.

L'Écosse et l'Irlande proclamèrent le jeune Charles II, en même temps que le parlement érigeait l'Angleterre en république. Le parlement, abhorré des royalistes, était, en outre, suspect à beaucoup de républicains, la presse n'était pas libre, et la chaire, qui était devenue une sorte de tribune politique, ne conserva pas longtemps son indépendance. L'armée était toujours puissante; mais il s'y était formé un parti dont les membres se nommaient *levellers* (niveleurs), et qui, partant d'un principe religieux comme tous les partis ou plutôt toutes les sectes de cette époque, voulait soumettre la société au niveau de l'égalité.

Cromwell, qui prêtait encore son appui au parlement, persécuta les niveleurs qu'il considérait comme des factieux, et ceux-ci, loin d'établir la chimérique égalité qu'ils avaient rêvée, ne pu-

rent obtenir la tolérance pour eux-mêmes.

Lorsque les mécontentements du dedans furent un peu calmés, on songea à pacifier l'Irlande et l'Écosse, où des troupes en armes soutenaient la royauté de Charles II. Cromwell fut envoyé en Irlande muni du titre de gouverneur et de pleins-pouvoirs civils et militaires : la pompe qui l'entoura à son départ put faire deviner le maître futur de l'Angleterre. D'abord son armée déploya la plus effroyable barbarie. Les royalistes, commandés par le marquis d'Ormond, possédaient plusieurs villes, et entre autres Tredagh, où se trouvaient leurs meilleures troupes. Cette ville fut prise par les républicains : le général ordonna de tout massacrer, on fit à peine une trentaine de prisonniers, et trois mille cinq cent cinquante victimes périrent dans cet horrible sac, au rapport d'un des officiers de Cromwell.

Des villes voisines effrayées se rendirent presque sans résistance, et elles furent traitées avec douceur, tandis que la riche cité de Wexford, qui se défendit pendant quelque temps, subit le sort de Tredagh. Ce second acte de cruauté augmenta la terreur; mais il hâta la soumission de l'Irlande, qui fut à peu près complète après deux campagnes de neuf mois. Avant de retourner en Angleterre, où le par-

lement le rappelait, Cromwell régla l'administration du pays qu'il venait de conquérir, et il ne se rendit aux ordres qui lui étaient donnés que lorsque la pacification lui parut complète et durable. En quittant l'Irlande, il délégua, pour y commander à sa place, son gendre Ireton.

La conquête de l'Irlande obligea le prétendant à renoncer aux espérances qu'il avait fondées sur ce pays, et il les concentra toutes sur l'Écosse, où l'étendard royaliste était levé par Montross, brillant chef de partisans. Cet officier fut pris par les troupes presbytériennes écossaises qui lui firent son procès. Condamné à être pendu, puis coupé par quartiers qui durent être cloués aux quatre principales villes du royaume, Montross subit son supplice avec calme, et, jusqu'au dernier moment, il protesta de son attachement à la cause royale.

Malgré cette exécution, les presbytériens d'Écosse soutenaient le parti du roi; ils lui dirent que le supplice de Montross avait été nécessaire au triomphe de sa cause, et le dénuement de Charles II était tel, qu'il se vit réduit à traiter avec les meurtriers de son ami. Pour ne lui épargner aucun dégoût, on le força d'adhérer entièrement à l'Église presbytérienne, ennemie de l'Église anglicane, et il fut contraint d'entendre des prédications remplies d'in-

jures contre les péchés de son père et l'idolâtrie de sa mère. Ce fut au prix de ces humiliations que le jeune monarque dut acheter la protection des Écossais.

Effrayé du rapprochement du prétendant et des Écossais, le parlement songea à leur opposer Cromwell, et c'est alors qu'il le fit revenir d'Irlande. Le retour du conquérant fut un véritable triomphe; il entra dans Londres aux acclamations de la foule, et il vint loger à White-Hall qu'on avait préparé pour le recevoir.

On résolut de prévenir l'invasion des Écossais en les attaquant, et le général victorieux eut le commandement de cette expédition. Sorti d'une secte religieuse, parvenu au pouvoir par elle, Cromwell affectait la plus grande piété, et ses discours étaient une sorte de pathos mystique dont l'entortillement hypocrite servait à cacher les projets de son ambition. Arrivé sur la frontière des deux royaumes, il promit à ses soldats les bénédictions du Seigneur pour la cause duquel ils combattaient, dans un de ces discours qui les remplit d'un enthousiasme que nous avons peine à concevoir aujourd'hui.

Cependant l'armée écossaise, forte de trente-six mille hommes, et ayant à sa tête un chef expérimenté, avait résolu d'éviter un combat décisif. Mais

ceci ne faisait nullement le compte de Cromwell habitué à vaincre, pour ainsi dire, en courant. L'armée anglaise manquait de vivres, et elle se trouvait dans le plus grand péril, lorsque, le 13 septembre 1650, le général parvint à forcer les Écossais à une bataille qui eut lieu près de la ville de Dunbar, dont elle prit le nom. Le succès se décida en moins d'une heure, et les Écossais mis en fuite, et poursuivis à plusieurs milles de distance, laissèrent sur le champ de bataille, leur bagage, leur artillerie, trois mille morts et deux cents drapeaux que Cromwell envoya au parlement.

Il s'empara ensuite de Leith et d'Édimbourg, où, contrairement à ce qui avait eu lieu en Irlande, il montra une grande modération dans l'exercice de la victoire. Le parlement vota des secours et des récompenses à l'armée victorieuse, et Cromwell s'établit à Édimbourg, où il tâcha de se concilier le peuple.

Cependant, loin de ruiner les espérances du prétendant, la défaite de Dunbar l'avait rendu plus roi que jamais, en abattant l'orgueil des presbytériens écossais, et il fut couronné à Scone le 11 janvier 1651, six jours après la reddition d'Édimbourg. Une grave maladie de Cromwell fit espérer au jeune prince qu'il serait bientôt débarrassé de ce dange-

reux ennemi ; mais le général se rétablit, et la guerre recommença avec une nouvelle vigueur.

Charles II avait pris le commandement de l'armée écossaise ; c'était un faible adversaire pour le victorieux Cromwell ; mais le jeune roi avait de l'audace, et quelque temps le général se repentit de l'avoir d'abord méprisé. Charles résolut de marcher sur Londres, et Cromwell n'en fut informé que lorsque déjà son adversaire avait sur lui l'avantage d'un jour de marche. Il lui fallut encore prendre des mesures pour assurer la tranquillité de l'Écosse ; enfin il ne put se mettre en marche que trois jours après le départ du prince.

Cependant Charles avançait rapidement dans le royaume, et partout, sur son passage, son armée le proclamait roi d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'Irlande. Il marcha ainsi dix-huit jours sans obstacle, et sa première rencontre avec un détachement des troupes parlementaires fut tout à son avantage. Pourtant son armée ne grossissait pas, et le découragement commençait à s'introduire parmi ses soldats, lorsqu'il s'avança jusqu'à Worcester, ville pleine de ses partisans, où son armée put se refaire, et dans laquelle il se fortifia.

Cromwell arrivait à marches forcées à la tête de

ses troupes dont le nombre s'augmentait de jour en jour. Il marcha sur Worcester, et, le jour anniversaire de la victoire de Dunbar, il livra à l'armée royale une nouvelle bataille dans laquelle celle-ci fut complètement défaite. La forteresse fut emportée d'assaut, et la garnison, qui avait refusé de se rendre, fut passée au fil de l'épée.

Après cette défaite, Charles erra longtemps à l'aventure, ne devant son salut qu'à la discrétion de ceux auxquels il se confiait, tandis que l'heureux Cromwell, comblé des éloges du parlement, recevait de cette assemblée les plus serviles témoignages de reconnaissance.

Cromwell avait laissé le commandement de l'Écosse à Monk, l'un de ses lieutenants, qui se rendit bientôt maître du château de Sterling, de la ville de Dundee, et de toutes les basses terres d'Écosse non encore soumises, ne laissant au parti royaliste d'autre refuge que les montagnes, dont les habitants ne tardèrent pas à se soumettre aussi bien que ceux des îles Shetland, Jersey et Scilly. Une femme, dont le mari avait payé de sa tête son attachement à Charles II, la comtesse de Derby, qui était Française et du sang de la Trémouille, essaya vainement de défendre l'île de Man, elle se vit abandonnée de la garnison.

Deux objets occupaient surtout le parlement, retarder autant que possible l'époque de sa dissolution, et augmenter la puissance maritime de l'Angleterre. De son côté, Cromwell désirait se défaire de cette assemblée, et déjà il osait parler d'introduire quelque chose de monarchique dans la constitution. Et pendant ces dissentions intestines, la guerre était sur le point d'éclater entre la Hollande et l'Angleterre, et il ne s'agissait de rien moins que de savoir à laquelle des deux puissance resterait l'empire des mers.

Le parlement publia le fameux *acte de navigation* qui a fait la grandeur maritime de l'Angleterre, au mépris des droits des autres nations, acte par lequel le commerce d'Amérique, d'Afrique et d'Asie était dévolu à la seule Angleterre, tandis que les autres peuples de l'Europe ne pourraient transporter sur leurs vaisseaux que les produits de leur sol et de leur industrie. Les Provinces-Unies réclamèrent vainement contre cet acte; et des deux côtés on se prépara à la guerre. La flotte hollandaise était commandée par l'amiral Tromp, que de nombreux succès avaient rendu célèbre, et l'amiral Blake, qui était à la tête de celle des Anglais, était encore presque inconnu, pourtant il débuta par un succès qui assurait l'exécution de l'acte de navigation.

Cromwell, qui avait reçu de nouveaux honneurs et une dotation du parlement, commençait à déployer une douceur qu'il croyait utile à ses vues. Il se rapprochait de ses anciens ennemis les presbytériens, et il affectait de protéger les royalistes en même temps qu'il fomentait, au sein de l'armée, l'irritation contre le parlement, dont il enviait la puissance. On ne peut douter qu'il ne songeât dès lors à s'emparer du pouvoir souverain; mais la résistance qu'il trouva dans les parlementaires et dans le clergé le détermina à ne se servir que de l'armée. Il inspira à ses officiers la haine et le mépris du parlement, et, chaque jour, ils adressèrent au parlement des pétitions dans lesquelles ils l'engageaient à se séparer. La Chambre des communes, attaquée de toutes parts, s'occupait lentement d'un bill sur les prochaines élections et sur la forme de l'assemblée qui devait lui succéder. Cromwell s'impatientait de tant de lenteurs; enfin, dans un transport de colère, il commanda quelques compagnies de grenadiers, à la tête desquelles il se rendit à Westminster au moment même où le parlement était assemblé. Ayant distribué ses soldats près de la porte, il entra brusquement dans la salle, et fit signe au major Harrisson de s'approcher. « Le temps est venu, lui dit-il, le parlement est

» assez mûr pour être dissous. » Et, sans prendre garde aux objections que lui faisait son interlocuteur, il s'adresse à l'assemblée elle-même, l'accuse de vouloir s'éterniser dans le pouvoir, et la traite d'instrument indigne que le Seigneur a rejeté. Enfin, hors de lui, il s'élance au milieu de la salle en disant : « Allez, allez, je mettrai fin à votre babil. » Puis courant çà et là en frappant du pied : « Vous » n'êtes plus un parlement, s'écrie-t-il, et je ter- » minerai vos séances. Qu'on les fasse entrer. » A ces mots, les soldats envahissent la salle, et ils en expulsent l'assemblée dont Cromwell injurie chaque membre à mesure qu'il passe devant lui. L'orateur fut violemment arraché de son fauteuil, et lorsque la salle fut vide, Cromwell en fit fermer les portes, et se retira au palais de White-Hall. Le lendemain, on trouva écrit sur la porte de la Chambre : « Maison » à louer non meublée; » pasquinade digne de ce burlesque coup d'État.

La chute du parlement sembla agréable à la nation. Cromwell devint seul maître du gouvernement. Peu de temps après, il trouva dans l'armée plus de résistance qu'il ne s'y était attendu, et il érigea un conseil d'État auquel il reporta toute l'autorité dont jouissait le conseil des officiers. Après ces actes arbitraires, Cromwell convoqua un parlement dont les

membres ne furent pas élus comme de coutume, mais désignés par lui.

La nouvelle assemblée fut, dès son origine, vouée au ridicule, et elle reçut le surnom de parlement Barebone, qui lui vint d'un artisan fanatique qui en faisait partie. Le général pensait qu'elle lui serait servilement dévouée; il en fut autrement, et à peine installée, elle revendiqua chaudement les droits du peuple. Cromwell se fatigua bientôt de ce parlement qui était livré à une dévotion mystique que toute son hypocrisie ne pouvait imiter. Il lui fit insinuer, par quelques unes de ses créatures, qu'il devait se démettre volontairement de ses fonctions; le stratagème réussit, et l'assemblée remit ses pouvoirs entre les mains du lord-général Cromwell. Le même jour, une réunion d'officiers décida que le général était élu protecteur des trois royaumes, et Cromwell prit solennellement possession de l'autorité, en couvrant de quelques apparences républicaines un pouvoir plus étendu que celui des anciens rois.

Ce changement ne trouva point d'obstacles, et le protecteur établit à Londres le siége de son pouvoir qu'il tâcha de rendre le moins oppressif possible pour les républicains dont il craignait l'inflexible énergie. Les trois royaumes se soumirent,

et tous les États de l'Europe, qui étaient monarchiques pour la plupart, ne manifestèrent aucune répugnance à reconnaître le pouvoir d'un régicide.

Cependant Cromwell termina glorieusement la guerre maritime avec la Hollande, en concluant un traité dans lequel les Provinces-Unies reconnaissaient la supériorité du pavillon britannique.

Ce ne fut pas le seul acte utile et glorieux du protectorat de Cromwell : il réunit définitivement l'Écosse à l'Angleterre, et la première perdit son parlement en acquérant le droit d'envoyer trente députés au parlement de Westminster.

XXXVI.

Nouveau parlement. — Sa dissolution. — Alliance avec la France. — Guerre avec l'Espagne. — Cromwell n'ose pas se faire roi.—Institution d'une seconde chambre.—Dissolution du parlement.—Mort de Cromwell.—L'armée force Richard à donner sa démission.— *Rump-Parliament*.— Lambert.— Monk.—Restauration.

DE 1654 À 1660.

Cromwell exerça un pouvoir dictatorial pendant les six mois qui précédèrent la convocation du nouveau parlement, et, dans cet intervalle, il s'affermit dans le protectorat par des alliances avec les cours étrangères et par la vigueur de son gouvernement.

Ce parlement, qui, grâce à une nouvelle loi d'é-

lections, avait une origine plus populaire que tous ceux qui l'avaient précédé, fut ouvert par le protecteur, avec des formes royales, le 13 septembre 1654.

L'opposition de cette assemblée aux vues despotiques du protecteur se manifesta dès les premières séances. On examina le pouvoir même de Cromwell, et les principes qui avaient commencé la guerre civile reparurent plus puissants que jamais. Cromwell défendit et expliqua son pouvoir dans un des longs discours hypocrites sous lesquels il avait coutume de déguiser ses desseins, et il finit par arracher à la majorité une sorte de reconnaissance de son autorité. Lorsqu'une fois ce pas fut franchi, le protecteur eut moins de peine à obtenir une foule de choses indispensables au maintien de son autorité, et parmi lesquelles on doit citer l'allocation d'une liste civile de 200,000 livres sterling (5,000,000 de francs environ) et la possession de tous les domaines royaux. Mais la discorde entre le parlement et le protecteur éclata de nouveau, lorsque l'assemblée refusa de reconnaître l'hérédité du protectorat; et, peu de temps après, Cromwell lui annonça sa dissolution dans un discours plein de colère.

La brusque dissolution du parlement augmenta la hardiesse et l'indignation des républicains sincères que Cromwell redoutait et qui lui furent tou-

jours opposés ; plusieurs furent arrêtés et emprisonnés, ainsi que des royalistes, qui, au dire du protecteur, conspiraient contre sa vie. Alors on imposa tous les royalistes pour un dixième de leur revenu ; les catholiques durent être désarmés ; l'espionnage le plus odieux s'introduisit au sein des familles, et le despotisme ne connut plus de bornes.

Le pouvoir du protecteur était respecté au dehors, et les deux plus puissantes monarchies de l'Europe, la France et l'Espagne, se disputaient son alliance exclusive. Il choisit la France, aimant mieux s'appuyer sur un pouvoir que venaient de retremper les guerres civiles, dont il avait triomphé, que sur la vieille monarchie de Charles-Quint, croulante de toutes parts. L'alliance avec la France fut le signal de la guerre avec l'Espagne, et une flotte anglaise s'empara de la Jamaïque, après avoir vainement tenté de prendre Hispaniola, et la conquête de la Jamaïque fut suivie de la capture des galions chargés d'or que l'Espagne recevait tous les ans de ses possessions du Nouveau-Monde.

Cromwell avait trouvé les parlements peu soumis à son autorité ; mais l'impossibilité de se procurer des subsides sans eux l'obligea d'y recourir encore en 1656, et, le 27 septembre, il ouvrit en personne

un nouveau parlement qui, grâce à quelques épurations, sembla disposé à vivre en bonne intelligence avec le protecteur. Celui-ci trouvait trop vagues et trop limités les droits et la puissance que lui donnait ce titre; il désirait l'échanger contre celui de roi, et il crut que le parlement l'aiderait dans l'exécution de ce dessein. D'abord d'obscurs orateurs demandèrent que le protecteur fût prié de prendre le titre de roi, et l'hypocrite Cromwell, qui, en secret, les avait poussés à cette démarche, les traita publiquement de fous. A quelque temps de-là, on proposa dans la Chambre un nouveau plan de constitution qui statuait l'établissement de deux Chambres, dont l'une conserverait le nom de Chambre des communes, tandis que la seconde serait appelée *l'autre Chambre*; toutes deux devaient posséder la puissance législative et la partager avec une personne portant le titre de roi.

Après l'adoption de ce bill, qui avait trouvé une forte opposition, le parlement fit demander au protecteur une audience pour une communication importante. Dans cette audience, la royauté fut offerte à Cromwell, et celui-ci éluda toute réponse en disant, dans son langage mystique, qu'il lui fallait d'abord *chercher le Seigneur*. On lui fit de nouvelles instances, et les pourparlers durèrent long-

temps ; enfin, soit par crainte, soit par suite de l'opposition violente des républicains et même de plusieurs membres de sa famille, soit enfin par l'influence des pétitions qui furent présentées au parlement contre sa propre conduite, Cromwell déclara formellement qu'il ne pouvait se charger du gouvernement avec le nom de roi. Le parlement lui confirma le titre de protecteur. La cérémonie de son installation se fit avec une pompe fort semblable à un couronnement ; et pendant cette cérémonie, Richard, fils aîné du protecteur, fut constamment près de lui, comme l'héritier désigné du protectorat.

La seconde Chambre fut inaugurée, à l'ouverture du parlement de 1657, selon les formes employées jadis pour la Chambre des lords ; car, à défaut du titre de roi qu'il n'osait prendre, Cromwell voulait s'entourer d'institutions monarchiques et former une nouvelle aristocratie.

Une vive opposition se manifesta dans la Chambre des communes, où se trouvaient encore beaucoup de républicains : elle voulut d'abord méconnaitre l'existence de l'autre Chambre ; puis, allant plus loin, elle examina plusieurs actes émanés du protecteur, et cette hardiesse portant au comble la colère de Cromwell, il n'écouta plus que cette colère,

et se décida à dissoudre encore ce parlement à peine assemblé.

Cette violence excita de grands murmures même parmi les amis de Cromwell et elle ranima l'espoir des royalistes. On appela publiquement le poignard des assassins sur le protecteur, et, chaque jour, il eut à redouter quelque nouvelle conspiration, républicaine ou royaliste. Ses terreurs devinrent extrêmes; il ne sortait jamais sans être couvert d'armes offensives et défensives, et, chaque nuit, il faisait dresser son lit dans une nouvelle chambre, de peur de trahison.

Jamais le pouvoir du protecteur n'avait été mieux affermi à l'étranger ; il était dans les meilleures relations avec la France, qui venait de lui livrer Dunkerque pour prix des secours qu'il lui avait prêtés dans sa guerre contre l'Espagne. Dominant complètement la Hollande, il se faisait médiateur entre elle et le Portugal; il intervenait dans les différends de la Suède et de l'électeur de Brandebourg; enfin l'Italie catholique, le redoutant comme le plus ardent champion du protestantisme, craignait qu'il ne portât jusqu'à Rome ses armes victorieuses.

Cependant, au milieu de tant de prospérités, le protecteur était livré aux plus cruelles contrariétés dans son administration et dans sa famille. Tous

les parlements se montraient également indociles, et il ne se sentait pas assez fort pour supprimer une institution qu'il haïssait et à laquelle la nécessité d'obtenir des subsides le ramenait malgré lui. En butte à la haine de tous les partis et de toutes les sectes, il ne se sentait d'autre appui que l'armée, qui, ayant conscience de sa force, se montrait, de jour en jour, plus factieuse et plus exigeante. Il prévoyait les changements qui auraient lieu après lui, et il sentait que lui seul empêchait le retour des Stuarts. Tendrement attaché à sa famille, mille chagrins qui lui vinrent de ce côté ne contribuèrent pas peu, sans doute, à abréger le cours de sa vie. Il avait vu sa mère mourir victime des terreurs que lui inspirait son élévation. Persuadée que des assassins menaçaient à chaque instant la vie de son fils, la malheureuse femme n'entendait pas la détonnation d'une arme à feu sans s'écrier : « Mon fils est mort! On a tué mon fils! » Une des filles du protecteur, lady Cleypole, mourut de chagrin de n'avoir pu sauver une des nombreuses victimes de son père, auquel elle n'épargna pas les reproches dans les derniers jours de sa vie. Son fils Richard, beaucoup moins occupé d'affaires que de plaisirs, semblait tenir fort peu à l'héritage du protectorat; enfin toute la famille de Cromwell le désolait soit

par son incurie, soit par une opposition républicaine et même royaliste.

Le protecteur succomba à tant de douleurs; il fut saisi d'une fièvre violente, et mourut après quatorze jours de maladie, le 13 septembre 1658, à l'âge de cinquante-cinq ou de cinquante-neuf ans, comme le disent certains auteurs. Le lendemain de sa mort, Richard Cromwell fut proclamé sans opposition protecteur de la république d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

L'installation du nouveau protecteur se fit avec les mêmes cérémonies que celle de son père, et les funérailles de ce dernier furent faites avec tout le luxe des obsèques des anciens rois. Au pied du lit funèbre, on lisait cette inscription qui résumait la vie du protecteur : *Olivier Cromwell, lord-protecteur d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, né à Huntington, du nom de Williams de Glamorgam, changé par le roi Henri VIII au nom de Cromwell, fut élevé à Cambridge, ensuite à l'école de Lincoln. Au commencement des guerres, capitaine d'une compagnie de chevaux levés à ses dépens et fait, par le parlement, commandant en chef. Il réduisit l'Irlande et le pays de Galles, renversa l'armée du duc Hamilton, l'armée de l'Église à Dumbar, réduisit toute l'Écosse, défit l'armée de*

Charles Stuart à Worcester. Il avait deux fils, lord Richard, protecteur à la place de son père; lord Henri, maintenant lord-lieutenant d'Irlande; et quatre filles, lady Bridget, mariée d'abord à lord Ireton, ensuite au lieutenant-général Fleetwood; lady Élisabeth, mariée à lord Cleypole; lady Marie, mariée au lord Falconbridge; lady Francis, mariée à l'honorable Robert Rich, petit-fils du très honorable comte de Warwick. Il fut déclaré lord-protecteur d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, le 16 *décembre* 1653. *Il mourut le* 3 *septembre* 1658, *après une maladie de quatorze jours, d'une fièvre, avec grande assurance et sérénité d'ame, en paix dans son lit. Né le* 15 *avril* 1599. *Dunkerque en Flandre se rendit à lui le* 20 *juin* 1658. Le corps fut enterré à Westminster dans la chapelle de Henri VII.

Richard prit paisiblement possession de l'autorité; son frère Henri, gouverneur de l'Irlande, lui assurait la tranquillité de ce pays : le général Monk gouvernait l'Écosse en son nom, et les puissances étrangères amies de son père le reconnurent sans difficulté. Au bout de quatre mois, le conseil jugea nécessaire de convoquer un parlement, et cette assemblée reconnut aussi le nouveau protecteur.

Cependant Richard mécontenta bientôt tout

le monde : l'armée, en ne lui montrant pas les égards qu'elle avait coutume de recevoir de son père; les fanatiques, par des plaisanteries irréligieuses; enfin tous les gens sensés, par son incroyable légèreté; impatienté des remontrances du parlement, il s'avisa de le dissoudre, et cet acte acheva de le dépopulariser.

C'était par les militaires que Richard avait consommé la dissolution du parlement. Cette circonstance rendit à l'armée son ancienne prépondérance, et elle s'en servit bientôt contre lui. Le protecteur était tombé dans un tel mépris que les chefs militaires, continuant à tout faire en son nom, le laissèrent habiter White-Hall pendant deux mois, au bout desquels se rappelant qu'il devait donner sa démission, ils la lui demandèrent et ils l'obtinrent sans difficulté.

Personne n'osait s'emparer du pouvoir; les chefs militaires résolurent de rappeler les restes du long-parlement, et ils se réunirent au nombre de quarante environ. A peine rassemblés, ces débris retrouvèrent leur ancienne énergie, et ils s'occupèrent de remettre sous le joug civil l'armée, habituée depuis si longtemps à n'être justiciable que d'elle-même. On établit ensuite une sorte de république, et le parlement déclara que la nation serait gouvernée sans

roi, sans chef unique et sans Chambre des lords.

Cependant le parlement, qui s'était aliéné l'armée, se voyait menacé du retour du prétendant contre lequel il ne savait sur quoi s'appuyer. Il nomma pour chef de l'armée Lambert, un des généraux de Cromwell; puis, mécontent de son élu, il abolit la dignité de général en chef, et mit à la tête de l'armée sept commissaires, tous zélés parlementaires.

En apprenant qu'il était destitué par le parlement, Lambert voulut faire ce qu'avait fait autrefois Cromwell; il entra à Westminster à la tête de ses soldats, et quoique de lui à Cromwell il y eût toute la différence qui sépare le génie de l'intrigue, il réussit à remettre encore une fois la nation sous le joug militaire.

Cependant un autre général épiait l'occasion de prendre sa place; c'était ce Monk auquel le protecteur avait confié l'Écosse. Déjà peut-être Monk entrevoyait l'espoir de rétablir la monarchie, quoiqu'il continuât de protester de son attachement à la cause républicaine, et il s'opposait aux empiètements de Lambert et professait la volonté de rétablir le parlement dans son indépendance.

Cette assemblée reprit ses séances au milieu des divisions de l'armée, et Monk, entrant sur le terri-

toire anglais, se mit complètement à sa disposition. Un moment, ce général se vit maître de Londres, et beaucoup de républicains lui offrirent la place de Cromwell : il la refusa au nom de la liberté ; mais son véritable motif était le désir de rétablir le roi.

Le parlement ne pouvait se dissimuler la renaissance de l'esprit royaliste, ou, du moins, le discrédit dans lequel il était lui-même tombé. Perdant chaque jour sa popularité, il se voyait en butte au mépris; on lui avait donné l'ignoble surnom de *Rump* (croupion), et des feux de joie allumés dans les rues servaient à brûler des croupions d'animaux, par allusion au parlement.

Monk conduisit avec adresse le plan qu'il avait conçu ; il se servit habilement des haines et des sympathies. Il devint tout-puissant sans affecter la toute-puissance. Enfin il obtint que le parlement prononçât lui-même sa dissolution et la convocation d'une nouvelle assemblée destinée à le remplacer.

Les élections furent généralement royalistes, et, lorsque la nouvelle Chambre des communes se réunit le 25 avril 1660, il fut facile de prévoir le prochain retour de Charles II. Ce prince fut effectivement rappelé par le parlement, et, le 29 mai de la même année, il entra à Londres sans exciter ni

haine ni enthousiasme. La nation anglaise semblait presque étrangère à cette révolution qu'elle ne sentait ni radicale, ni populaire, et dans laquelle il s'agissait seulement de faire changer le pouvoir de mains : elle n'avait plus, ou plutôt elle n'avait jamais eu ni haine ni amour pour les Stuarts ; elle avait été presque également indifférente à l'égard de Cromwell, et les parlements qui s'étaient succédé ne l'avaient qu'imparfaitement représentée. Tout se passait entre quelques hommes : il y avait des républicains et des royalistes ; mais l'Angleterre n'était ni républicaine ni royaliste.

XXXVII.

Restauration.—Amnistie.—Procès des régicides.—Persécution des non-conformistes écossais.—Acte d'uniformité.—Ministère de la cabale.— Charles II pensionnaire du roi de France. —Le *Test*.— Complot papiste.— Les Whigs et les Tories.— Rye-House.—Russel et Sidney.— Mort de Charles II.

DE 1660 A 1685.

Charles II avait trente ans lorsque le parlement lui rendit la couronne. Les premiers actes de son règne prouvèrent qu'il n'acceptait pas la révolution, et il fut facile de prévoir qu'il ferait tout ce qui serait en lui pour ressaisir le pouvoir tel que l'avaient exercé les Tudor.

Son retour avait été précédé d'un acte connu sous le nom de *déclaration de Breda,* par lequel il promettait l'oubli du passé et le pardon des injures. Les Communes eurent la faiblesse d'accepter ce pardon, d'en remercier le roi au nom de l'Angleterre, et d'y joindre un acte d'exception contre les juges de Charles I, qualifiés de régicides, et contre quelques uns des hommes les plus marquants du parti républicain.

En exécution de ce prétendu acte d'amnistie, vingt-neuf régicides furent livrés à une commission spéciale qui les condamna à mort. Pendant le procès et jusque sur l'échafaud, ils ne cessèrent de protester que ce qu'on leur reprochait comme un crime était un acte de justice nationale, et, forts de cette conviction, ils subirent la mort avec l'enthousiasme du martyre. Dix régicides périrent ainsi, et on sursit à l'exécution des autres, en considération de ce qu'ils s'étaient livrés eux-mêmes. Les cadavres de Cromwell, d'Ireton, et de Bradshaw furent insultés de la manière la plus brutale; puis des républicains non régicides subirent la mort comme ennemis de la monarchie.

Après les proscriptions, vint le gaspillage des finances, et le parlement livra l'argent du peuple avec la plus honteuse profusion. Puis on exigea la resti-

tution des biens de la couronne et de ceux de certains cavaliers, qui avaient été confisqués, et dont la république avait fait des dons nationaux : enfin on rétablit l'épiscopat, le rit protestant le plus rapproché du catholicisme, et ce fut le commencement de la réaction religieuse, qui, plus que toute autre cause, devait amener l'expulsion définitive des Stuarts. Des hommes recommandables par leurs vertus privées, mais qui tous avaient marqué dans le parti royaliste, et étaient anglicans zélés, furent mis à la tête du gouvernement.

Les presbytériens de l'Écosse soutinrent le poids des vengeances que Charles n'osait pas faire tomber sur les Anglais, et une sanglante persécution commença par l'exécution du duc d'Argyle, le plus ancien et le plus distingué d'entre eux.

Une conférence religieuse entre les presbytériens et les anglicans eut lieu à la Savoy : ils ne purent s'entendre sur aucun point, et les réglements religieux furent soumis à un parlement que Charles venait de convoquer. Ce parlement vota l'*acte d'uniformité*, par lequel il était ordonné à tous les ministres du culte de se conformer au rit anglican, et de renouveler leur serment au roi, comme chef de l'Église.

L'imprimerie était une arme redoutable dans la

main des ennemis du gouvernement; le privilége en fut donné à une compagnie spéciale; la censure fut organisée, et on porta les peines les plus rigoureuses contre les délits de la presse. D'autres lois moins importantes, mais également tyranniques, suivirent celles que nous venons de citer, et le gouvernement put se livrer légalement à tous les excès que lui inspiraient la crainte, la vengeance et la soif du pouvoir.

En vertu de l'acte d'uniformité, on persécuta à la fois les anabaptistes, les millénaires, les presbytériens et les protestants dissidents, aussi bien que les catholiques. Cependant ces derniers avaient à la cour de puissants protecteurs; la reine-mère et la reine elle-même étaient catholiques, et le roi aimait cette religion vers laquelle son frère, le duc d'Yorck, inclinait plus encore.

Ce penchant de la cour pour le catholicisme amena le désaccord entre elle et les ministres, et il suscita bientôt une puissante opposition dans le parlement. Charles publia une déclaration dite d'indulgence, qui tolérait l'exercice privé des cultes dissidents, et le parlement lui répondit par de nouvelles lois contre les non-conformistes. Les ministres s'efforçaient de maintenir la bonne intelligence entre le roi et le parlement; mais ils n'en purent

venir à bout et succombèrent sous les attaques de ces deux puissances qu'ils s'étaient aliénées.

Le ministère anglican avait duré huit ans; il fut remplacé par un cabinet mixte, qui, au bout de quelques mois, céda la place à un nouveau ministère composé de plusieurs mauvais sujets, compagnons de débauches de Charles II, hommes sans principes religieux et contre-révolutionnaires ardents.

Les membres de ce nouveau gouvernement, auquel on donna le nom de *ministère de la cabale*, parce que les initiales de leurs noms formaient le mot anglais *cabal*, furent Clifford, le plus estimé de tous, qui dut son élévation à la protection du duc d'Yorck, que lui valait son attachement au catholicisme; Ashley Cooper, révolutionnaire rallié, tour à tour traître aux deux partis, et dont Charles lui-même avait dit qu'il était le plus faible et le plus vicieux des hommes de son siècle; Buckingham, fameux par sa légèreté, ses folles dépenses, ses débauches et son ambition; Arlington, dont le seul titre était d'avoir pris part, comme royaliste, à la guerre civile; enfin Lauderdale, homme sans conscience et sans dignité, dont toute la politique consistait à avancer sa fortune en s'assurant la faveur du roi.

Dans le même temps, le duc d'Yorck se fit catholique, et le roi lui-même sembla pencher pour une religion odieuse à la majorité de la nation anglaise. Louis XIV avait fort à cœur la conversion des deux frères, et, comme il prévoyait les difficultés où allait se trouver Charles, par suite de la mauvaise intelligence où son changement de religion le mettrait avec le parlement, il lui promit une pension annuelle de 200,000 livres (5,000,000 environ), qui devait suppléer au manque de subsides, et mettait le monarque anglais dans une position tout à fait dépendante de la France. Par cette convention entre les deux rois, l'Angleterre devait entrer dans la guerre contre la Hollande, dont Louis XIV poursuivait la ruine avec acharnement.

Le parlement qui s'ouvrit au commencement de 1673 fit éclater une haine violente contre la réaction catholique. Les personnes de cette religion furent déclarées inhabiles à remplir aucun emploi, et tous les fonctionnaires publics durent prêter un serment (*test*) ainsi conçu : « Je confesse qu'il ne » se fait pas de transubstantiation dans le sacrement » de la cène du Seigneur, ni avant ni après la con» sécration faite par quelque personne que ce puisse » être. » Ce bill, qui fut mis immédiatement en vigueur, força plusieurs catholiques à se démettre

de leurs charges, et, parmi ceux-ci, on doit citer le duc d'Yorck, héritier présomptif de la couronne, que, par son attachement au catholicisme, refusa de prêter ce serment qu'il devait comme grand amiral du royaume. En même temps, le parlement imposa au roi la paix avec la Hollande, et l'opposition de cette assemblée amena la chute du ministère de la cabale.

Ces nombreux triomphes n'apaisèrent pas l'opposition parlementaire, et un grand nombre d'anciens partisans de la cour désertaient déjà le parti du roi, lorsque la découverte d'un complot papiste vint augmenter encore les forces de l'opposition. Un nommé Titus Oates déclara que les catholiques avaient formé le dessein de tuer le roi pour lui substituer le duc d'Yorck, qui avait promis au pape, selon le dénonciateur, de rétablir le catholicisme en Angleterre. Les jésuites jouaient un grand rôle dans ce complot, dont la réalité ne fut jamais bien avérée, mais qui ne souleva pas moins d'indignation toute l'Angleterre protestante, et compromit une foule de personnes. Bientôt, comme pour redoubler la terreur et la conviction, le juge Godefrey, qui avait reçu la déposition d'Oates, mourut assassiné, sans qu'on connût la main qui avait porté le coup.

De puissants personnages furent accusés par Bedlow, dénonciateur à la suite de Titus Oates, et ses accusations furent suivies d'exécutions d'autant plus horribles, que ceux qui en furent les victimes n'étaient pas coupables, même aux yeux de leurs juges, qui ne les condamnèrent que pour satisfaire le vœu d'une multitude irritée.

Dans le même temps, le parlement découvrit l'alliance secrète de Charles avec le roi de France, et il s'indigna avec justice de voir le puissant monarque de l'Angleterre recourir à un prince étranger, pour en obtenir des subsides qu'il ne devait recevoir que de ses sujets représentés par le parlement. Les ministres, responsables de tout, selon la constitution anglaise, furent immédiatement mis en accusation par la Chambre des communes, et Charles irrité prononça la dissolution du parlement. Un nouveau ministère remplaça celui qui portait la peine de l'infamie du roi, et celui-ci espéra vainement plus de docilité d'un nouveau parlement.

Dès son ouverture, cette assemblée promulgua plusieurs bills d'une haute importance, parmi lesquels on doit citer l'exclusion du duc d'Yorck de la succession à la couronne, l'ordre de rechercher les membres du parlement qui s'étaient vendus à la cour, l'expulsion des membres salariés à raison de

quelques fonctions, le licenciement des troupes régulières; enfin un bill en faveur de la liberté individuelle, qui est la fameuse loi de *l'habeas corpus*. Des discussions s'élevèrent entre les deux Chambres à l'occasion du bill d'exclusion, et le roi en profita pour dissoudre encore le parlement.

L'opposition ne fit que s'accroître par cette dissolution, et l'esprit républicain recouvra, dans la Chambre basse, des forces qu'il avait momentanément perdues. De nouveaux parlements furent assemblés et dissous; l'irritation augmentait de jour en jour, et la royauté perdait en affection ce qu'elle semblait gagner en puissance.

C'est au milieu de ces luttes que les qualifications de *Whigs* et de *Tories*, qui se sont conservées jusqu'à nous, commencèrent à être appliquées aux opposants parlementaires et aux amis de la cour.

Toutes deux voulaient dire brigands, la première dans l'idiome écossais, et la seconde dans le dialecte irlandais; toutes deux furent d'abord une injure que s'adressèrent les partis, et qu'oubliant sa signification, ils acceptèrent et bientôt s'attribuèrent eux-mêmes.

Cependant le parti de la cour sembla reprendre faveur pendant quelque temps; le duc d'Yorck, relégué en Écosse, reçut la permission de rentrer

en Angleterre, et la contre-révolution dont il était le chef reprit une nouvelle vigueur. On sévit contre les révolutionnaires, et chaque jour amena de nouvelles atteintes à la liberté. Les tribunaux, vendus au pouvoir, condamnaient tout ce qu'on leur livrait; être accusé, c'était être coupable.

De telles rigueurs devaient amener des conspirations. Les ennemis du catholicisme et les amis de la liberté, désespérant également du roi et du duc d'Yorck, songèrent à donner la couronne au duc de Monmouth, fils naturel de Charles II. Quelques hommes obscurs qui se trouvaient dans le parti de la liberté résolurent de tuer le roi et le duc d'Yorck; et, à cet effet, ils se mirent en embuscade dans un lieu appelé *Rye-House*, où les deux princes devaient passer en se rendant à une partie de chasse. Un évènement inattendu fit échouer leur plan, et, la trahison ayant révélé cette conspiration, on arrêta, sur de simples soupçons, les lords Russel, Howard et Sydney, le député écossais Baillie, Hampden, petit-fils du fameux révolutionnaire de ce nom, et le comte d'Essex, tous membres du parti républicain, qui furent envoyés prisonniers à la Tour, sans que probablement aucun d'eux eût trempé dans le complot.

On leur fit leur procès et ils furent condamnés.

Russel et Sydney montèrent sur l'échafaud; Essex échappa au même sort en s'empoisonnant dans sa prison; Hampden dut payer une amende qui équivalait à une sentence d'emprisonnement perpétuel, puisqu'il était incapable de la fournir. Baillie fut exécuté à Édimbourg; enfin le lord Howard acheta son pardon par de lâches révélations, qui furent peut-être des mensonges.

C'était à l'influence du duc d'Yorck qu'étaient dues ces exécutions que le peuple vit avec indifférence, sans s'apercevoir que ceux qui les subissaient périssaient victimes de sa cause. Le duc voulut compléter la contre-révolution, en rétablissant le culte public du catholicisme; mais il trouva dans la personne du roi une opposition à laquelle il ne s'était pas attendu, et il transpira dans le public que, dans une discussion qui s'était élevée entre les deux frères à ce sujet, Charles avait dit au duc d'Yorck : « Vous » pouvez, si bon vous semble, recommencer vos » courses sur le continent; quant à moi, je me sens » trop vieux et je veux rester ici. »

La division entre les deux frères avait rempli la cour d'une foule d'intrigues, qui avaient pour but, les unes, d'assurer la couronne au duc d'Yorck, héritier légitime, les autres de la placer sur la tête du duc de Monmouth, quand, tout à coup, le roi, qui semblait

jouir d'une excellente santé, fut pris d'un mal violent auquel il succomba en quelques jours.

Les évêques anglicans et les prêtres catholiques l'obsédèrent à ses derniers moments; mais on n'a pas su positivement dans laquelle de ces religions il était mort. L'ouverture du cadavre fournit des indices de poison, et le duc d'Yorck et les papistes se virent accusés, sans autres motifs que l'intérêt qu'ils avaient à la mort de Charles, qui s'était décidé à les abandonner et à se réconcilier avec son parlement.

A l'époque de sa mort, qui arriva le 16 février 1685, Charles II était âgé de cinquante-cinq ans, dont il avait régné vingt-cinq.

XXXVIII.

Jacques II.—Réaction catholique.—Sharp.—Affaires des évêques.—Mécontentement du peuple.—Le prince d'Orange.—Fuite de Jacques. — Guillaume et Marie. — Déchéance de Jacques II.—Déclaration des droits.

DE 1685 A 1689.

Charles II eut à peine fermé les yeux, que son frère fut proclamé roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques II, sans qu'aucune opposition se manifestât. Cependant les Anglais craignaient la contre-révolution et l'invasion du catholicisme; mais un profond découragement était entré dans tous les

cœurs, et chacun attendait avec anxiété les manifestations du nouveau roi.

De son côté, Jacques sentait la gravité de sa position, et bientôt il tint ce discours au conseil assemblé : « On m'a fait passer pour un » homme entièrement dans les principes du pou- » voir arbitraire ; c'est une calomnie. Je ferai mes » efforts pour conserver le gouvernement, tant » dans l'Église que dans l'État, tel qu'il est établi » par les lois. Je sais que les principes de l'Église » anglicane sont favorables à la monarchie, et que » les membres de cette Église se sont toujours mon- » trés bons et fidèles sujets ; c'est pourquoi je pren- » drai toujours soin de la défendre et de la soutenir. » Je sais aussi que les lois d'Angleterre sont suffi- » santes pour rendre le roi un aussi puissant mo- » narque que je puisse souhaiter de l'être, et comme » je n'ai pas l'intention de me départir des justes » droits et prérogatives de la couronne, aussi n'en- » vahirai-je jamais les priviléges de mes sujets. » La nation espéra ; mais toutes ces belles promesses n'étaient que de vaines paroles dont les premiers actes de l'administration de Jacques montrèrent la fausseté.

On commença par la réhabilitation des condamnés pour le complot papiste, et cette réhabilitation, qui n'était peut-être qu'un acte de justice, fut suivie des

poursuites les plus violentes contre leurs dénonciateurs que la nation s'était, depuis longtemps, habituée à considérer comme ses sauveurs. Oates fut mis au pilori, fouetté plusieurs jours de suite et promené par la ville, et ce supplice dut être renouvelé chaque année à l'anniversaire de la dénonciation du complot papiste.

Néanmoins et malgré ces tristes symptômes, le parlement se montrait favorable au nouveau roi, et, non content de voter une énorme liste civile, il sanctionna d'illégales levées d'impôts que Jacques s'était permises avant de l'assembler.

Cependant le duc de Monmouth osa tenter encore d'opérer un mouvement au nom de la cause protestante; il échoua, et il paya de sa tête une ambition qui n'était justifiée ni par de grandes qualités personnelles, ni par un noble amour de la patrie et de la liberté. Quelques complices du duc périrent comme lui sur l'échafaud, et le ministre de la justice, ou plutôt des vengeances de Jacques, fut un juge à jamais célèbre par sa cruauté, l'horrible Jeffryes, dont le nom sert encore aujourd'hui à flétrir les magistrats prévaricateurs qui se font les instruments d'un parti.

Le parlement avait été prorogé. Lorsqu'il se rouvrit, Jacques annonça le dessein de conserver

sur pied l'armée qu'il avait levée pour s'opposer à la rébellion de Monmouth, et de plus il manifesta la prétention de dispenser du *test* ou serment imposé aux fonctionnaires sous le précédent règne. Le parlement s'opposa vivement à l'abolition du test, et la division éclata entre lui et le roi. Après avoir vainement employé la menace et la séduction pour obtenir ce qu'il voulait, Jacques porta, sous une autre forme, la question du test à la cour du ban du roi qui, après une longue discussion, promulgua la loi qu'il sollicitait.

Cette décision d'une cour souveraine enhardit Jacques, et les catholiques furent introduits dans tous les emplois. Il se fit de nombreuses abjurations religieuses qui furent des titres de faveur, tandis que la population protestante, émue par les horribles scènes que venait de produire en France la révocation de l'édit de Nantes, enveloppait tous les catholiques dans une haine commune.

Un incident inattendu vint encore augmenter l'irritation. Le docteur Sharp, l'un des prédicateurs protestants les plus goûtés de la foule, reçut un jour, au moment où il descendait de la chaire, un billet contenant une sorte de défi sur un des points de controverse qui occupaient alors les esprits. Remontant immédiatement en chaire, le docteur lut le billet ano-

nyme, et il improvisa une réponse qui fut jugée séditieuse. L'évêque de Londres reçut l'ordre de suspendre Sharp, et il refusa de le faire, en alléguant qu'il fallait le jugement d'une cour ecclésiastique. Le prélat fut alors envoyé lui-même devant une cour de justice présidée par Jeffryes, et ce tribunal le suspendit de ses fonctions.

A cette époque, c'est à dire environ un an après l'avénement de Jacques II, le parti catholique prévalait dans le ministère, dans le conseil privé, dans l'administration et dans les rangs élevés de l'armée. L'Écosse était gouvernée par des seigneurs catholiques, et, de toute la Grande-Bretagne, la catholique Irlande respirait seule, après une oppression qui semblait désormais devoir retomber sur ses anciens ennemis.

Une seule espérance soutenait les protestants; l'héritière directe de Jacques, sa fille Marie, zélée protestante, avait épousé le prince d'Orange, stathouder de Hollande, que les réformés de tous les pays considéraient comme leur plus ferme appui. Mais ce qui faisait leur espoir était la terreur des catholiques, et ces derniers songèrent à exclure de la succession, et la princesse d'Orange, et Anne, sa sœur, épouse du prince George de Danemarck, et protestante zélée comme elle.

Cependant le roi, qui n'avait pas d'autres enfants, hésitait à exclure ses filles du trône auquel elles avaient droit; peut-être aussi ne savait-il à qui donner la couronne, lorsque, après avoir parlé vaguement d'un héritier *que le ciel saurait bien susciter*, on annonça la naissance d'un prince de Galles. Les protestants le considérèrent comme un enfant supposé, tandis que les catholiques soutenaient de toutes leurs forces la réalité et la légitimité de sa naissance. Cet incident ruinait les espérances des premiers déjà exaspérés par l'envahissement de tous les emplois par les catholiques, et surtout par les jésuites, depuis longtemps haïs dans un pays où ils ne s'étaient jamais montrés que pour fomenter des troubles et des intrigues.

Jacques, qui avait vainement cherché à obtenir un parlement conforme à ses vues, résolut de s'emparer du pouvoir absolu. Il essaya de le faire, et il commença par une loi de tolérance, que les évêques et les autres membres du clergé devaient lire en chaire. Il avait compté sur une soumission qu'il ne trouva pas, et une assemblée tenue à Londres, chez l'archevêque de Canterbury, déclara l'ordonnance illégale et arrêta que le clergé n'obéirait pas à l'ordre qui lui avait été donné. En conséquence, les évêques présentèrent au roi une re-

quête où ils déclaraient refuser de publier l'ordonnance, non par insubordination ni par haine contre les non-conformistes, mais bien parce qu'au parlement seul il appartenait de faire ou de réformer les lois.

Les évêques signataires de la requête furent mis en accusation, et, lorsqu'on apprit qu'ils étaient condamnés et qu'ils allaient être conduits à la Tour, le peuple exaspéré qui, depuis quelque temps, avait recouvré toute son énergie, fit entendre les cris les plus menaçants pour le roi et pour les catholiques, en même temps qu'il donna aux évêques les preuves de la plus grande sympathie.

L'affaire des évêques arrivait à peu près en même temps que la naissance du prince de Galles, et, six jours après cette naissance, ils furent mis en liberté sous caution et reconduits chez eux aux cris de joie du peuple. Cités à comparaître encore à quelque temps de là, ils furent acquittés par un jury, et ce jugement dut montrer au roi et au parti catholique qu'ils ne disposaient plus des tribunaux.

Fière de cet avantage, la nation songea à le poursuivre ; elle en était arrivée à croire l'insurrection légitime, et alors, comme en 1640, les hommes de la haute noblesse se firent les chefs du peuple. Ils résolurent d'arrêter la contre-révolution en chan-

geant de roi. Le prince d'Orange fut appelé, et il dut reconquérir à la fois la couronne qu'on lui enlevait et les libertés nationales dont une partie avait été détruite par la réaction.

Une députation des seigneurs protestants se rendit donc auprès de Guillaume, pour le supplier, au nom de l'Angleterre, de prendre une part active aux affaires de ce pays. Aussi dissimulé qu'habile, le prince montra peu d'empressement, et il se contenta d'abord de promettre qu'il ferait tout ce qui serait en lui pour empêcher le roi de changer la religion établie.

Cependant, à l'époque de la naissance du prince de Galles, Guillaume ne manqua pas d'envoyer complimenter son beau-père, sans paraître douter de l'authenticité de cette naissance; il ne voulait pas arguer des droits de sa femme, et il prétendait faire de sa cause celle du protestantisme.

Toutefois, et en attendant le moment favorable pour descendre en Angleterre, il faisait son possible pour que les opprimés et les mécontents de ce pays, le considérant comme leur appui, espérassent en lui pour les sauver; et il attendait, des meneurs de son parti, une invitation qu'il voulait présenter à l'Europe, comme l'appel de la nation anglaise.

Jacques, qui semblait frappé d'aveuglement, igno-

rait les menées du prince, et celui-ci avait préparé la flotte qui devait le conduire dans le royaume de son beau-père, sans que le roi se doutât que c'était contre lui qu'elle allait agir. L'intérêt de Louis XIV, aussi bien que son désir, était que les Stuarts conservassent le trône d'Angleterre; il sut les préparatifs du prince d'Orange, il en devina le but, et il fit avertir Jacques II de se tenir sur ses gardes. Le roi d'Angleterre ne voulut pas croire au danger; il refusa l'armée que le roi de France lui proposait; il négligea même de se préparer à la défense, et, lorsqu'il lui fut impossible de se méprendre sur le but de son gendre, il se disposa, non à combattre, mais à fuir sur Portsmouth, d'où il espérait passer facilement en France.

Cependant Guillaume était prêt. Un grand nombre d'Anglais étaient réunis autour de lui; ils appartenaient à différents partis, et, même avant le succès, la discorde éclatait parmi eux. Mais le prince avait fait ses conventions de manière à ce qu'il n'y eût plus de motifs de discussion après la victoire : il ne voulait pas tenir la couronne des droits de sa femme, ce qui l'aurait mis, selon la loi, dans la position d'un simple gentilhomme anglais, et il avait été arrêté, du consentement de la princesse elle-même, qu'ils seraient proclamés roi et reine.

D'abord, la flotte de Guillaume fut dispersée par une tempête que les protestants qualifièrent de *coup de vent papiste;* mais le prince ne se laissa pas décourager, il retourna en Hollande, répara ses avaries, et repartant immédiatement, il entra, le 15 novembre, dans la baie de Torbay, où il débarqua. Jacques avait rassemblé ses forces sur un autre point, et ce ne fut qu'au bout de quelques jours qu'il les dirigea du côté où se trouvait son rival. Les troupes royales furent battues; mais le peuple ne se passionnait pour aucun des deux champions; il haïssait Jacques sans aimer le prince d'Orange, et le seul cri qu'il fît entendre était : Un parlement libre!

D'abord, le prince d'Orange sembla vouloir entrer en arrangement au nom de la nation; mais Jacques s'enfuit, au milieu des négociations, en laissant l'ordre de licencier ses troupes, et en manifestant le dessein de se rendre en France, où la reine était déjà arrivée avec le prince de Galles.

Londres resta quelques jours sans chefs, et la populace dévasta les chapelles catholiques, sans qu'aucune effusion de sang s'ensuivît. On envoya vers le prince d'Orange pour l'engager à se mettre à la tête du gouvernement jusqu'à ce qu'on eût convoqué un parlement libre, et Guillaume se dirigea sur Londres en s'arrêtant à Windsor. Le

peu d'empressement du prince avait indisposé le peuple, et, Jacques ayant reparu à Londres, on lui montra une sorte d'empressement qui ne l'empêcha pas de se retirer à la première notification du prince.

Alors on songea à élire un nouveau parlement, qui se réunit le 22 janvier 1649 et dont le premier acte fut la promulgation des déclarations suivantes : « Le roi Jacques ayant tâché de renverser » la constitution du royaume, en violant le con- » trat originel entre le roi et le peuple, ayant, par » le conseil des jésuites et autres méchantes gens, » violé les lois fondamentales, et s'étant retiré hors » du royaume, a abdiqué le gouvernement et, » par là, le trône est devenu vacant.

» L'expérience a appris qu'un royaume protes- » tant ne saurait s'accorder avec le gouvernement » d'un roi papiste. » En vertu de cette dernière déclaration, la couronne fut offerte à Guillaume et à la princesse Marie, qui durent accepter les conditions suivantes :

« Le prétendu pouvoir de suspendre l'exécution des lois par l'autorité royale, sans le consentement du parlement, est contraire aux lois.

» Le prétendu pouvoir de dispenser des lois ou de l'exécution des lois par l'autorité royale, comme

il a été usurpé et exercé en dernier lieu, est contraire aux lois.

» L'érection d'une cour ecclésiastique, ou de toute autre cour, est contraire aux lois.

» Toute levée d'argent pour l'usage de la couronne, sous prétexte de la prérogative royale, sans qu'elle ait été accordée par le parlement, ou pour un plus long temps, ou d'une autre manière qu'elle n'a été accordée, est contraire aux lois,

» C'est un droit des sujets de présenter des requêtes au roi, et tous emprisonnements et toutes poursuites à ce sujet sont contraires aux lois.

» Lever ou entretenir une armée dans le royaume en temps de paix, sans le consentement du parlement, est une chose contraire aux lois.

» Les sujets qui sont protestants peuvent avoir des armes pour leur défense, selon leur condition et de la manière que les lois le permettent.

» Les élections des députés au parlement doivent être libres.

» Les discours faits ou tenus dans les débats du parlement ne doivent être recherchés ou examinés dans aucune cour ni dans aucun lieu que dans le parlement même.

» On ne doit point exiger des cautionnements

excessifs, ni imposer des amendes exorbitantes, ni infliger des peines trop rudes.

» Les jurés doivent être choisis sans partialité. Ceux qui sont choisis pour jurés dans les procès de haute trahison doivent être membres des communautés.

» Toutes concessions ou promesses de donner les confiscations des biens des personnes accusées, avant leur conviction, sont contraires aux lois et nulles.

» Pour trouver un remède à tous ces griefs, pour corriger, pour fortifier les lois et pour les maintenir, il est nécessaire de tenir fréquemment des parlements. »

Cette déclaration fut la fin de la contre-révolution anglaise, et elle remit la nation dans la voie du progrès constitutionnel dont les Stuarts avaient voulu la détourner.

Ainsi finit le règne des Stuarts, qui avait duré quatre-vingt-cinq ans, période sur laquelle nous ne passerons pas sans montrer quelle y fut la marche des arts, des sciences, et sans jeter un coup d'œil sur tout ce dont la rapidité de notre récit ne nous a pas permis de nous occuper.

L'agriculture, qu'Élisabeth avait puissamment encouragée, fit de grands progrès sous les Stuarts, et

le commerce acquit également beaucoup d'activité. Les persécutions religieuses peuplèrent les colonies d'Amérique. La Compagnie des Indes orientales, qui avait été fondée en 1600, à la fin du règne d'Élisabeth, et n'était, dans l'origine, qu'une société de marchands à laquelle on avait concédé le monopole du commerce de ces riches contrées, la Compagnie des Indes, disons-nous, prit un accroissement notable qui pouvait faire prévoir son immense développement.

Le règne des quatre Stuarts fut séparé par celui de Cromwell, et on peut le diviser en deux époques littéraires bien distinctes. Jacques I, qui était, comme nous l'avons dit, pédant et théologien, s'occupa personnellement des lettres, et on lui doit plusieurs livres parmi lesquels nous ne citerons que le *Basilicon Doron* ou *Don du roi*, livre de politique où Jacques expose, comme il les conçoit, les droits et les devoirs des rois. Parmi les auteurs contemporains, nous citerons Walter Raleigh, favori d'Élisabeth, qui se vit disgracié sous son successeur, et auquel on doit une *Histoire universelle* qui n'est pas sans mérite. Le règne de Jacques vit encore retraduire la Bible traduite déjà sous Henri VIII, travail immense qui fut confié à quarante-sept savants.

Le règne de Charles I nous donne Cowley, poète national, qui prouve son patriotisme surtout en attaquant la France ; le noble Falkland, qui fut tué à la bataille de Naseby, dont il reste quelques vers et quelques discours; enfin Butler, auteur d'une satire en vers qui porte le nom d'*Hudibras*.

Le protectorat vit éclore une foule de pamphlets, parmi lesquels il n'est guère resté que ceux de Milton, plus célèbre pour son beau poème du *Paradis perdu*, et ceux d'Harrington, qui composa l'*Oceana*, plan de république idéale comme on en a tant imaginé depuis Platon. Le nom de Waller montre que la guerre civile n'avait pas éteint toute poésie. Locke et Hobbes représentent la philosophie ; enfin ce temps nous montre aussi le célèbre Harvey, qui, par sa découverte de la circulation du sang, devait changer complètement la science médicale.

Le fanatisme religieux, qui avait si puissamment contribué à la révolution, disparut complètement au retour des Stuarts. Le sombre mysticisme de Cromwell et des indépendants fit place à l'amour effréné des plaisirs. L'hypocrisie fut remplacée par l'irréligion, comme si un vice devait toujours tenir la place d'un autre vice. La littérature se corrompit avec les mœurs, et elle perdit toute originalité par une servile imitation des chefs-d'œuvre fran-

çais. Les théâtres, qui, pour la plupart, avaient été fermés sous le protectorat, furent rouverts ; mais Shakespeare était oublié, et ses drames avaient cédé la place à une foule de compositions extravagantes, justement oubliées aujourd'hui. Otway et Dryden sont les seuls noms que ce temps laisse briller jusqu'à nous, les seuls qui méritent l'attention et les éloges des amis de l'art.

XXXVIII.

Guillaume III et Marie. — Opposition du parlement et du clergé.—Troubles d'Écosse.— Guerre d'Irlande.— Bataille de la Boyne.—Pacification de l'Irlande.—Guerre continentale.—Nouveaux troubles en Écosse.— Massacre de Glencoe. — Expédition de Jacques II. — Mort de Marie. — Paix de Ryswick.—Mort de Jacques II.—Mort de Guillaume III.

DE 1689 A 1702.

Le règne de Guillaume III et de la princesse Marie ouvre l'ère de la liberté constitutionnelle régulièrement organisée, et, à partir de leur avénement, l'Angleterre marcha constamment dans cette voie.

Le parlement, qui avait décerné la couronne au

prince d'Orange, n'avait d'abord porté que le nom de *convention*; il reprit celui de parlement dès que Guillaume fut roi, et, presque immédiatement, il manifesta une violente opposition. Le clergé n'était pas plus favorable au nouveau souverain, et lorsqu'on exigea des prêtres qu'ils lui prêtassent serment de fidélité, quatre cents ecclésiastiques le refusèrent. Il n'y avait pas moins de huit évêques parmi les réfractaires, et le primat lui-même refusait le serment; tous considéraient Guillaume comme un odieux usurpateur, ce fut du moins le motif qu'ils arguèrent; mais Guillaume était calviniste, et cette considération, dont le clergé ne parla pas, entra probablement pour beaucoup dans son refus, les sectes protestantes n'ayant pas moins de haine pour les cultes réformés dissidents que pour le catholicisme.

L'Écosse soutenait le parti des Stuarts, et elle était devenue le foyer des intrigues des jacobites (c'est le nom qu'on donna aux partisans du roi Jacques). Une convention (covenant) s'y était assemblée après la fuite du dernier roi, et Guillaume fut obligé d'envoyer une armée contre des rebelles qui refusaient de reconnaître son autorité. Édimbourg fut forcée de capituler, et sa capitulation amena la soumission de toute l'Écosse.

Le jacobite Tyrconel avait aussi levé en Irlande le drapeau des Stuarts, qu'une population catholique animait de toute sa haine contre les protestants. Jacques s'y rendit lui-même avec une petite armée; et, se joignant aux Irlandais, il vint mettre le siége devant la ville de Londonderry, la seule place qui tînt pour le roi Guillaume. Londonderry résista vaillamment, et le roi d'Angleterre ayant envoyé une armée pour la secourir, les jacobites furent obligés de lever le siége.

Cet échec ne découragea pas Jacques, et, soutenu par Louis XIV, il s'établit en Irlande, où il convoqua bientôt un parlement qui reconnut pleinement les droits du roi Jacques. Agissant bientôt en assemblée souveraine, ce parlement passa un bill qui, proscrivant un grand nombre de protestants, les dépouillait tous en masse de leurs biens en faveur de leurs héritiers catholiques.

Guillaume, sentant combien il était urgent de chasser Jacques de l'Irlande, se mit lui-même à la tête d'une expédition composée de troupes anglaises et hollandaises. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la rivière de Boyne, où Jacques s'était campé en attendant son ennemi. La victoire resta quelque temps indécise, mais elle se déclara enfin

pour Guillaume ; et Jacques retourna en France, où Louis XIV lui assigna pour résidence le château de Saint-Germain, où il fut traité avec une magnificence royale.

A son entrée à Dublin, Guillaume fit publier une proclamation garantissant le pardon à tous ceux qui, rendant les armes, rentreraient dans leurs foyers. Ces promesses produisirent peu d'effet sur une population entièrement conduite par le clergé catholique, ami de Jacques ; et des troupes françaises ayant été envoyées pour secourir les Irlandais, la guerre continua pendant quelque temps encore.

Obligé de retourner en Angleterre, Guillaume laissa le commandement de son armée à un général qui, par la force des armes et par des promesses de pardon, parvint à amener une pacification que compléta le traité de Limerick. Par ce traité, les Irlandais sans distinction furent assurés de la jouissance de tous les droits civils, sous la seule condition de prêter serment de fidélité au roi Guillaume et à la reine Marie. Douze mille personnes refusèrent de prêter ce serment, et elles passèrent en France, préférant l'exil à ce qu'elles considéraient comme un lâche parjure.

Ces événements n'avaient pas détourné l'attention de Guillaume du continent. La Hollande, dont

il était stathouder et qui le chérissait, lui semblait bien plus à lui que l'Angleterre, qui le voyait avec défiance, à cause de son origine étrangère et de ses manières froides et rudes. Le parlement aussi le tourmentait sans cesse, et lorsqu'il avait usé de son privilége de dissolution, les nouvelles élections lui avaient renvoyé un parlement plus indocile. Enfin le monarque disait avec justesse qu'il n'était que stathouder en Angleterre, tandis qu'il était véritablement roi en Hollande.

Or, les Pays-Bas étaient alors en guerre avec la France, et Marlborough fut envoyé sur le continent avec onze mille Anglais. La nation et le parlement murmurèrent de voir prodiguer le sang et l'argent de l'Angleterre dans une guerre qui lui était étrangère; mais Guillaume ne tint aucun compte de leurs plaintes, et il partit lui-même pour la Hollande, en laissant le gouvernement de la Grande-Bretagne à la reine Marie, à laquelle il avait déjà été confié pendant l'expédition d'Irlande.

Les armes de Louis XIV furent presque constamment victorieuses, malgré l'habileté de Marlborough et de Guillaume. Ce mauvais succès acheva de mécontenter les Anglais, et de nouveaux troubles, qui éclatèrent en Écosse, portèrent le mécontentement à son comble. On essaya de gagner les monta-

gnards par des sacrifices d'argent. Le comte de Breadalbane, auquel on confia 16,000 livres sterling (400,000 francs environ) destinées à cet usage, voulut s'en approprier une partie. Macdonald, le plus influent des chefs de clan, refusa de se soumettre pour la faible somme qu'il lui offrait, et, pour se venger, le comte le représenta à Guillaume comme un ennemi acharné du gouvernement, dont il était utile de faire un exemple. Il demanda, en conséquence, que Macdonald de Glencoe fût passé par les armes avec toute sa tribu; Guillaume signa l'ordre fatal, et, au mois de février 1692, un certain capitaine Campbell se rendit dans la vallée de Glencoe, y surprit les Macdonald pendant la nuit, égorgea tous les mâles du clan, mit le feu aux maisons, et se retira, emportant avec lui les meubles et les bestiaux, et laissant au milieu de la neige les femmes et les enfants qui, restés ainsi sans abri et sans nourriture, périrent de froid et de faim. Cet horrible massacre accrut la haine des montagnards pour Guillaume, en même temps qu'il couvrait son nom d'une tache ineffaçable.

Louis XIV profita d'une nouvelle absence du roi d'Angleterre pour essayer encore de rétablir sur le trône la famille des Stuarts; mais la flotte française fut battue à la Hogue par l'amiral Russel, et Jac-

ques dut renoncer à rentrer dans un pays où les vœux de ses anciens sujets le rappelaient moins que leur antipathie pour leur nouveau souverain.

Chaque jour, la guerre entre Louis XIV et Guillaume prenait davantage le caractère d'une lutte personnelle dans laquelle les hommes et l'argent des nations étaient sacrifiés à la haine de leurs souverains respectifs, et pour se venger de la défaite de la Hogue, Louis XIV s'empara de Namur et de Steinkerque, que Guillaume vit prendre presque sous ses yeux.

C'était le parti whig qui avait porté Guillaume sur le trône; il n'existait plus de parti républicain, et la lutte était désormais entre les whigs et les tories. Guillaume détestait les premiers, auxquels il imputait toutes les contrariétés qu'il éprouvait dans le parlement, et peu à peu ils furent destitués des places qu'ils avaient d'abord occupées et où ils furent remplacés par des tories qui, désirant que leurs principes triomphassent, s'inquiétaient peu que ce fût par Jacques ou par Guillaume.

Le roi et la reine violaient souvent la constitution ; on observait mal la loi de l'*habeas corpus*, si chère aux Anglais. Le duc de Marlborough, qui avait encouru la disgrace de Guillaume par ses défaites en Hollande, était illégalement détenu, ainsi

que plusieurs membres de la Chambre haute. Mécontent de tous ces empiètements, le parlement revendiqua avec force ses priviléges, et Guillaume se vit obligé de rendre la liberté aux lords prisonniers.

Les Chambres poursuivirent leurs investigations, et comme il fut prouvé que quelques membres des communes s'étaient honteusement vendus à la cour, ils furent expulsés, et l'on proposa une loi par laquelle l'exercice de tout emploi conféré par le gouvernement était interdit aux membres des Chambres.

Guillaume se voyait contrarié dans tout ce qu'il voulait faire par un parlement aussi jaloux de ses priviléges que lui-même l'était de la puissance; il en était profondément attristé, lorsqu'un chagrin domestique, la mort de la princesse Marie, qui arriva le 28 décembre 1694, vint compliquer ses embarras et augmenter sa tristesse.

La mort de Marie ébranla un moment le trône de son époux. C'était à cause d'elle que la nation l'avait élu roi, et Jacques put espérer que les Anglais le préféreraient à un prince qu'ils n'aimaient pas et qui n'avait aucun droit à la couronne. Louis XIV promit une escadre et des troupes pour une nouvelle descente. Des armées jacobites furent

secrètement levées en Angleterre, et enfin quelques hommes formèrent le dessein d'assassiner le roi Guillaume. Le complot fut révélé par trois des conspirateurs, et le parlement se rapprocha du roi, sentant bien qu'entre lui et son beau-père il ne s'agissait pas seulement du choix des personnes, mais bien aussi de principes radicaux : Jacques, c'était le pouvoir héréditaire et absolu, le catholicisme, odieux à la nation, enfin, et malgré toutes ses promesses, l'inévitable retour des abus dont l'Angleterre poursuivait le redressement; Guillaume, c'était l'élu du peuple, le représentant de la cause protestante, l'homme qui, malgré quelques fautes, était l'ami sincère de la liberté; le seul enfin avec lequel on pût espérer le progrès sans de trop vives commotions.

Cependant le roi d'Angleterre était reconnu par toutes les puissances européennes, moins la France. La Suède s'interposa amicalement entre les deux souverains, et la paix fut signée à Ryswick le 20 septembre 1696. Le traité stipulait : 1° que la France reconnaissait le roi Guillaume III sans restriction ni réserve; 2° que la liberté de commerce entre les deux nations était rétablie ; 3° que des commissaires se réuniraient à Londres pour régler les prétentions des deux couronnes sur diverses

parties de territoire situées en Amérique; 4° que Guillaume paierait à Marie d'Este, femme de Jacques, une pension de 50,000 livres sterling (1,200,000 francs).

Lorsque Guillaume revint en Angleterre, après la paix de Ryswick, il fut accueilli par les acclamations de joie de la nation, heureuse d'être débarrassée d'une guerre ruineuse. Le parlement ne se laissa pas éblouir, comme le peuple, par une paix qu'il avait également désirée; il attaqua le ministère, refusa de voter le maintien d'une armée permanente, régla la liste civile, et fut enfin dissous par Guillaume irrité, qui espéra qu'un nouveau parlement se montrerait plus traitable.

Il n'en fut rien : la nouvelle assemblée exigea le renvoi des troupes étrangères, blâma hautement les dons que le roi avait faits à plusieurs favoris, et Guillaume indigné prorogea ce parlement qu'il n'osait dissoudre.

Pendant tous ces débats, le roi Jacques mourait à Saint-Germain, et Louis XIV, qui reprenait une attitude hostile par suite des affaires de la succession d'Espagne, reconnut pour héritier du monarque exilé et traita comme roi d'Angleterre le prince de Galles, que les jacobites appelèrent Jacques III,

tandis que le reste de l'Angleterre lui donnait simplement le nom de *Prétendant*.

A la nouvelle de la reconnaissance de Jacques III par Louis XIV, l'ambassadeur français reçut l'ordre de quitter l'Angleterre, et la ville de Londres manifesta son horreur pour un prince qui faisait appuyer ses prétentions par le bourreau des protestants; car c'est ainsi qu'elle considérait Louis XIV depuis la révocation de l'édit de Nantes; enfin Jacques III fut déclaré coupable de haute trahison.

On se préparait à la guerre que la succession à la couronne d'Espagne allait allumer et à laquelle toute l'Europe devait prendre part : quand au moment même où cette guerre était sur le point d'éclater, au moment où Guillaume semblait réconcilié avec la nation et avec le parlement, il mourut des suites d'une chute de cheval à l'âge de cinquante-deux ans, dont il avait régné treize. L'Angleterre avait gagné beaucoup en liberté durant le cours de son règne; mais elle dut ses glorieuses conquêtes à l'infatigable persévérance du parlement et aux circonstances bien plus encore qu'à la volonté de Guillaume.

[illegible]

XXXIX.

Anne.—Penchant de la reine pour les tories.—La duchesse de Marlborough.—Guerre de la succession.—Réunion de l'Écosse à l'Angleterre.—Conséquences de la disgrace de la duchesse de Marlborough. — Sacheverel. — Mort de la reine Anne.—Coup d'œil sur la littérature.

DE 1702 A 1714.

La seconde fille de Jacques II, Anne, épouse du prince de Danemarck, succéda à Guillaume III, et, selon l'ancien usage, son mari ne fut que son premier sujet, sans être associé à laro yauté comme l'avait été Guillaume III.

Tous les partis virent avec joie ce nouveau règne.

Appelée au trône par une loi de succession, promulguée en 1689, Anne semblait, par son avènement, consacrer encore les principes de la révolution : d'un autre côté, on la savait tendrement attachée à sa famille, et les jacobites espérèrent qu'elle désignerait le prince de Galles pour lui succéder; enfin, les tories virent avec joie l'avènement d'une princesse dévouée à leurs principes.

Les premières paroles que la nouvelle reine adressa à son parlement furent une assurance de maintenir la religion et la succession protestante, aussi bien que toutes les lois établies; et elle ajouta à ses promesses ces paroles qui achevèrent de lui gagner les cœurs : « Comme je me sens un cœur » tout anglais, soyez sûrs qu'il n'y a rien de ce qui » peut contribuer au bonheur et à la gloire de » l'Angleterre que vous ne deviez attendre de moi, » et que vous me trouverez toujours religieuse observatrice de ma parole. »

L'avènement de la reine Anne fut le signal du triomphe des tories, parmi lesquels elle choisit ses ministres, et c'est ici le lieu de définir nettement le parti whig et le parti tory dont nous avons déjà parlé plusieurs fois, mais qui n'acquirent une véritable importance qu'à l'époque où nous sommes arrivés.

Avant tout, le tory voulait soutenir l'Église établie dont il préférait les intérêts à ceux de la couronne, lorsqu'ils se trouvaient en opposition, et, en conséquence, il était toujours prêt à persécuter les non-conformistes; il voulait aussi maintenir la constitution et n'était aucunement partisan du pouvoir absolu; ce n'était pas un jacobite; il acceptait la révolution qu'il aimait dans ce qu'elle avait d'accompli sans vouloir pousser plus loin ses conséquences; en un mot, il était conservateur et ennemi juré de toute innovation.

Le whig, qu'on doit bien se garder de confondre avec le républicain, voulait le progrès de la constitution, qu'il soutenait au nom de la nation et de l'humanité. Les intérêts du peuple, ou, pour mieux dire, ceux de l'aristocratie et de la bourgeoisie passaient pour lui avant ceux de la royauté. Il aimait la liberté de la presse et la liberté d'examen que détestait le tory. Il voulait améliorer et augmenter les conquêtes déjà faites, tandis que le tory s'en tenait strictement à leur conservation.

Comme nous l'avons dit précédemment, les affections de la reine étaient toutes pour les tories; mais le parti whig avait près d'elle un auxiliaire puissant dans la personne de Sarah Jennigs, duchesse de Marlborough, qui gouvernait Anne de-

puis sa jeunesse, et dont les caprices furent souvent la raison de la conduite de la reine. Non contente d'appuyer la fortune de son mari, la favorite aspirait encore à tout diriger dans l'État. Marlborough appartenait au parti whig, et malgré ses sentiments personnels, la reine fut entraînée, par sa faiblesse pour sa favorite, à une foule d'actes dictés par un esprit politique opposé au sien.

Guillaume avait laissé l'Angleterre engagée dans la guerre de la succession, et les whigs voulaient cette guerre que les tories repoussaient de toutes leurs forces. Il semblait que la reine Anne n'y prendrait aucune part; mais Marlborough pouvait s'y couvrir de gloire, la toute-puissante duchesse la fit vouloir à sa royale amie, et le commandement de l'armée des Pays-Bas fut donné au mari de la favorite.

Cette guerre fut d'abord désastreuse pour la France et pour l'Espagne; Marlborough prit Venloo, Ruremonde, Liége et presque toute la Gueldre espagnole. L'amiral Rook s'empara des galions qui rapportaient l'or des Indes, et de dix vaisseaux de guerre, et ces désastres furent loin d'être compensés par quelques avantages que Vendôme et Villars remportèrent en Italie.

La guerre de la succession ne dura pas moins de

onze années, pendant lesquelles chaque printemps voyait recommencer une campagne. Celle de 1704 fut fatale à la France, qui, à cette époque, était privée des grands noms de guerre qu'elle eût pu opposer à ceux d'Eugène et de Marlborough, les deux plus fameux capitaines de ce temps, et la bataille de Blenheim fut pour elle un véritable désastre. Les armes anglaises n'étaient pas moins heureuses sur d'autres points, et l'amiral Rook s'empara de Gibraltar, qu'on peut considérer comme la clef de la Méditerranée.

Cependant une grande question s'agitait au dedans de l'Angleterre. La réunion de l'Écosse à l'Angleterre n'était pas complète, et si les deux couronnes reposaient sur la tête du même souverain, les deux pays n'étaient pas soumis au même régime administratif. La lutte fut longue; mais elle se termina le 1er mai 1707 par un acte d'union portant : qu'à la mort de la reine Anne (elle n'avait pu conserver un seul enfant sur dix-neuf dont elle avait été mère), le royaume passerait à sa sœur, la princesse Sophie, femme de l'électeur de Hanovre, et à ses héritiers directs et protestants; que tous les priviléges de commerce appartiendraient également à l'Angleterre et à l'Écosse, qu'il n'y aurait qu'un grand sceau et une

même monnaie pour les deux pays; que les poids et mesures seraient les mêmes; que l'Église épiscopale et l'Église presbytérienne seraient établies pour toujours dans les deux royaumes ; que le royaume uni serait représenté par un seul parlement appelé parlement de la Grande-Bretagne ; que le nombre des membres écossais de ce parlement serait de seize pour la Chambre des lords, et de quarante-cinq pour celle des communes; que les deux pays seraient assujettis aux mêmes droits pour l'importation et l'exportation ; enfin, que les impôts seraient répartis à raison d'un quarantième environ pour l'Écosse. L'acte d'union fut maudit par les Écossais qui ne devaient sentir que plus tard son heureuse influence.

Pendant qu'on s'occupait de ce traité, la guerre continuait toujours ; les armes françaises étaient également malheureuses en Flandre et en Piémont ; et l'Angleterre osa envoyer, à Toulon, une flotte qui essaya de s'emparer de cette ville, comme l'amiral Rook s'était emparé de Gibraltar.

Louis XIV avait vainement sollicité la paix ; la duchesse de Marlborough était toujours favorite, et la guerre faisait la grandeur de son époux.

A défaut de la paix, le roi de France voulut faire une diversion à la guerre, et il résolut d'envoyer, en Écosse, le fils de Jacques II, avec une armée;

mais la flotte du prétendant, qui se faisait désormais appeler le chevalier de Saint-Georges, ayant rencontré une résistance à laquelle elle ne s'était pas attendue, fut obligée de rentrer à Dunkerque sans que la France retirât aucun profit de cette expédition.

La campagne recommença plus meurtrière que jamais ; Oudenarde et Lille furent prises aux Français en même temps que les Espagnols perdirent Minorque et la Sardaigne, et Louis XIV demanda encore la paix. Les conditions qu'on lui proposa étaient humiliantes, il les rejeta; la guerre recommença, et la France obtint enfin quelques avantages qui replacèrent et affermirent la couronne d'Espagne sur la tête de Philippe V.

De misérables intrigues de femmes allaient changer la face de l'Angleterre et de toute l'Europe. La duchesse de Marlborough devenait à charge à la reine, qu'elle avait fatiguée de ses exigences ; mais il fallait une favorite à la faible souveraine, et son affection se porta sur lady Masham, sa dame d'atours. Un jour, à la toilette d'Anne, la duchesse renversa une jatte d'eau sur la robe de sa rivale ; elle avait déjà, à quelque temps de là, refusé à la reine une paire de gants que celle-ci désirait ; cette dernière insolence la perdit, et sa disgrace fut le

signal de la chute des whigs, qu'elle seule soutenait au pouvoir.

La perte du crédit de Marlborough suivit de près la chute de sa femme ; on oublia ses grandes victoires, on l'accusa d'avarice et d'ambition, vices que sa gloire avait fait longtemps oublier ; et ce ne fut pas seulement la cour qui outragea le grand homme, mais bien aussi le parlement et le peuple qui, quelques années auparavant, faisaient une ovation de son retour après chaque campagne. Cependant, comme on ne pouvait se passer de lui tant que durerait la guerre, on résolut de conclure la paix : elle fut signée, à Utrecht, en 1713, et la bataille de Denain, gagnée par Villars, ne contribua pas peu à en amener la conclusion.

La nécessité de suivre le fil des misérables intrigues qui devaient amener cet immense résultat nous a fait négliger des évènements importants qu'il nous faut reprendre maintenant. Les whigs étaient au pouvoir, où les avait appelés le crédit de lady Marlborough ; mais le peuple penchait pour les tories. La question religieuse s'agitait toujours, et c'était elle, surtout, qui divisait les deux partis.

Un certain docteur Sacheverel prêcha et fit imprimer deux sermons dans lesquels il déclamait contre la tolérance religieuse, en proclamant la re-

ligion en péril. Le parlement lui intenta un procès qui finit par sa condamnation, et le peuple manifesta son mécontentement de ce verdict par des cris et des émeutes. Les questions les plus graves furent soulevées dans les deux Chambres, et le parti whig, qui semblait triompher par la condamnation du docteur, perdit en ce jour toute popularité, et elle passa aux tories, défenseurs de Sacheverel.

Cependant la reine haïssait son héritier présomptif, l'électeur de Hanovre. On dit qu'elle songea un moment à désigner pour son successeur son frère, le prince de Galles, contre lequel, pourtant, sa sûreté personnelle la força de publier une proclamation. Quoi qu'il en soit, et peut-être par suite des chagrins que lui donnaient les intrigues qui s'agitaient autour d'elle, Anne fut atteinte d'une maladie à laquelle elle succomba le 1er août 1714, dans la cinquantième année de son âge et la treizième de son règne. Cette princesse est appelée *la bonne reine Anne* par le peuple anglais, qui conserve encore aujourd'hui une grande vénération pour sa mémoire. L'historien, plus sévère que le peuple, doit dire qu'elle fut médiocrement douée de la nature, et il peut, sans injustice, lui refuser tous les talents nécessaires pour gouverner. Anne fut constamment maîtrisée par ses favorites, et le plus grand éclat de

son règne fut dû à Marlborough, qu'elle disgracia avec autant d'injustice que de légèreté, sacrifiant ainsi un grand homme à un misérable ressentiment.

Ce règne, qui fut si brillant par la gloire des armes, a longtemps été considéré comme l'âge d'or de la littérature anglaise. Cependant la vieille poésie anglaise, originale et chrétienne, était morte avec Milton, son plus illustre représentant après Shakspeare. Dominé par le goût un peu timide de l'école classique française, Dryden en avait imité les ouvrages : Pope suivit après lui la même voie, et la littérature anglaise perdit la liberté d'allure et la spontanéité naïve qui la caractérisaient, pour refléter de loin, et faiblement, l'éclat étranger du siècle de Louis XIV ; il est juste de reconnaître, toutefois, que la prose se perfectionnait en même temps que la poésie perdait son originalité, et qu'elle acquit une grace et une élégance qui lui avaient été inconnues jusqu'alors.

Dans le grand nombre d'écrivains qui décorèrent l'époque dont venons de nous occuper, nous en citerons quelques uns qui sont restés en honneur, et qui méritent de l'être à des titres divers : Pope traduisit l'*Iliade* en vers avec un véritable talent, et son *Essai sur l'homme* mérita d'être imité par Voltaire ; Swift donna son roman satirique de

Gulliver, et Addison se fit connaître par le *Spectateur* et par une tragédie de Caton ; Congrève se fit remarquer dans le genre comique, tandis que Bower, Prior et Young chantèrent harmonieusement les joies et les douleurs de l'ame ; Thompson brilla dans la poésie descriptive, et en même temps Bolingbroke, Newton et Locke s'élevèrent aux plus hautes spéculations de la science et de la philosophie.

C'est au règne d'Anne que remonte, en Angleterre, la publication des gazettes régulières, destinées, partie à donner des nouvelles et partie à discuter les sujets politiques ; innovation importante qui, en mettant le peuple à même de s'occuper des affaires du pays, devait améliorer le système de gouvernement.

XL.

Georges I. — Lutte des whigs et des tories. — Tentatives des jacobites. — Compagnie de la mer du Sud. — Mort de Georges I.— Georges II.— Walpole.— Emeute d'Édimbourg. Guerre avec l'Espagne.—Le commodore Anson.—Désastres maritimes.—Chute de Walpole.

DE 1714 A 1741.

La mort de la reine, qui arriva plus tôt qu'on ne s'y était attendu, ruina les espérances des jacobites. Malgré les sympathies d'Anne pour le parti tory, la force des choses avait ramené les whigs au pouvoir, et ceux-ci firent immédiatement proclamer roi Georges I, électeur de Hanovre. Ce prince avait

alors cinquante-quatre ans, et il jouissait d'une brillante réputation politique et militaire.

Les jacobites furent atterrés, et peu de temps après l'avènement du nouveau roi, les tories, qui d'abord l'avaient vu avec plaisir, tant parce qu'ils espéraient une part du pouvoir que parce qu'il les préservait du danger de voir tomber la couronne dans des mains catholiques, les tories, disons-nous, devinrent ennemis de Georges en le voyant choisir exclusivement ses ministres parmi les whigs.

De violents symptômes de mécontentement éclatèrent sur plusieurs points, les jacobites en profitèrent; le prétendant put débarquer en Écosse avec quelque espérance de succès, et il fut proclamé roi à Castletown sous le nom de Jacques III, l'an 1716.

Selon la coutume, le parlement avait été dissous à la mort de la reine, et l'un des premiers actes de Georges avait été la convocation d'une nouvelle assemblée. Les whigs s'y trouvèrent en majorité, et fiers de leur triomphe, ils résolurent d'écraser complètement les tories. Marlborough était revenu aux affaires, et l'ancien ministère dut rendre compte du traité d'Utrecht, qui, on se le rappelle, avait été conclu surtout pour ruiner son crédit. On mit donc en accusation les lords Bolingbroke, Ormond et Oxford. Les deux premiers, cherchant leur salut dans la

fuite, se réfugièrent sur le continent, tandis qu'Oxford resta prisonnier à la Tour. Pendant deux ans, ce ministre demanda instamment qu'on instruisît son procès, et lorsqu'au bout de ce temps il l'eut obtenu, il se vit acquitté des lourdes charges qui pesaient sur lui, tandis que les lords Ormond et Bolingbroke furent condamnés à mort par contumace.

Cependant le peuple aimait et regrettait la reine Anne, et il avait aussi une vive sympathie pour les tories qu'il considérait comme les défenseurs de la religion anglicane, que personne ne songeait à attaquer. L'accusation des anciens ministres donna lieu à quelques émeutes que des mesures sévères eurent bientôt réprimées.

Georges et les whigs étaient effrayés des manifestations d'opposition du peuple, et la Chambre vota un bill portant que, si douze personnes réunies refusaient de se séparer lorsqu'elles en seraient légalement requises, elles seraient déclarées coupables de félonie; la loi de l'*habeas corpus* fut suspendue; enfin, comme le nom du prétendant avait été prononcé au milieu de tous ces troubles, comme il avait tenté de ressaisir la couronne, on promit 100,000 livres sterling (environ 2,550,000 francs) à celui qui le livrerait mort ou vif; de nouvelles troupes furent levées et une loi accorda au tenancier (fermier)

resté fidèle au roi Georges les terres qu'il tenait de son seigneur, si celui-ci se soulevait contre le gouvernement.

Des tentatives n'en eurent pas moins lieu en Écosse en faveur du prétendant; mais les jacobites assiégés dans la ville de Preston, dont ils s'étaient emparés, furent obligés de se rendre à discrétion. D'autres partisans des Stuarts se battaient encore sur différents points du royaume : le prince débarqua lui-même à la tête de quelques troupes, mais il fut bientôt obligé de quitter l'Angleterre, et son départ mit fin à la rébellion.

Cependant on poursuivit les hommes qui avaient assisté le prétendant. Un membre de la Chambre des communes en fut exclu pour avoir rempli les fonctions de général dans l'armée jacobite. Les comtes de Derventwater, de Nithsdale, de Carnwath et de Wintoun furent mis en accusation, aussi bien que les lords Widdrington, Kenmuir et Nairn. Vainement on sollicita leur grâce, et le comte de Nithsdale échappa seul, grâce au dévouement de sa femme, qui, changeant d'habits avec lui, resta prisonnière à sa place : exemple touchant qui, à un siècle de distance, devait être reproduit en France par la courageuse madame Lavalette.

Toutes ces exécutions que l'on jugea nécessaires

à la consolidation du pouvoir augmentèrent la haine du peuple pour le roi et pour les whigs; aussi le ministère n'osa-t-il pas tenter la chance de nouvelles élections, et on promulgua une loi par laquelle les parlements eurent une durée de sept ans au lieu de trois, quoique le droit de dissolution restât toujours dans la main du roi.

Dans ces entrefaites, Louis XIV mourut, et cet événement vint ôter au prétendant les espérances qu'il pouvait encore conserver du côté de la France. Le régent conclut une alliance offensive et défensive avec l'Angleterre, et comme une des clauses de ce traité stipulait que la France ne donnerait asile à aucun ennemi du roi d'Angleterre, le chevalier de Saint-Georges fut obligé de se réfugier en Italie.

Le système de Law qui, en France, avait ruiné un grand nombre de familles, avait communiqué la fièvre de l'agiotage à l'Europe entière. Une des nombreuses compagnies qui s'étaient emparées du commerce à l'aide des monopoles, la Compagnie de la mer du Sud, offrit, moyennant un privilége, d'acquitter la dette nationale, qui se montait à plus de 23,000,000 sterling (580,000,000 environ), et bientôt les actions de la Compagnie montèrent de 130 livres à 400, puis à 1,000. La fureur

de l'agiotage fut aussi violente qu'elle l'avait été en France; et, comme toutes les belles espérances données en appât n'avaient aucun fondement réel, elles amenèrent la ruine totale de ceux qui les avaient conçues. Tout à coup l'erreur se dissipa, les actions retombèrent à 150 livres et même plus bas. Les banqueroutes se multiplièrent, les paiements de la banque elle-même se firent avec difficulté; la fermentation devint générale, et pour y mettre un terme, l'on poursuivit et l'on punit les plus coupables d'entre les agioteurs : on confisqua les biens de la Compagnie du sud et on les répartit, à titre d'indemnité, entre ceux qu'avait ruinés leur confiance en cette société.

Au milieu de tous ces embarras, les tories continuaient leurs sourdes intrigues dans lesquelles ils étaient soutenus par les membres du clergé, dont le plus grand grief contre le nouveau roi était l'établissement de la tolérance religieuse. Atterbury, évêque de Rochester, l'un des plus fougueux partisans de l'Église anglicane, fut banni, et cette sévère punition fut peut-être nécessitée par le trouble qu'apportaient dans l'État les réclamations sans cesse renaissantes d'un parti ennemi de la liberté.

Georges préférait de beaucoup son électorat de Hanovre au royaume d'Angleterre, et les exigences

du régime constitutionnel qu'il se voyait forcé d'accepter lui paraissaient de dures lois. Il ne fut pas aimé des Anglais qu'il n'aima pas, et ce fut peut-être un bonheur pour la nation qui, à l'ombre des défiances réciproques des sujets et du souverain, vit établir sa liberté constitutionnelle sur de solides fondements. Georges I n'avait jamais pu ou n'avait pas voulu apprendre la langue anglaise : le français était généralement usité à la cour, et comme son premier ministre, Robert Walpole, ignorait cette dernière langue, on dit que le monarque en était réduit à employer le latin dans ses communications avec le chef du cabinet.

Georges I mourut à Osnabruck, le 11 juin 1727, dans la soixante-huitième année de son âge et la treizième de son règne. Pendant ces treize dernières années, il avait agrandi son électorat de Hanovre des duchés de Brême et de Werden, qu'il avait conquis au roi de Suède Charles XII. Ce prince fut un habile politique; mais on doit lui reprocher d'avoir employé la corruption pour s'assurer la majorité parlementaire. La gloire maritime de l'Angleterre s'accrut sous son règne par une foule d'avantages remportés dans des combats partiels dont aucun n'offre assez d'intérêt pour que nous ayons dû en faire mention; mais ce que nous n'ou-

blierons pas de remarquer, c'est que Georges I fonda le magnifique hôpital des Invalides de la marine à Greenwich dont les Invalides de Paris lui donnèrent probablement l'idée.

Le fils de Georges I était en Angleterre lorsqu'il apprit la mort de son père, et il fut aussitôt proclamé roi sous le nom de Georges II. Ce prince était alors âgé de quarante-quatre ans. Sa jeunesse s'était passée comme celle de son père dans l'électorat de Hanovre, et comme celui-ci, il était fort peu anglais de cœur. Il savait bien la langue anglaise ; mais, comme il connaissait à peine l'état du pays qu'il était appelé à gouverner, il fut obligé de s'en rapporter entièrement à ses ministres pour les affaires intérieures, et ce fait amena la responsabilité des ministres qui, chargés de tout, durent répondre de tous les actes du gouvernement, tandis que la personne du roi restait inviolable et sacrée. Ce sont donc plutôt les ministères que les règnes qui doivent désormais compter dans l'histoire d'Angleterre, et c'est contre les ministres et non contre le roi que s'exerce l'opposition.

Robert Walpole avait été longtemps premier ministre sous Georges I; il avait rendu des services éminents ; c'était à lui qu'on devait le rétablissement du crédit public fortement ébranlé ; il était,

d'ailleurs, tout dévoué à la maison de Hanovre, et Georges II crut ne pouvoir mieux faire que de le conserver à la tête des affaires. Cependant on adressait de nombreux reproches à Walpole, et le plus grave de tous était, sans aucun doute, l'emploi de la corruption comme moyen de gouvernement : ainsi il avait coutume d'acheter les membres du parlement, et il se vantait d'avoir la majorité dans sa bourse et le tarif des consciences dans son portefeuille. La corruption descendit des rangs élevés aux basses classes, et l'immoralité la plus dégoûtante marcha tête levée par toute l'Angleterre.

Cependant l'or de Walpole ne put empêcher la manifestation d'une forte opposition dans le parlement après l'avènement du nouveau roi. Le prince de Galles était à la tête de cette opposition qui voulait la chute du ministre, qu'elle poursuivait par toutes sortes de moyens. Ayant obtenu un premier avantage, par le rejet d'un impôt, elle continua et demanda le rappel du bill qui établissait la septennalité du parlement. Cette tentative échoua, et Walpole se vengea en faisant disgracier le prince de Galles ; l'opposition n'en continua pas moins ses attaques, et elle emporta plusieurs bills qui furent des victoires contre le ministère, grâce à l'hostilité permanente qui existait entre lui et le parlement.

Parmi ces bills on doit citer celui qui abolit l'impôt sur le sel; celui qui prolongea le privilége de la Compagnie des Indes; enfin, celui qui interdit aux membres du parlement l'acceptation d'une pension du gouvernement à quelque titre que ce fût.

Cependant les abus continuaient malgré toutes les tentatives de réforme; la corruption était profondément entrée dans la nation, et Walpole continuait de régner par elle. Un dernier refuge restait aux mécontents, et le théâtre présentait au public d'amères satires toujours vivement applaudies; Walpole résolut d'ôter cette arme à l'opposition, et un bill, qui diminua le nombre des salles de spectacle, établit que les pièces de théâtre seraient soumises à la censure du lord chambellan.

L'Angleterre semblait muette; mais la guerre européenne menaçait de toutes parts, et Walpole sentait que la paix lui était indispensable : il crut l'avoir obtenue par le traité de Vienne, signé en 1739; mais cette paix n'était qu'apparente, et la mauvaise foi de l'Espagne ne tarda pas à rallumer la guerre, comme nous aurons occasion de le dire plus tard. Au milieu de tous ces embarras, le roi songea à visiter le Hanovre, et il partit en laissant la reine régente du royaume.

L'opposition continuait toujours ses attaques

contre le ministère, et des troubles intérieurs et extérieurs vinrent encore compliquer la situation de Walpole. L'ignoble banqueroute d'une Compagnie fondée sous le nom de *Corporation charitable* compromit un grand nombre de personnes de distinction, et cette circonstance donna une preuve de plus de l'horrible corruption dans laquelle l'Angleterre était tombée. Trois membres des communes furent compromis dans cette affaire et expulsés de la Chambre, qui rejeta également de son sein trois autres membres, convaincus de vol dans la vente de biens confisqués, et de faux en écriture. Une émeute éclatait dans le même temps à Édimbourg où la populace pendait, sans autre forme de procès, Jean Porteous, commandant de la garde municipale, qui, au supplice d'un contrebandier, avait fait tirer sur le peuple. On fit punir quelques révoltés, et tout rentra dans l'ordre.

Lorsque tout parut tranquille au dedans, les communes portèrent leur attention sur les affaires extérieures. Il existait, depuis longtemps, une guerre sourde entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, et les colonies des deux pays avaient beaucoup souffert de cette guerre. L'Espagne ne cessait d'inquiéter le commerce de la Grande-Bretagne en Amérique. Les négociants se plaignaient en vain; Walpole,

qui craignait la guerre, fermait l'oreille à leurs plaintes, et souvent il feignait de vouloir négocier. Mais le parlement et le peuple l'emportèrent, et, malgré le désir du ministre, la guerre avec l'Espagne fut déclarée le 23 octobre 1739.

On arma deux escadres qui furent confiées au commodore Anson et à l'amiral Vernon, qui durent se réunir dans la mer du Sud pour s'emparer de l'isthme de Darien. Un ouragan sépara les vaisseaux du commodore qui, parvenu à grand'peine à en rallier deux avec une pinque chargée de provisions, s'empara de quelques vaisseaux espagnols, dont il se reforma une sorte d'escadre. Incapable de faire la guerre avec si peu de forces, Anson songea à faire le tour du globe ; bientôt le scorbut et de nouvelles avaries les réduisirent à un seul vaisseau avec lequel le courageux marin continua son entreprise qu'il effectua en moins de quatre ans.

Une nouvelle flotte fut envoyée à la Jamaïque pour rejoindre l'amiral Vernon, qui, ayant opéré sa jonction avec elle, se trouva à la tête de l'armée navale la plus formidable qui eût encore paru dans ces mers. Quinze mille hommes de mer et douze mille soldats auraient dû faire repentir l'Espagne de la guerre qu'elle avait entreprise ; mais les mesures furent mal prises, la discorde éclata entre les

chefs de l'expédition, et l'entreprise échoua.

Ce désastre porta au comble l'irritation contre le premier ministre auquel on l'attribuait en partie. Le prince de Galles se porta de nouveau son adversaire, et les élections ayant envoyé une Chambre des communes plus hostile encore, Walpole fut obligé de se retirer en emportant avec lui le titre de comte d'Oxford, que le roi lui conféra comme pour marquer d'une manière éclatante que le ministre chargé des malédictions de la nation n'avait pas encouru sa disgrace.

XLI.

Guerre européenne.— Bataille de Dettingen.— Guerre avec la France. — Succès de Charles-Edouard. — Bataille de Culloden-Field. — Traité d'Aix-la-Chapelle. — Guerres dans les deux Indes.—Mort de Georges II.— Georges III.—Pitt, lord Chatam.—Traité de Paris.—Guerre d'Amérique.—Wilkes.

DE 1741 A 1764.

Le nouveau ministère était whig, comme celui qu'avait présidé Walpole; il eut d'abord la faveur de la nation, mais cette faveur ne se soutint pas. Walpole eut l'adresse de semer la discorde parmi les membres du cabinet, et la haine que le peuple leur porta diminua bientôt celle qu'il avait pour l'ancien ministre.

Pendant que l'Angleterre était ainsi en proie à des discordes intérieures, la mort de l'empereur d'Allemagne allumait une guerre à laquelle la Grande-Bretagne prit part comme la plupart des autres grands États de l'Europe. Charles VI mourut à Vienne en 1740, et il laissa, pour lui succéder dans ses États héréditaires, sa fille aînée, l'archiduchesse Marie-Thérèse, à laquelle la pragmatique sanction, garantie par toutes les puissances de l'Europe, assurait la tranquille jouissance de l'héritage paternel.

La guerre n'éclata pas moins à l'occasion de cette succession, et les premiers succès du roi de Prusse effrayèrent Georges II, qui, comme son père, préférait de beaucoup son électorat de Hanovre au royaume d'Angleterre. L'argent de la Grande-Bretagne fut encore une fois prodigué pour défendre les États héréditaires du monarque qui la gouvernait.

En embrassant la cause de Marie-Thérèse, l'Angleterre s'attira l'animadversion de la France, et la lutte entre les deux vieilles rivales recommença avec fureur. D'abord, la guerre fut heureuse pour les Anglais, et, en 1743, ils gagnèrent la bataille de Dettingen.

Cependant la France possédait un puissant moyen d'inquiéter l'Angleterre; elle ne manqua pas de

l'employer. Le prince Charles-Édouard, fils du chevalier de Saint-Georges, fut secrètement rappelé de Rome, où on l'avait forcé de se retirer lorsque sa présence avait été jugée nuisible aux intérêts de la France. On lui donna une flotte avec laquelle il devait envahir l'Angleterre, et cette expédition fut commandée par le comte de Saxe.

A cette nouvelle, les débats parlementaires furent interrompus; l'horreur de l'invasion étrangère rapprocha les partis. La population entière se leva, et elle se serra autour d'un souverain que protégeait la vieille haine contre les Stuarts. On se prépara à une vigoureuse défense : les tempêtes la rendirent inutile en repoussant la flotte française, qui fut presque totalement détruite au moment où elle entrait dans le canal.

La guerre entre la France et l'Angleterre continua avec acharnement, et les deux nations ennemies se combattirent avec fureur sur mer et sur terre. L'Amérique, où toutes deux avaient des possessions, fut souvent le théâtre et la victime de la lutte. L'Angleterre parvint à s'y emparer de l'importante place de Louisbourg, dont la perte sembla être pour la France le signal d'une longue suite de désastres maritimes.

Les armes de l'Angleterre n'étaient pas aussi

heureuses sur terre que sur mer, et en même temps que la France se couvrait de gloire à l'immortelle journée de Fontenoy, elle remportait, dans les Pays-Bas, de nombreux avantages qui furent interrompus par une grave maladie de Louis XV.

Le prince Charles-Édouard exécuta l'audacieux dessein de descendre en Écosse, où les Stuarts avaient toujours des partisans. Il se fut bientôt fait une armée de montagnards, à la tête desquels il entra dans la ville de Perth, dont il s'empara le 15 septembre 1745, et où il fut solennellement proclamé régent d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, pour le roi, son père, qui portait dans l'exil le nom de Jacques III. Poursuivant ses avantages, Charles-Édouard s'empara d'Édimbourg le 19 du même mois, et le 2 octobre, il défit complètement l'armée royale à Preston-Pans, puis marchant vers l'Angleterre, il s'empara de Carlisle le 26 novembre, et de là il pénétra jusqu'aux villes de Manchester et de Derby, dont il se rendit également maître.

Georges II était sur le continent lorsque Charles-Édouard tenta son audacieuse entreprise ; les lords de la régence le supplièrent de revenir, mais son retour n'empêcha pas le prince de remporter les avantages que nous venons de signaler. Un mo-

ment, on craignit pour Londres; mais le prétendant sentait que le peuple anglais n'avait aucune affection pour les Stuarts, et comme il ne recevait pas les secours que le roi de France lui avait promis, il n'osa tenter une bataille, et se résolut à rétrograder vers l'Écosse.

L'armée royale poursuivit vivement Charles-Édouard, reprenant plusieurs des villes dont il s'était emparé. Une bataille décisive eut lieu à Culloden-Field, le 27 avril 1746, et l'armée du prétendant y fut complètement mise en déroute : blessé lui-même, il n'échappa qu'à grand'peine à l'ennemi qui, depuis le commencement de la guerre civile, avait mis sa tête à prix. Charles-Édouard erra pendant quatre mois d'asile en asile, et l'on doit dire, à la gloire de l'humanité, que, reconnu bien des fois par des malheureux que la trahison eût enrichis à toujours, il ne se trouva pas un seul homme pour le livrer à ses ennemis. Il fut enfin recueilli par un corsaire français, qui bientôt le débarqua sur les côtes de la province de Bretagne.

Après la défaite de Charles-Édouard, on fit le procès à ses partisans. Plus de soixante chefs montèrent sur l'échafaud, et une foule de révoltés subalternes furent déportés en Amérique. Ceux qui eurent le bonheur d'échapper trouvèrent

un refuge en France et en Suède; mais ils étaient en bien petit nombre, et cette terrible défaite fut la ruine définitive du parti des Stuarts.

La mort de Charles-Édouard, dernier descendant mâle de la famille exilée, vint, à quelques années de là, assurer plus solidement encore la couronne dans la famille de Brunswick, et les Stuarts durent renoncer pour toujours à toutes prétentions sur le trône d'Angleterre.

Cependant la guerre continentale durait sans grands avantages pour personne, et comme si ce n'eût pas été assez, la France avait porté ses armes dans les Indes. Elle y était victorieuse comme elle l'était sur terre en Europe, et Madras venait de tomber entre ses mains.

Le traité d'Aix-la-Chapelle, qui fut signé le 30 avril 1748, sembla ramener la paix; mais ce traité, mal conçu, ne devait avoir d'autre effet que d'allumer de nouvelles guerres. L'opposition parlementaire qui avait été muette tant qu'avait duré la guerre civile, se réveilla aux premières apparences de paix extérieure, et ses attaques portèrent sur le traité d'Aix-la-Chapelle, que les ministres eurent grand'peine à défendre. Sur ces entrefaites, le prince de Galles mourut, et comme la tendre jeunesse du nouveau prince de Galles et

l'âge avancé du roi faisaient craindre une prochaine minorité, on se hâta de tout disposer en conséquence.

Le traité dura si peu, qu'il ne suspendit même pas les hostilités entre la France et l'Angleterre dans les deux Indes. La Louisiane et le Canada, que les Français possédaient dans le Nouveau-Monde, avaient été liés par une chaine de forts. Les Anglais prétendirent que la plupart de ces forts étaient construits sur un territoire neutre, et la guerre suivit leurs réclamations. Avant qu'elle eût été déclarée, l'Angleterre s'empara, au mépris du droit des gens, de plusieurs vaisseaux français.

Alors la guerre fut déclarée; on prépara, dans les ports de la Normandie, une armée destinée à envahir l'Angleterre, dont une flotte armée du port de Brest dut soutenir les opérations, tandis qu'une autre flotte de Toulon s'emparait de Minorque à la vue de l'amiral Byng, qui fut condamné à mort pour ne s'y être pas opposé.

On se battait aussi dans les Indes-Orientales. Les Français y perdirent leur puissant établissement de Chandernagor, et en revanche ils s'emparèrent de Wisagapatam, qui mit en leur pouvoir toute la côte de Coromandel, depuis Ganjam jusqu'à Mazulipatam.

Nous avons dit que le traité d'Aix-la-Chapelle devait amener de nouvelles hostilités, elles ne tardèrent pas à éclater, et l'histoire conservera à jamais le souvenir de la terrible Guerre de sept ans, dont nous ne nous occuperons ici que dans ce qu'elle a de relatif à l'Angleterre.

Les Français avaient attaqué le Hanovre, et Georges II, qui, comme nous l'avons dit, préférait son électorat au royaume d'Angleterre, y fit promptement passer des troupes sous le commandement du duc de Cumberland, dont toute l'habileté ne put empêcher la France de s'emparer du Hanovre, qui par la capitulation de Closter-Seven, dut rester entre ses mains jusqu'à la paix.

La guerre des deux Indes continuait avec des succès divers. En Amérique, les Français perdaient Québec, la Guadeloupe et quelques unes des Antilles; tandis que, sous Lally, ils remportaient, dans les Indes-Orientales, quelques avantages qu'ils devaient bientôt perdre.

La guerre était dans toute sa vigueur, lorsque Georges II mourut subitement, le 25 octobre 1760, à l'âge de soixante-dix-sept ans, dont il avait régné trente-trois au milieu de difficultés sans nombre.

Georges III, son petit-fils, qui lui succéda, était âgé de vingt-deux ans; il avait été élevé avec le

plus grand soin, et la nation espéra tout de son règne. D'ailleurs, comme nous l'avons précédemment remarqué, l'avènement d'un nouveau roi a beaucoup moins d'importance dans les gouvernements constitutionnels que dans les États purement monarchiques, et comme tout y dépend ou y doit dépendre des ministres, seuls responsables, c'est le ministère et non la royauté qui y a une importance véritable.

Le ministère qui subsistait à la mort de Georges II était sous la direction du premier Pitt, lord Chatam, que nous désignerons sous ce dernier nom, qui ne lui fut conféré que plus tard, pour le distinguer de son fils, le fameux Guillaume Pitt, que nous verrons aussi au ministère.

Lord Chatam est, sans contredit, un des plus beaux génies politiques et des plus grands patriotes dont s'honore l'Angleterre. Il appartenait au parti whig, et, sous son ministère, la guerre continua, quoique la Grande-Bretagne succombât presque sous les charges dont elle l'accablait, et les Anglais prirent à la France Belle-Ile, en Europe, et Pondichéry, dans l'Inde. La France fit des propositions de paix; mais, comme on sut qu'en même temps elle concluait secrètement, avec l'Espagne, le fameux traité connu sous le nom de *Pacte de famille*, lord

Chatam s'opposa à la paix et fut obligé de se retirer du ministère, où il trouva une puissante opposition parmi ses collègues. Son successeur suivit son système, et l'Angleterre soutint, contre l'Espagne et la France réunies, une guerre qui dura deux ans, et se termina par le traité de Paris.

Ce traité, qui était tout à l'avantage de l'Angleterre, statuait la démolition de Dunkerque, la restitution de Minorque, et généralement de tout ce que la France avait conquis dans le Hanovre, et cette puissance perdit, en outre, l'Acadie, la Nouvelle-Écosse, le Canada, la Louisiane, l'île du cap Breton, celles du golfe et du fleuve Saint-Laurent, la Dominique et Tabago en Amérique, et le Sénégal en Afrique, sans recevoir d'autres dédommagements que Belle-Ile, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, quelques autres possessions en Amérique, et l'île de Gorée en Afrique. En Asie, les choses furent remises dans l'état où elles étaient avant la guerre, mais à condition que les Français n'y enverraient pas de troupes.

Ce traité, qui fut signé en 1763, porta au plus haut point la puissance commerciale de l'Angleterre, qui, cependant, gémissait sous le poids d'une dette de 148,000,000 sterling (près de quatre milliards). L'opposition tory, à la tête de laquelle se trouvait

déjà William Pitt, fils de lord Chatam, blâma le traité de Paris, qui était venu, disait-elle, arrêter le triomphe des armes anglaises, et le lord Bute, chef du ministère, fut obligé de donner sa démission. Il fut remplacé par lord Grandville, qui, gouvernant sous son inspiration, suivit fidèlement son système.

De nouveaux impôts furent créés pour alléger le fardeau de la dette; ils mécontentèrent le peuple, et l'Angleterre fut inondée de pamphlets et de journaux de tout genre. Un membre de la Chambre des communes, Jean Wilkes, qui rédigeait un journal remarquable par sa violence, fut mis à la Tour pour ce journal, et bientôt il en sortit en vertu de son privilége de membre du parlement.

Cependant les ministres succédaient aux ministres sans amener aucun changement dans le système de gouvernement. Une nouvelle Chambre fut élue, et Wilkes y fut renvoyé par les électeurs. La majorité était opposée au ministère; mais elle refusa d'admettre un homme condamné précédemment comme auteur d'un libelle séditieux, et les électeurs de Middlesex, convoqués trois fois de suite à l'effet de choisir un autre député, renvoyèrent trois fois Wilkes à la Chambre. Le ministère fit enfin entrer au parlement le candidat qu'il opposait à Wilkes,

quoique celui-ci eût réuni 1,184 suffrages contre 296 qu'avait obtenus son concurrent. L'affaire de Wilkes fut considérée comme nationale, et beaucoup de personnes y rattachèrent l'insurrection américaine dont nous allons nous occuper exclusivement, comme du plus grand fait qui ait attiré l'attention du monde depuis la révolution d'Angleterre jusqu'à la révolution française.

XLII.

Affaires d'Amérique. — Elle décline l'autorité de l'Angleterre. — Washington. — Les Etats-Unis se constituent en république fédérative.— Lafayette. —La France reconnaît la république des Etats-Unis, et lui envoie des secours. — L'Angleterre reconnaît l'indépendance des Etats-Unis.— Aliénation mentale de Georges III. — William Pitt. — Révolution française.—L'Angleterre entre dans la coalition contre la France.— Quiberon.—Bonaparte.— Expédition d'Egypte.—Aboukir.

DE 1765 A 1801.

Depuis le règne d'Élisabeth, qui vit fonder en Amérique la première colonie anglaise, cette jeune terre avait été l'asile de presque toutes les victimes des persécutions politiques et religieuses. Les réfugiés y avaient fondé de nombreuses colonies qui se trouvaient organisées d'une manière presque toute

démocratique, quoique reconnaissant le patronage de la mère patrie.

En 1765, lord Grandville, chef du ministère, essayant d'alléger les charges qui pesaient sur la Grande-Bretagne, résolut d'en faire supporter une partie aux colonies d'Amérique. En conséquence, il commença par proposer un impôt, dit *du timbre*, qui souleva dans le parlement une vive opposition, à la tête de laquelle se trouvait le vieux lord Chatam.

Les colonies se taxaient elles-mêmes, et la nouvelle d'un impôt fixé par la métropole fit éclater des troubles sérieux dans la province de Massachussets. Espérant calmer les esprits, le ministère retira l'impôt du timbre qu'il remplaça par une taxe sur le thé. Mais ce n'était pas la loi en elle-même que les Américains avaient repoussée, c'était un principe; ils refusèrent de se soumettre à ce nouvel impôt, et, sentant la nécessité de s'organiser pour la résistance, ils convoquèrent un congrès à New-York. Les assemblées des provinces durent y envoyer chacune un député, et ce congrès, qui fut le commencement de la fédération américaine, se vit chargé de régler la conduite que l'Amérique tiendrait dans les circonstances difficiles où la plaçait la métropole.

La guerre suivit de près et l'autorité de la Grande-Bretagne fut annulée dans toutes les provinces de l'Union. Des milices américaines furent organisées, et les colonies insurgées comptèrent trente mille hommes de troupes. On émit un papier-monnaie destiné à remplacer l'argent qui pouvait manquer dans cette longue guerre, et Georges Washington, député de la Virginie, qui s'était distingué dans les guerres entre la France et l'Angleterre, où les Américains avaient combattu pour cette dernière, fut appelé par le congrès au commandement général des forces militaires.

Washington vit toute la responsabilité qu'il assumait sur sa tête ; il calcula tous les obstacles, il prévit toutes les difficultés, et, confiant en son ardent patriotisme, il accepta, parce qu'il ne croyait pas qu'il lui fût permis de refuser à son pays les services qu'il sollicitait.

Boston était au pouvoir des Anglais ; Washington les chassa de cette place importante, et cet avantage fut le plus grand résultat de sa première campagne.

Cependant les Américains ne s'étaient pas formellement séparés de l'Angleterre; ils essayaient encore de traiter; Franklin et un descendant de Penn furent envoyés en Angleterre pour solliciter le redresse-

ment des griefs; mais les ministres refusèrent obstinément d'entrer en accommodement. Les Américains eurent bientôt pris leur parti, et, le 4 juillet 1776, le congrès proclama l'indépendance de l'Amérique du nord qui se constitua en république fédérative formée des treize colonies anglaises de l'Amérique du nord, et ce nouvel État prit le nom de république des États-Unis.

L'Angleterre essaya de reconquérir par les armes les riches colonies que son absurde politique lui avait fait perdre; une armée nombreuse et bien disciplinée semblait lui assurer le succès; mais le patriotisme et l'amour de la liberté firent encore une fois des prodiges, et ces prodiges furent couronnés par la victoire.

Des Français vinrent au secours des insurgés, on leur fournit des munitions, et Lafayette, avec plusieurs de ses compatriotes, offrit ses services à ceux qui combattaient pour la liberté. Nommé major-général, le jeune Français refusa cet honneur et il demanda à servir comme simple volontaire sous les ordres de Washington.

On combattait sur divers points, et souvent les Américains étaient obligés de céder aux forces supérieures des Anglais; cependant Burgoyne, l'un des généraux de l'armée anglaise, se vit forcé de

mettre bas les armes devant les insurgés, et son armée, forte de dix mille hommes, fut faite prisonnière en 1777.

La France avait accueilli avec enthousiasme l'aurore de la liberté américaine; la cour elle-même était pour les insurgés, elle entraîna le roi et les ministres, et, le 6 février 1778, un traité d'amitié fut conclu entre la France et les États-Unis. La nouvelle de ce traité rallia pour un moment les partis qui déchiraient l'Angleterre; tous s'accordèrent à demander la guerre avec la France, et le vieux lord Chatam mourant vint la solliciter lui-même, en rappelant toutefois qu'il avait repoussé de tout son pouvoir les injustes mesures qui avaient amené la perte de l'Amérique.

Le traité avec la France fut bientôt suivi de la reconnaissance de l'Espagne, et le ministère effrayé tenta de négocier avec les Américains, qui, désormais, ne voulaient plus accepter d'autres conditions que la reconnaissance pure et simple de leur indépendance.

Les deux puissances que nous venons de nommer songèrent à aider activement leur nouvelle alliée; d'abord, elles lui fournirent quelques vaisseaux, puis, en 1780, la France lui envoya le comte de Rochambeau avec une escadre de dix vaisseaux et une

armée de six mille hommes destinée à servir sous les ordres de Washington.

Les dernières campagnes avaient été malheureuses pour les Américains ; ce secours leur rendit le courage ; mais la trahison s'introduisit dans leurs rangs, et la défection d'un de leurs généraux, Arnold, changea momentanément les plans de Washington.

Cependant un nouvel adversaire, la Hollande, se déclara contre l'Angleterre, et bientôt les colonies du sud, restées jusque-là fidèles à la métropole, se réunirent aux États-Unis.

Des avantages décisifs furent remportés par les armées alliées. Le général Cornwallis, commandant en chef de l'armée anglaise, fut obligé de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion ; et à partir de ce moment, l'Angleterre dut renoncer à l'espoir de reconquérir ses anciennes possessions d'Amérique.

La guerre de l'Indépendance avait duré sept ans, et pendant tout ce temps nous avons pu abandonner l'Angleterre où il ne se passait rien de remarquable qui n'eût trait à cette guerre. Mais cette guerre, que l'imprudence de l'administration avait allumée, fatiguait la nation qui demandait la paix à grands cris. Obligé de se retirer, le ministère pré-

sidé par lord Grandville fut remplacé par un nouveau cabinet composé du marquis de Rockingham, des lords John Cavendish et Shelburne, du duc de Richemont, du général Conway, de Fox, et de Burke, tous whigs, tous opposés à la guerre américaine. Les hostilités contre la France et contre l'Espagne continuèrent encore quelque temps, et la guerre se termina enfin par un traité qui fut signé le 3 septembre 1783. Par ce traité, l'Angleterre reconnaissait l'indépendance des États-Unis, dont on fixait les limites; elle évacuait New-York, en conservant le droit de pêche sur les côtes de Terre-Neuve et dans le golfe Saint-Laurent; elle restituait à la France l'île de Gorée et quelques établissements sur la rivière du Sénégal, en Afrique; et dans les Indes-Orientales, elle lui rendait ses anciens établissements de la côte d'Orissa, Pondichéry, Carical, Mahé, et le comptoir de Surate, et, en outre, elle renonçait à la démolition des fortifications de Dunkerque. La Hollande dut céder Negapatnam à l'Angleterre, et l'Espagne garda les deux Florides et l'île de Minorque.

Les colonies d'Amérique que la Grande Bretagne venait de perdre la firent songer aux vastes pays confiés à la Compagnie des Indes. Une enquête découvrit une foule d'abus, et le gouverneur de la

compagnie, Waren Hastings, dut venir à Londres pour y rendre compte de son administration. Le procès, qui dura sept ans sous différents ministères, se termina par l'acquittement de l'accusé, et sans amener le redressement d'aucuns griefs.

On était généralement mécontent de la conduite privée du prince de Galles, héritier présomptif de la couronne, et le parlement s'était même permis quelques remontrances à ce sujet, lorsque Georges III fut attaqué d'une maladie mentale qui devait durer, presque sans interruption, jusqu'à la fin de sa vie. Une régence devenait nécessaire; les partis tâchaient de s'en emparer. William Pitt, le chef du parti tory, était alors premier ministre; il espéra gouverner sous le nom du roi malade; mais les whigs, à la tête desquels se montrait Charles Fox, soutinrent que la régence appartenait de droit au prince de Galles; et ils allaient l'emporter, lorsque le roi, recouvrant la santé, raffermit le pouvoir de Pitt.

La révolution française commençait à gronder. L'Angleterre semblait avoir peu à craindre de cette révolution, grâce à sa position insulaire; mais le temps était passé où les réformes sollicitées par un pays ne devaient avoir de l'effet que sur ce pays; toutes les questions politiques étaient devenues européennes,

et, d'ailleurs, c'était au nom de l'humanité entière que se levaient les révolutionnaires de France.

Le chef du ministère anglais, William Pitt, appartenait, comme nous l'avons dit, au parti tory ou conservateur; il comprit toute la portée de la révolution qui commençait; il résolut de l'entraver de tout son pouvoir, et l'or et les soldats de l'Angleterre furent prodigués dans ce dessein.

L'opposition whig manifestait le plus vif enthousiasme pour la révolution française dont elle sentit peut-être moins la portée que ne le faisait Pitt. Le peuple anglais aimait aussi cette révolution, et la prise de la Bastille fut publiquement célébrée à Londres et dans quelques villes du royaume. Des émeutes éclatèrent sur divers points, et il fut facile de prévoir que le peuple anglais réclamerait bientôt les bénéfices de la liberté qu'appelaient ses voisins.

Pitt sentit le danger. Des pamphlets révolutionnaires qui surgissaient de toutes parts furent condamnés; l'ambassadeur français reçut l'ordre de quitter l'Angleterre, et les forces de terre et de mer furent augmentées comme si l'on eût craint une invasion : elles étaient destinées à envahir la France lorsqu'on jugerait le moment favorable. Enfin, en 1792, l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, l'Autriche et l'Espagne déclarèrent solennellement la uerre

à la république française, et la Convention accepta, au nom de la France, cette guerre qui devait apporter tant de gloire à notre pays.

Le midi de la France était en insurrection; Toulon, livré aux Anglais par la faction royaliste, fut bientôt repris par l'héroïque courage de l'armée républicaine; mais nos colonies que la république menacée de tous côtés ne pouvait défendre tombèrent au pouvoir des Anglais qui, en peu de temps, s'emparèrent des îles Tabago et Saint-Domingue, et de tous les établissements français dans les Indes. La Corse tomba également en leur pouvoir.

Cependant l'habile Pitt jugeait que le meilleur moyen de porter le trouble dans les affaires de France était d'y fomenter la guerre civile. L'or anglais avait fourni des armes aux Vendéens, et la Grande-Bretagne était devenue l'asile naturel des émigrés, qui y machinaient mille intrigues pour relever un trône qu'ils n'avaient pas su défendre. Pitt prenait à la solde de l'Angleterre tous les Français ennemis de la révolution; il forma un corps de gentilshommes français réfugiés, et bientôt il résolut de les envoyer dans la province de Bretagne qui, déjà insurgée, devait, selon eux, se soulever tout entière à leur arrivée. Ces émigrés, au nombre de huit mille environ, débarquèrent dans la baie de

Quiberon, où ils reçurent un renfort de quatre à cinq mille insurgés vendéens avec lesquels ils s'emparèrent du fort de Penthièvre; mais leurs succès ne furent pas de longue durée, et le général Hoche les défit en un moment.

Les émigrés prétendirent que les Anglais les avaient abandonnés et que Pitt avait voulu se débarrasser d'eux ; de terribles reproches furent adressés au ministre dans le sein même du parlement; et lorsque Pitt, rendant compte du désastre de Quiberon, dit que le sang anglais n'avait pas coulé, Shéridan lui répondit avec une noble indignation : « Non, le sang anglais n'a point coulé, mais l'hon- » neur anglais a coulé par touts les pores. »

L'Angleterre désirait ardemment la paix, le ministre seul voulait la guerre ; et la France, qui avait passé du gouvernement de la Convention à celui du Directoire, n'était plus menaçante. On tenta de négocier en 1796; et comme d'abord l'Angleterre demanda la restitution de la Belgique et de la Hollande conquises par la république française, celle-ci refusant, la guerre dut continuer. Le mécontentement du peuple anglais fut grand à cette nouvelle; cependant quelques succès maritimes l'avaient calmé momentanément, lorsqu'un soulèvement éclata dans la marine, qui, demandant une augmentation de paie, re-

fusait tout service jusqu'à ce qu'elle l'eût obtenue. On céda aux demandes des marins, et tout rentra dans l'ordre.

L'Irlande s'était aussi révoltée, et une expédition française y avait été envoyée pour soutenir les insurgés. On apaisa ce nouveau soulèvement, qui se termina par la réunion complète des deux royaumes.

Cependant un héros s'était levé en France, et les premiers succès de Bonaparte faisaient prévoir le futur maître de l'Europe. Le Directoire craignit son influence, et l'expédition d'Égypte fut résolue, autant pour éloigner le général victorieux que pour s'emparer d'un pays d'où l'on espérait anéantir ou du moins diminuer la puissance de l'Angleterre dans l'Inde. Les deux anciennes rivales se retrouvèrent en présence sur la vieille terre des Pharaons, et ce fut là que commença la lutte entre Napoléon, dans lequel s'était incarnée la révolution française, et l'Angleterre tory, ennemie de toute révolution.

Le 13 juillet 1798, Bonaparte débarqua à Alexandrie. Sa flotte avait échappé, comme par miracle, aux croisières anglaises, et il la laissa mouiller dans la rade d'Aboukir, où l'amiral Nelson ne tarda pas à arriver à la tête d'une puissante armée navale. L'amiral anglais résolut d'attaquer sur-le-champ la flotte ennemie. Une mauvaise manœuvre de l'amiral fran-

çais lui donna des avantages dont il sut profiter. La lutte fut horrible. Le vaisseau amiral français l'*Orient* sauta en l'air après avoir vu mourir l'amiral Brueys désespéré. Du Petit-Thouars, capitaine du *Tonnant*, reçut la mort en criant : « Équipage du *Tonnant*, » ne vous rendez jamais! » Enfin, si les Anglais obtinrent la victoire, la France conserva la gloire d'une héroïque défense, et elle put dire encore : « Tout est perdu fors l'honneur. » La flotte française ne sauva que cinq vaisseaux et deux frégates que Nelson ne put poursuivre, tant sa flotte avait souffert.

La nouvelle de cette victoire excita le plus vif enthousiasme en Angleterre, et le roi conféra à l'amiral Nelson le titre de *baron du Nil*.

Cependant Bonaparte, ne se laissant pas décourager, résolut d'attaquer l'Angleterre dans l'Inde, où il lui suscita un puissant ennemi dans la personne de Tippoo-Saïb, sultan de Mysore. Mais ce prince périt les armes à la main ; son royaume devint la proie de la Compagnie des Indes, et bientôt Bonaparte revint en France en laissant à Kléber le commandement de l'armée d'Égypte.

A son retour en Europe, Bonaparte essaya vainement de conclure la paix avec l'Angleterre. Partout il trouva cette puissance soit comme ennemie dé-

clarée, soit comme alliée de ses autres ennemis, Partout il sentit le pouvoir de ses armes, partout son or était prodigué contre lui. La bataille d'Alexandrie, livrée le 8 mars 1801, fut encore un éclatant succès pour l'Angleterre, et elle amena une capitulation par suite de laquelle les soldats français durent abandonner l'Égypte et retourner dans leur pays.

XLIII.

Bonaparte premier consul.— Traité d'Amiens. — Renouvellement des hostilités. — Napoléon I, empereur des Français. —Mort de Pitt.—Guerre d'Espagne.— Chute de Napoléon. — La Sainte Alliance. — Mort de George III.— George IV. La reine Caroline.—Canning.

DE 1801 A 1822.

Le Directoire français avait fait place au consulat, et le consulat, sauf quelques formes républicaines, c'était le gouvernement absolu de Bonaparte. Presque toute l'Europe s'était coalisée contre la France; il importait à cette puissance de détacher quelques souverains de cette terrible coalition :

Bonaparte l'essaya, et il réussit d'abord auprès de l'empereur de Russie, Paul I.

L'Angleterre, qui tenait le premier rang parmi les puissances coalisées, s'était attribué le droit de visiter les vaisseaux des nations alliées, afin de s'assurer qu'ils ne portaient pas de munitions de guerre à ses ennemis. L'empereur de Russie refusa de se soumettre à cette humiliante formalité, et son exemple fut suivi par la Prusse. La Suède les imita tout en restant alliée de l'Angleterre, et le Danemarck se déclara neutre, ce qui n'empêcha pas une flotte anglaise de bombarder Copenhague, au mépris du droit des gens, en 1801. Dans ces entrefaites, l'empereur de Russie mourut assassiné, et son successeur, Alexandre, s'étant soumis au droit de visite, les autres puissances se virent forcées de suivre son exemple.

Cependant il devenait nécessaire de terminer la guerre, Pitt lui-même le sentait; mais, reculant devant cette idée, il donna sa démission. Le ministère qui lui succéda entama des négociations avec la France, et elles se terminèrent par le traité d'Amiens, signé le 17 mars 1802.

L'ambition du premier consul inquiétait l'Angleterre. La Suisse avait été envahie; le Piémont était réuni à la France, et lorsque le parlement

s'ouvrit, l'an 1802, le discours de la couronne, qui manifestait le désir de conserver la paix, laissa entrevoir que pourtant le gouvernement anglais ne souffrirait pas de trop grands changements dans la force relative des États continentaux. On augmenta les forces de terre et de mer, et la guerre recommença le 17 mai 1803, par un embargo qui fut mis dans tous les ports de la Grande-Bretagne sur les vaisseaux portant le pavillon français. Cette mesure était injuste; le gouvernement consulaire y répondit par une injustice, et tous les Anglais, alors en France, furent considérés comme prisonniers de guerre, en même temps qu'on arma dans les ports de la Manche une escadre destinée ostensiblement à envahir l'Angleterre.

Le retour de la guerre fut le signal de celui de Pitt au ministère, où il rentra le 12 mai 1804. Tous les moyens étaient bons à l'implacable ennemi de la France. L'Espagne vit saisir une de ses flottes, sous prétexte que l'argent qu'elle portait était destiné au gouvernement français. Des complots furent tramés contre la vie du premier consul dont tous les ennemis trouvaient secours et protection en Angleterre.

En 1805, Bonaparte changea son titre de consul contre celui d'empereur héréditaire des

Français, sous le nom de Napoléon I. A cette occasion, le nouvel empereur écrivit lui-même au monarque anglais pour lui manifester le désir d'une alliance sincère entre les deux nations. La réponse, faite par un ministre tory, fut évasive, et l'empereur français, continuant le cours de ses conquêtes, se fit bientôt proclamer roi d'Italie.

Cependant l'Angleterre continuait avec succès la guerre maritime, et Nelson remporta, à Trafalgar, sur la flotte espagnole combinée avec la flotte française, une éclatante victoire qu'il paya de sa vie.

Napoléon effrayait toutes les puissances européennes; la Russie et l'Autriche conclurent avec l'Angleterre, et contre lui, un traité secret, bientôt connu de l'empereur : il s'ensuivit une glorieuse campagne dont l'Allemagne fut le théâtre, et qui se termina par le traité de Presbourg, tout à l'avantage de la France, mais dans lequel n'entrèrent ni l'Angleterre ni la Russie.

Pitt mourut en 1806, à l'âge de quarante-sept ans : depuis vingt-trois années, il gouvernait l'Angleterre en s'attachant à la conduire dans une voie politique tout opposée à celle où marchait la France.

Le roi d'Angleterre était fou, et, comme nous l'avons dit précédemment, Pitt s'était opposé de toute

sa force à l'empire que cette circonstance aurait pu donner au prince de Galles et aux whigs, dont ce prince était l'un des chefs. Sa mort leur rendit le pouvoir, et Fox, ne pouvant conclure la paix avec la France comme il le désirait, profita de sa courte apparition au ministère pour obtenir l'abolition de la traite des noirs.

Napoléon ne voulait plus désormais entendre parler de paix; les trônes de l'Europe devenaient l'apanage des membres de sa famille ou la récompense de ses alliés; le Hanovre enlevé à l'Angleterre fut donné par lui au roi de Prusse, à condition que ce monarque fermerait ses ports aux vaisseaux anglais, et qu'il interdirait dans ses États l'entrée des produits des manufactures anglaises. La Prusse ne tint pas ses engagements; elle attira sur elle les armes françaises, et par un décret daté de Berlin, toute relation directe ou indirecte fut interdite aux sujets respectifs de la France et de l'Angleterre; tous les Anglais trouvés dans les pays alliés ou conquis furent déclarés prisonniers de guerre; enfin les navires qui avaient touché à un port anglais quelconque furent exclus des ports de France. Tel fut le fameux blocus continental dont l'observance rigoureuse aurait amené la perte de l'Angleterre.

Cependant Napoléon avait porté ses armes en Espagne, et là encore il devait trouver sa vieille ennemie, l'Angleterre. D'abord, son or souleva les populations; puis elle envoya des troupes formidables en Espagne et en Portugal, et ce fut là que sir Arthur Wellesley (lord Wellington) préluda aux succès qui devaient contribuer si puissamment à amener la chute du plus grand héros des temps modernes.

L'Angleterre n'était pas tranquille pourtant; déchirée au dedans par les partis, elle se voyait, à chaque instant, menacée de la séparation de l'Irlande, dont les habitants catholiques étaient soumis à la plus intolérable servitude religieuse et politique. La maladie mentale du roi n'avait donné au prince de Galles, dont le parlement se défiait, qu'une puissance disputée; enfin, l'état de la Grande-Bretagne eût été digne de pitié, si des succès maritimes presque constants ne fussent venus compenser ses autres malheurs.

Les tories étaient toujours au pouvoir, et ils poursuivaient l'abaissement de la France par toutes sortes de moyens. La victoire qui avait si longtemps suivi les drapeaux de Napoléon semblait vouloir les abandonner. Les malheurs de la campagne de Russie furent le signal des défaites successives de

l'empereur des Français, et l'Angleterre ne négligea rien pour abattre complètement celui qu'elle redoutait.

C'était en Espagne qu'elle lui faisait la guerre ouvertement; c'était en Espagne que, malgré des prodiges de valeur, les Français étaient battus sur presque tous les points; mais partout l'Angleterre fomentait des défections; partout elle soudoyait et alimentait les haines, et déjà, au sein même de la France, elle soulevait, au nom des Bourbons, d'anciennes sympathies et d'anciennes inimitiés.

L'Europe avait été, pendant quelque temps, l'alliée de Napoléon contre l'Angleterre; l'année 1814 la vit toute coalisée contre lui, sous le patronage de cette même Angleterre, l'ennemie la plus acharnée du héros.

L'invasion de la France fut résolue; elle s'opéra sur tous les points à la fois. Vainement le géant à demi tombé fit des prodiges, vainement les débris de ses armées victorieuses surpassèrent leurs anciennes merveilles; sa chute était résolue dans les décrets de la Providence, et, comme si toute l'Europe n'eût pas suffi pour l'assurer, la défection s'introduisit dans le sein de l'armée française, et des généraux n'eurent pas honte de trahir lâchement celui qui, tant de fois, les avait conduits à la victoire. L'An-

gleterre déclara officiellement qu'elle voulait le rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Le 31 mars 1814, les puissances alliées firent leur entrée à Paris, et Napoléon, abdiquant en faveur de son fils, reçut, en échange de tout ce qu'il perdait, la souveraineté d'une petite île de la Méditerranée.

Un traité de paix fut alors signé par les puissances belligérantes ; la France dut rentrer dans ses anciennes limites ; l'Angleterre reprit le Hanovre qui eut le titre de royaume, et, de plus, elle conserva l'île de Malte, l'île de France et celles de Tabago et de Sainte-Lucie, dont elle s'était emparée pendant la guerre.

Les choses ne devaient pas rester longtemps dans cet état ; Napoléon, quittant l'île d'Elbe, revint en France, attiré par les fautes des royalistes, et peut-être aussi par les instigations de l'Angleterre. Arrivé à Paris le 20 mars 1815, il s'y établit et redevint empereur ; mais les puissances alliées se ruèrent encore une fois sur la France, et le héros succomba dans les champs de Waterloo.

Après ce désastre, Napoléon se confia avec magnanimité à la bonne foi de l'Angleterre, qui, à la honte éternelle de ceux qui la gouvernaient, l'envoya mourir, au milieu des plus atroces douleurs,

sur un rocher où l'ignoble Hudson Lowe, chargé de le torturer, trouva des raffinements de cruauté dignes des temps les plus barbares, et changea en une lente agonie les six années pendant lesquelles l'empereur attendit la mort.

La France subit une seconde invasion, et l'armée anglaise y laissa son contingent de garnison qui ne fut retiré qu'en 1818.

Après la chute de l'empereur, les grandes puissances européennes formèrent la Sainte Alliance. Le but de cette ligue des rois contre les peuples était d'étouffer l'esprit de liberté que la révolution française avait répandu par toute l'Europe, et l'Angleterre accéda à cette Sainte Alliance ; mais, comme la France, elle renfermait dans son sein de puissants germes de liberté.

Cependant le malaise commercial agitait l'Angleterre jusque dans ses fondements. Il y avait encombrement de produits manufacturiers ; de nombreux ateliers furent fermés, et beaucoup d'ouvriers se soulevèrent dans de menaçantes émeutes qui furent réprimées par la force sans que le mécontentement dont on supprimait violemment les manifestations extérieures cessât de subsister au fond. Une tentative d'assassinat effraya le régent, en 1817, et une enquête qui s'ensuivit découvrit l'existence

d'un grand nombre de clubs politiques imbus des doctrines de la révolution française. On décréta les lois les plus sévères contre ces sociétés; mais tous ces moyens n'étaient que des palliatifs : le mécontentement ne pouvait être calmé que par la réforme des abus.

L'Irlande sollicitait cette réforme plus vivement qu'aucune autre partie de l'Angleterre, et les catholiques réclamaient leur émancipation, dont la nécessité devenait imminente, lorsque George III mourut, le 29 janvier 1820, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dont il avait régné nominalement soixante.

La mort du roi ne changea rien à la marche des affaires, et son fils n'eut qu'à quitter le titre de régent pour prendre celui de roi, sous le nom de George IV.

L'avènement du nouveau roi amena un scandale qui révéla au public les chagrins et les turpitudes de la famille royale. Depuis sept ans, la femme de George IV, Caroline, vivait sur le continent, où elle s'était fait remarquer par sa conduite licencieuse. Apprenant qu'on avait évité de placer son nom dans la liturgie, comme c'est l'usage en Angleterre, elle résolut de revenir pour revendiquer ses droits de reine. La cause de

Caroline ne tarda pas à devenir populaire, et George IV se détermina à demander un divorce dont il avait jusqu'alors voulu éviter le scandale. La Chambre des lords prononça ce divorce après de honteux débats ; mais la reine avait un parti puissant dans la Chambre des communes ; les ministres n'osèrent risquer un échec, le bill fut retiré, et cette affaire se termina par un arrangement entre le roi et la reine, à laquelle on accorda une liste civile de 50,000 livres sterling (1,200,000 francs environ.)

La reine Caroline mourut peu de temps après cet arrangement ; quelques personnes soupçonnèrent, sans fondement, son époux de l'avoir fait empoisonner, et celui-ci apprit cet évènement à Dublin, où il était venu pour essayer d'apaiser des troubles que la famine et l'oppression devaient bientôt renouveler.

Après avoir pacifié l'Irlande, George IV visita le Hanovre, puis l'Écosse, d'où il fut rappelé par le suicide de son premier ministre, lord Londonderry.

Cet évènement devait amener un changement complet dans le système du gouvernement anglais. Lord Londonderry appartenait au parti tory. Il fût remplacé par George Canning, qui, sans être révolutionnaire, sentait parfaitement les nécessités

du temps et était prêt à aider la réforme par toutes sortes de moyens, quoiqu'en ralentissant autant que possible son mouvement.

XLIV.

Canning sépare l'Angleterre de la Sainte Alliance.— Association catholique d'Irlande.— Mort de Canning. — Abolition du test.— O' Connel. — Système électoral de l'Angleterre. Réforme parlementaire. — Mort de George IV. — Guillaume IV.—Effet de la révolution de juillet sur l'Angleterre. Mort de Guillaume IV.—Victoire I.

DE 1822 A 1837.

Ce fut dans les relations extérieures de l'Angleterre que se manifesta d'abord le changement de sa politique, et Canning se sépara, de fait, de la Sainte Alliance en refusant d'intervenir en Espagne, en faveur de Ferdinand VII.

L'Angleterre était inquiète de ses colonies, où écla-

taient des troubles partiels. Le nouveau ministre, ennemi de l'esclavage, mais qui ne croyait pouvoir l'abolir d'un seul coup, fit châtier avec rigueur quelques esclaves rebelles. En même temps, il repoussait, dans l'Inde, les attaques de l'empereur des Birmans; il faisait punir, en Afrique, la tribu guerrière des Ashantees, qui harcelait les possessions anglaises; enfin il exigeait la réparation d'une insulte faite au consul d'Angleterre par le dey d'Alger.

En 1824, Canning négocia des traités de commerce avec les nouvelles républiques de l'Amérique du sud, qui, suivant l'exemple des États-Unis, avaient conquis leur indépendance nationale en s'affranchissant du joug de l'Espagne, et dès 1825 l'Angleterre avait reconnu l'indépendance de la Colombie, du Mexique et des provinces de la Plata.

Malgré la sage administration du nouveau ministre, le malaise allait s'augmentant chaque jour, et de nombreux ferments de révolte menaçaient, à chaque instant, d'éclater au sein de l'Angleterre. L'Irlande, qui réclamait la liberté religieuse, avait formé l'*association catholique*, à la tête de laquelle se trouvait Daniel O'Connel, le plus puissant et le plus énergique chef de parti qu'ait eu l'Angleterre depuis la révolution de 1666. On essaya vainement de réprimer cette association;

la question pour laquelle elle s'était formée devait triompher; on pouvait ajourner, mais non ravir aux catholiques la justice qui leur était due.

Canning mourut en 1827, et sa perte fut un deuil, non seulement pour l'Angleterre, mais encore pour toute l'Europe libérale. George IV sentit la nécessité de choisir son nouveau ministère dans le parti auquel avait appartenu Canning, et rien ne fut d'abord changé dans le gouvernement de la Grande-Bretagne. Les membres du nouveau cabinet, qui avaient été choisis dans le parti whig, ne purent parvenir à s'entendre entre eux; ils furent remplacés par un ministère tory dans lequel restèrent quelques whigs, mais dont le chef fut le lord Wellington, l'ennemi de toutes les idées révolutionnaires, l'homme qui croyait avoir vaincu la révolution en Europe en contribuant à la chute de son représentant.

Cependant la force des choses fit que Wellington dut exécuter les réformes libérales qu'avait voulues Canning, et que l'ennemi de la liberté, le tory, anglican jusqu'au fanatisme, donna la liberté religieuse à la catholique Irlande.

On se rappelle, sans doute, qu'en vertu d'une loi datant du règne des derniers Stuarts, et qui

avait été ratifiée à l'avènement de Guillaume III, tous les fonctionnaires publics devaient prêter un serment (*test*) impliquant la négation du dogme catholique. Cette formalité interdisait toute fonction publique aux membres de la communion romaine; et les catholiques n'étaient représentés ni dans la Chambre des lords, ni dans la Chambre des communes, quoique l'Irlande, dont la population était presque toute catholique, envoyât des députés dans l'une et l'autre Chambre.

Daniel O' Connel, avocat catholique de Dublin, fut élu par le comté de Clare en Irlande, en 1826, et il déclara à ses électeurs qu'il refuserait le serment. Ce refus de serment le fit repousser du parlement, où devait le ramener, à quelque temps de là, l'abolition de la loi de 1688.

Cependant les demandes des partisans de la réforme ne se bornaient plus à l'émancipation des catholiques. On appelait à grands cris la réforme parlementaire, et c'est ici le lieu d'exposer l'état d'une question que peu d'années devaient suffire à résoudre.

Le système électoral de l'Angleterre ne ressemblait en rien à celui de la France, et il s'en fallait de beaucoup que tous les membres de la Chambre des communes fussent les représentants de la nation.

Le nombre de ces membres était de six cent cinquante-huit, dont l'élection était répartie de la manière suivante : deux cent dix-huit à la nomination de quatre-vingt-sept pairs d'Angleterre, trente-un à celle de vingt-un pairs d'Écosse, et cinquante-un au choix de trente-six pairs d'Irlande. L'élection des cent soixante et onze autres membres se trouvait entre les mains de cent trente-quatre propriétaires de bourgs-pourris d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, et à titre de propriétaire foncier, la couronne nommait elle-même seize membres. Enfin il ne restait à élire, par le peuple, que cent soixante et onze députés.

La question de la réforme de la loi d'élection était flagrante, et elle se compliquait de la demande du renouvellement triennal du parlement devenu septennal depuis le ministère de Walpole, du suffrage universel et du vote par scrutin, ensemble de lois qui devaient constituer la réforme parlementaire.

Au milieu des orageux débats et des émeutes que soulevaient de si graves questions, George IV mourut le 26 juin 1830, dans la soixante-huitième année de son âge.

Henri Guillaume, duc de Clarence, succéda immédiatement à son frère sous le nom de Guillaume IV; il avait montré, avant son avénement,

de vives sympathies pour le parti de la réforme, ce qui ne l'empêcha pas de maintenir d'abord les tories au pouvoir. Ils furent renversés moins de deux mois après par le contre-coup de la révolution de juillet, qui ébranla toute l'Europe, et particulièrement la vieille Angleterre.

Le peuple anglais accueillit avec enthousiasme la nouvelle de cette révolution ; il sembla vouloir en faire une pareille, et des huées poursuivirent les ministres tories chaque fois qu'ils se montrèrent en public. Enfin lord Wellington porta lui-même sa démission aû roi. Celui-ci l'accepta, et il appela près de lui le lord Grey, l'un des chefs les plus influents du parti whig, qu'il chargea de trouver une combinaison ministérielle qui pût conjurer l'orage révolutionnaire dont la Grande-Bretagne était menacée.

Le ministère formé par lord Grey, whig et réformateur, présenta, le 1er mars 1831, à la Chambre des communes le bill de la réforme parlementaire. Par ce bill, tout bourg qui ne contenait pas deux mille habitants devait perdre le privilége d'être représenté au parlement, ce qui privait cent soixante-huit membres de leurs siéges. La franchise électorale était en compensation accordée à vingt-sept villes qui ne la possédaient pas jusqu'alors, et

le bill ajoutait deux députés aux vingt-sept qui étaient nommés par les principaux comtés. En outre, plusieurs quartiers de Londres non compris dans l'enceinte de la cité obtenaient le droit d'être représentés, qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'à la cité de Londres, à celle de Westminster, et au faubourg de Southwark.

Le mode d'élection devait aussi subir des modifications considérables; mais l'effet le plus important du bill de réforme était l'augmentation du chiffre des électeurs, dont vingt-sept mille furent ajoutés à la liste malgré la diminution du nombre des membres des communes qui furent réduits à cinq cent quatre-vingt-seize.

Les tories refusèrent d'abord de voter le bill de réforme, et il fut rejeté à une faible majorité; mais le peuple s'étant soulevé, le roi se vit obligé de dissoudre le parlement, et de convoquer une nouvelle assemblée. Deux mois après la chambre des communes votait le bill, qui trouvait une nouvelle opposition dans la chambre des lords, où il fut encore rejeté à une assez forte majorité.

Cette obstination irrita Londres et les provinces. L'Irlande réclamait son ancien parlement et le rappel de l'acte d'union. Une révolution semblait imminente. Les chefs du parti radical qui, sortis du parti

whig, l'avaient dépassé de beaucoup dans leurs désirs de liberté, commençaient à parler de l'abolition de la pairie, et menaçaient de faire refuser tout subside si, par un moyen quelconque, le roi ne parvenait pas à faire passer le bill de réforme. Guillaume IV s'effraya, et une lettre particulière qu'il adressa à chacun des lords anti-réformistes força ceux-ci d'abandonner leur opposition. En conséquence, le bill de réforme fut adopté le 4 juin 1832, et le 7 du même mois, il reçut la sanction royale qui lui donnait force de loi.

L'Angleterre a obtenu la réforme parlementaire; mais ce n'est là qu'une faible partie des réformes radicales qu'elle sollicite. Aussi, depuis la promulgation de cette loi importante, les réclamations, les émeutes, et tous les symptômes de malaise n'ont pas complètement disparu. L'Angleterre est toujours en révolution, et cette révolution doit se terminer, et se terminera, nous n'en doutons pas, par de grandes améliorations dans le sort du peuple.

Guillaume IV est mort le 20 juin 1837, à l'âge de soixante-douze ans, dont il avait régné sept.

On peut interpréter d'une manière différente les actes du règne de ce prince, et la part qu'il a prise personnellement aux évènements qui l'ont signalé. Sans être ami du progrès, il l'aida malgré lui. Il

n'a pas marché de lui-même dans la voie qu'il a suivie; il y a été entraîné par la force des événements, et s'il a participé à de grandes choses, on peut dire, avec vérité, qu'il ne les a pas voulues.

Guillaume IV n'a pas laissé d'enfants pour lui succéder, et la couronne d'Angleterre est revenue à la princesse Victoire, sa nièce, fille de son frère puîné le duc de Kent. Son frère, le duc de Cumberland, est devenu roi de Hanovre, parce que ce dernier royaume n'est pas héréditaire aux femmes. L'Angleterre attend son bonheur d'une jeune fille de dix-huit ans, et les partis se sont ralliés autour du trône de la reine Victoire, qu'on dit élevée dans des idées libérales.

Maintenant notre tâche approche de sa fin, et pour la compléter il nous reste à jeter un coup d'œil sur l'état intellectuel de la Grande-Bretagne, dont la rapidité de notre récit ne nous a pas permis de nous occuper depuis le temps de la reine Anne.

L'Angleterre fit de grands progrès pendant le XVIII[e] siècle, où elle marcha presque toujours à côté de la France, et elle nous présente de beaux noms dans toutes les branches de la science et de la littérature. Halley et Herschell contribuèrent puissamment aux progrès de l'astronomie pendant

cette époque, tandis que, par la découverte de la vaccine, Jenner préservait le monde civilisé du fléau de la petite-vérole.

Comme nous l'avons dit précédemment, la langue était fixée dès le temps de la reine Anne; et, pendant le XVIIIe siècle, de délicieux ouvrages, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre, furent dus à de nombreux écrivains, parmi lesquels nous citerons Sterne, qui fit Tristram Shandy, et dont le Voyage sentimental a été traduit dans toutes les langues de l'Europe; Burns, qui, sorti du peuple, chanta pour le peuple dans une langue harmonieuse; Johnson et Blair, auxquels on doit d'excellents ouvrages de critique littéraire; Blackstone, qui porta la lumière dans la jurisprudence anglaise, si obscure jusqu'à lui; Sheridan, connu par ses succès de tribune et son École de médisance (School for scandal), la meilleure comédie du théâtre anglais; Fielding, dont le roman de Tom Jones est peut-être le chef-d'œuvre du genre; Richardson, auquel on doit Clarisse Harlowe; Goldsmith, dont tout le monde a lu le Vicaire de Wakefield; enfin une foule d'autres écrivains, parmi lesquels on doit remarquer les historiens Gibbon, Hume et Robertson.

Les arts brillèrent également en Angleterre

pendant l'époque que nous venons de parcourir ; deux grands architectes, Inigo Jones et Wren érigèrent la cathédrale de Saint-Paul, tandis que Reynolds et Hogarth illustraient l'art de la peinture, qui jusqu'à eux n'avait eu en Angleterre que des représentants étrangers à ce pays.

Le dix-neuvième siècle s'est montré digne de son aîné. et les noms de Walter-Scott et de Byron suffiraient seuls à son illustration littéraire que complètent un grand nombre d'hommes de talent, tels que Wordworth, Southey, etc. Fox, l'un des plus grands orateurs des temps modernes, appartient à ce siècle, aussi bien que Canning, Burke et Mackintosh, auquel on doit non seulement de beaux discours parlementaires, mais encore d'excellents ouvrages d'histoire nationale. Nous nous abstenons de citer d'autres noms qui se pressent en foule sous notre plume, parce que ceux qui les portent étant encore vivants, ils ne peuvent être jugés dans un ouvrage du genre de celui-ci. Le peintre Lawrence a répandu la gloire de son nom dans les deux mondes, et les amateurs professent une grande admiration pour les tableaux dans lesquels M. Martin obtient de si grands effets par des moyens inconnus aux maîtres de l'art et que, peut-être, ils auraient dédaignés.

Nous terminerons ici un travail que nous nous sommes efforcée de rendre complet, et dont personne ne sentira plus que nous ne le faisons l'insuffisance et la faiblesse. Si d'excellentes intentions suffisaient pour produire de bons ouvrages, nous ne douterions pas d'avoir réussi dans celui que nous avons entrepris. Il n'en est malheureusement pas ainsi ; et le succès dépassera notre attente, si, en nous faisant lire avec intérêt par la jeunesse à laquelle ce livre est destiné, nous sommes assez heureuse pour lui inculquer quelques principes de justice et de vérité, en même temps que nous lui aurons donné, sur l'histoire d'Angleterre, des notions claires et exactes qui la prépareront à de plus fortes études.

FIN.

APPENDICE.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES SOUVERAINS DE L'ANGLETERRE.

Le peu d'importance de presque tous les petits rois de l'heptarchie anglo-saxonne nous ayant fait négliger, à dessein, de citer leurs noms lorsque nous n'aurions pu faire entrer, dans notre travail, que ces noms seuls et sans faits, nous donnons ici la liste chronologique de ces souverains, pour suppléer à ce que quelques personnes pourraient considérer comme une lacune.

NORTHUMBRIE.

547 IDE. A la mort de ce chef, la Northumbrie se divise en deux royaumes, qui prennent les noms de Bernicie et de Deïra, partage qui se renouvelle plusieurs fois.

BERNICIE.	DEIRA.
559 ADA, fils d'Ide.	559 ELLA.
564 ou 566. GLAPPA.	
572 FREIDULPHE.	
579 THEODORICK.	
586 ATHALARIC.	

590 ADELFRID ou ALFRED, roi de Northumbrie.

617 EDWIN, fils d'Ella.

633 ANSFRID, fils d'Adelfrid.

633 OSRICK, parent d'Edwin.

634 OSWALD.

642 OSWI, frère d'Oswald.

642 OSWIN, fils d'Osrick.

651 ADELWALT, fils d'Oswald.

670 EGFRID, fils d'Oswi.

685 ALFRED, fils d'Oswi.

705 OSRED, fils d'Alfred.

717 CENRED.

719 OSRICK.

730 CEOLULPHE.

737 EDBERT.

758 OSULPHE.

759 MOLLON-ADELWALT.

765 ALERED.

774 ETHELRED, fils de Mollon-Adelwalt.

779 ALPHUAD, fils d'Osulphe.

789 OSRED, fils d'Alered.

790 ETHELRED, fils de Mollon, le même que nous avons vu en 774.

796 OSBALD ou OSRED.

796 ARDULPHE.

808 ALPHUAD II.

810 ANDRED.

ESSEX.

526 ERCENWIN ou ERESKIUS.
587 SLEDDA.
597 SEBERT ou SCABERT, fils de Sledda.
614 SEXRED, SEWARD et SIGEBERT Ier, fils de Sebert, règnent ensemble.
623 SIGEBERT II, *le petit.*
655 ou environ. SIGEBERT III, *le bon*, petit-fils de Scabert.
661 SUITHELM.
663 SIGHER, fils de Sigebert II, et SEBBA.
693 SIGÉHART et SWENFRED, fils de Sebba.
700 OFFA, fils de Sigher.
709 SELRED.
746 SUITHRED.

SUSSEX.

491 ELLA ou ELI.
514 ou 515 SISSA, fils d'Ella.
648 ETHELWACH ou ATHELWALD.
... AUTHUN et BERTHUN.
725 ALDUIN ou ALBERT.

WESSEX.

519 CERDIC.
535 CHINRICK, fils de Cerdic.

560 CÉOLIN ou CÉAULIN, fils de Chinrick.
592 CÉOLRIC, neveu de Céolin.
597 CEOWULFE, cousin de Céolric.
611 CINIGISIL, fils de Céowulfe.
643 CENOWALCH ou CENEWALT.
672 SAXEBURGE, femme de Cenowalch.
673 CENSUS, CENTWIN et ESGUIN.
685 CEDWALLA.
689 INA.
726 ADELARD ou ETHELÉARD.
740 ou 741 CUDRED.
754 SIGEBERT.
755 CYNULPHE ou KINOWULT, fils d'Adélard.
784 BRITHRIK.

ESTANGLIE.

571 UFFA ou OFFA.
578 TITIL ou TITILA, fils d'Uffa.
593 ou 599 REDOWALD, fils de Titil.
624 ERPWALD, fils de Redowald.
629 SIGEBERT, frère d'Erpwald.
632 EGRIK.
635 ANNAS.
654 ETHELRICK ou ETHELTHER, frère d'Annas.
655 ou 656 ETHELWALD ou ADELWALD.
664 ALDULPHE, fils d'Ethelrick.
680 ou 683 ALPHUAD, frère d'Aldulphe.

749 BEORNA et ETHELRED.
... ETHELBERT, fils d'Ethelred.
857 ou 859 EDMOND, *le saint.*
878 GUNTHRUM ou GUNTHORON.
890 EORICK.

MERCIE.

584 CRIDA.
597 WIBBA, fils de Crida.
615 CEARLUS.
624 ou 625 PENDA, fils de Wibba.
655 OSWI.
659 WOLPHER, fils de Penda.
675 ETHELRED, fils de Penda.
704 CENRED, fils de Wolpher.
709 CEOLRED, fils d'Ethelred.
716 ou 719 ETHELBALD, *le superbe.*
737 BEORNRED.
737 OFFA, neveu d'Ethelbald.
796 EGFRID, fils d'Offa.
796 CENULPHE.
819 CENELM, fils de Cenulphe.
819 CEOLULPHE, oncle de Cenelm.
820 BERNULPHE.
823 LUDICAN.
825 WITHGLAPH.
839 BERTHULPHE, frère de Withglaph.
852 BURHED.

874 CEOLULPHE, le même que nous avons déjà vu roi en 819.
910 ETHELRED.
912 ETHELFLEDE, femme d'Ethelred.

KENT.

449 HENGST ou HENGIST.
488 ESCUS, fils d'Hengst.
512 OCTA, fils d'Escus.
534 HERMENRICK, fils d'Octa.
560 ETHELBERT, fils d'Hermenrick.
616 EBALD ou EADBALD, fils d'Ethelbert.
640 ERCOMBERT, fils d'Ebald.
664 EGBERT, fils d'Ebald.
673 LOTHAIRE, frère d'Egbert.
685 EDRICK, fils d'Egbert.
687 WIDRED, frère d'Edrick.
725 ou 727 ETHELBERT et EDBERT, fils de Widred.
760 ALDRICK, fils de Widred.
794 EDBERT.
798 CUDRED.
805 BALDRED.

ROIS D'ANGLETERRE.

Race saxonne.

827 EGBERT Ier.

837 ETHELWOLF ou ETHÉLULF, fils d'Egbert.
858 ETHELBALD et ETHELBERT, fils d'Ethelwolf, se partagent son royaume.
866 ETHELRED Ier, leur frère.
871 ou 872 ALFRED, *le grand*, fils d'Ethelwolf.
900 ÉDOUARD Ier, *l'ancien*, fils d'Alfred.
924 ADELSTAN ou ATHELSTAN, fils d'Édouard Ier.
940 EDMOND Ier, fils d'Édouard.
946 EDRED, frère d'Edmond Ier.
955 EDWY, *le bel*, fils d'Edmond Ier.
959 EDGAR, *le pacifique*, frère d'Edwy.
975 ÉDOUARD II, *le martyr*.
978 ETHELRED II, fils d'Edgar.

Race danoise.

1014 SUÉNON ou SWEN, roi de Danemarck et d'Angleterre.
1015 KNUT ou CANUT Ier, *le grand*, et ETHELRED II, le même que nous avons vu à l'année 978, se partagent l'Angleterre.
1016 EDMOND II, *Côte de fer*, fils d'Ethelred, partage l'Angleterre avec Canut comme l'avait fait son père.
1036 ou 1037 HARALD Ier et HARD-CANUT, fils de Canut *le grand*, règnent chacun sur une partie de l'Angleterre.
1040 HARD-CANUT, seul.

Race saxonne.

1042 ÉDOUARD III, *le confesseur*, fils d'Ethelred II.
1066 HAROLD ou HARALD II.

Race normande.

1066 GUILLAUME Ier, *le conquérant*.
1087 GUILLAUME II, *le roux*, fils de Guillaume Ier.
1100 HENRI Ier, *Beau-clerc* fils de Guillaume *le conquérant*.

Branche de Blois.

1135 ÉTIENNE, comte de Blois, petit-fils de Guillaume *le conquérant*.

Branche d'Anjou, dite de Plantagenet.

1154 HENRI II, petit-fils de Henri I.
1189 RICHARD Ier, *cœur de lion*, fils de Henri II.
1199 JEAN, *sans terre*, fils de Henri II.
1216 HENRI III, fils de Jean.
1272 ÉDOUARD Ier (IV), *aux longues jambes*, fils de Henri III.
1307 ÉDOUARD II (V), de Caernarvon, fils de Henri III.
1327 ÉDOUARD III (VI), fils d'Édouard II.
1377 RICHARD II, petit-fils d'Édouard III.

1399 HENRI IV, petit-fils d'Édouard III, premier roi de la maison de Lancaster.
1413 HENRI V, de Monmouth, fils de Henri IV.
1422 HENRI VI, fils de Henri V.
1461 ÉDOUARD IV (VII), fils du duc d'Yorck.
1483 ÉDOUARD V (VIII), fils d'Édouard IV.
1483 RICHARD III, *le bossu*, frère d'Édouard IV.

Branche de Tudor.

1485 HENRI VII.
1509 HENRI VIII, fils de Henri VII.
1547 ÉDOUARD VI (IX), fils de Henri VIII.
1553 JEANNE GREY.
1553 MARIE, fille de Henri VIII.
1558 ÉLISABETH, fille de Henri VIII.

Branche de Stuart.

1603 JACQUES Ier.
1625 CHARLES Ier, fils de Jacques Ier.

1649 LA RÉPUBLIQUE.
1653 OLIVIER CROMWELL, protecteur.
1658 RICHARD CROMWELL, protecteur.

Branche de Stuart.

1660 CHARLES II, fils de Charles Ier.

1685 JACQUES II, fils de Charles Ier.
1689 MARIE, fille de Jacques II, et GUILLAUME III, prince d'Orange.
1702 ANNE, fille de Jacques II.

Famille de Hanovre.

1714 GEORGES Ier.
1727 GEORGES II, fils de Georges Ier.
1760 GEORGES III, petit-fils de Georges II.
1820 GEORGES IV, fils de Georges III.
1830 GUILLAUME IV, frère de Georges IV.
1837 VICTOIRE.

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de madame HUZARD (née Vallat la Chapelle), rue de l'Éperon, 7.

